Revue d'histoire diplomatique

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-TREIZIÈME ANNÉE

JUILLET - SEPTEMBRE 1959

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS
EDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

1959

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 3.000 francs) ; (Etranger : 3.600 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

POUR LE CENTENAIRE DE L'UNITÉ ITALIENNE : HOMMAGE A ALBERTO-MARIA GHISALBERTI

Lorsque m'eut été confié le soin de réunir des articles pour un numéro spécial qui serait consacré à la commémoration du centenaire de la campagne de Lombardie, prélude à l'unité italienne, je pensai tout de suite à faire appel à la collaboration de M. Alberto-Maria Ghisalberti. Directeur de l'Institut National pour l'Histoire du Risorgimento Italien, titulaire de la chaire d'histoire du XIXe siècle à l'Université de Rome, auteur d'ouvrages qui font autorité, M. Ghisalberti, en effet, personnifie en Italie la science historique. L'activité qu'il a dû déployer dans cette année du centenaire, fêtée partout dans la péninsule par des manifestations commémoratives, un grave souci familial aussi, l'ont malheureusement empêché de répondre à mon invitation. Mais il a bien voulu accepter que ce numéro lui soit dédié comme un hommage des chercheurs français à l'école historique italienne.

Nos compatriotes le lui doivent bien. Ils n'oublieront pas l'accueil extrêmement empressé et chaleureux que, lors des Congrès annuels de l'Institut National du Risorgimento, M. Ghisalberti leur réserve. Tout récemment encore, en mai dernier, à Milan, cet amant passionné de son pays a su trouver pour saluer les historiens étrangers, et particulièrement français, présents dans l'assemblée, des accents d'une cordialité et d'une sincérité émouvantes. Jusque-là, novice des congrès italiens, il m'apparaissait que M. Ghisalberti était essentiellement cet homme très droit, très sûr de lui, qui, pour célébrer le souvenir des martyrs de la patrie, rappeler les journées glorieuses

de la lutte d'autrefois en faveur de la liberté et l'unité, redressait sa haute stature, enflait peu à peu sa belle voix de bronze, soulignait d'un geste large de brillants développements, sans jamais perdre cependant cette allure pleine de dignité et cette maîtrise de lui-même qui sont l'apanage de l'homme du Nord (car il y a un Nord dans chaque pays, et M. Ghisalberti qui se dit volontiers Pisan à Pise et Romain à Rome, est en fait d'origine lombarde). Il connaît si bien l'époque du Risorgimento qu'il semble presque l'avoir vécue ; il en parle sans la moindre note, avec une sobre éloquence et une conviction profonde, le visage impassible et la parole émue, comme s'il se souvenait de son propre passé. Je l'ai vu ainsi par un superbe jour d'automne, à Sapri, petit port perdu au sud de la péninsule, improviser longuement face à la mer Tyrrhénienne l'éloge d'un héros obscur, qui le premier sur ces rivages était venu planter le drapeau de la liberté ; Carlo Pisacane, précurseur imprudent et malheureux de Garibaldi, était mort misérablement, égorgé par des paysans, mais l'inspiration enthousiaste d'Alberto-Maria Ghisalberti le rappelait à une existence immortelle. Evoquerai-je aussi par contraste la cérémonie solennelle du 27 avril dernier, dans l'immense salle pavoisée du Palazzo Vecchio de Florence ? En présence du Président de la République italienne, de l'ambassadeur de France, des représentants des villes et universités de Toscane, Alberto-Maria Ghisalberti retraçait les événements dont on fêtait l'exact centenaise ; en termes graves et dépourvus de toute emphase, il disait la grandeur de cette étrange révolution toscane chassant le grand-duc Habsbourg-Lorraine sans un cri de haine, dans le silence d'une page qui se tourne. Oui vraiment, dans l'admirable décor florentin comme devant l'humble bourgade de Sapri, il était celui qui veille à ne pas laisser s'éteindre la flamme du souvenir, celui dont le cœur profondément italien sait le mieux exalter la diversité si humaine de son beau pays.

Le Congrès de Milan m'a révélé un autre Ghisalberti que je ne faisais que soupçonner : un homme pour qui la science n'a pas de frontières, un patriote italien certes, mais épris avant tout de vérité. Lorsqu'à Magenta, il se tourna vers le groupe

des historiens français et leur dit publiquement, en appuyant sur les mots : « C'est à vos compatriotes seuls qu'est dû le gain de la bataille », je compris que le chauvinisme bien naturel, qui avait si longtemps présidé aux commémorations transalpines, était désormais du domaine du passé. D'année en année les Congrès de l'Institut du Risorgimento perdent leur ancien caractère d'assemblées patriotiques pour devenir des lieux de discussion scientifique : l'honnête érudition y remplace progressivement l'éloquence des réunions électorales.

Cette révolution, Alberto-Maria Ghisalberti l'a voulue ; il nous l'a dit à mots couverts, à l'ouverture du Congrès de Milan, en nous expliquant comment il l'avait opérée. Dès la résurrection de l'Institut qu'il dirige, il voulut que des non-Italiens prissent part aux travaux du premier Congrès qui se tint après la guerre, celui de 1948. C'était là une nouveauté considérable ; en s'internationalisant, l'étude du Risorgimento devait vaincre des préjugés tenaces, sortir de la légende et déborder le cadre italien. Ghisalberti savait ce qu'il faisait en introduisant la critique étrangère dans la citadelle de l'Histoire officielle : tout simplement renouveler la vieille historiographie en replaçant la légende épique de l'unité italienne dans son contexte européen et même mondial.

C'était indiquer de nouveaux champs d'investigation et des perspectives inédites, non seulement aux chercheurs d'Italie, mais à ceux des pays voisins, qu'il avait eu la généreuse habileté d'appeler à se pencher sur l'histoire de sa patrie. Et particulièrement aux historiens français. Ce n'est jamais sans émotion qu'il évoque ses amis parisiens, César Vidal, Henri Bédarida, Georges Bourgin, pour ne citer que ceux qui sont trop tôt disparus. Il reconnaît volontiers que l'école historique italienne d'aujourd'hui doit beaucoup à l'esprit cartésien, la rigueur gallicane, la curiosité et la largeur de vues des meilleurs représentants de la science française, à qui il a procuré une audience italienne. A quoi l'on pourrait répondre que ce service a été largement réciproque. Il n'est pas un Français se rendant aux Congrès de l'Institut qui n'en reparte enrichi d'un supplément de culture, tant les maîtres transalpins de l'Histoire mo-

derne possèdent parfaitement la connaissance du XIXe siècle européen, tant ils mettent d'adresse et de vigueur à en dégager les grandes lignes et en préciser les détails significatifs. N'en citer que quelques-uns serait une trahison pour beaucoup d'autres ; c'est à leur brillante phalange que ce numéro veut rendre hommage en saluant leur représentant hautement qualifié, Alberto-Maria Ghisalberti.

Les articles ici rassemblés devraient lui plaire. Tous en effet concourent à souligner la place considérable de la révolution italienne dans la politique européenne du XIXe siècle. Elle marque, en réalité, un tournant décisif. C'est à partir d'elle que se feront en France, dans le monde germanique, en Angleterre même, les options définitives. En 1859 meurt l'Europe des traités de 1815 et de la Sainte Alliance des rois. De l'unité italienne devaient découler l'unité allemande et la reconnaissance des nationalités de l'Europe centrale et balkanique. On peut regretter que l'Europe des peuples ait fini par se faire selon des concepts de race, qui l'ont divisée à l'extrême, et non pas d'après les principes unificateurs de la civilisation chrétienne et de la liberté révolutionnaire de 89. Malgré son extrême sympathie pour la cause de l'unité italienne, Napoléon III s'était inquiété à l'avance du bouleversement que déclencherait la guerre et, pour l'éviter, il s'efforça de trouver avec l'Autriche une solution à l'amiable du problème lombardo-vénitien. Mais celle-ci, croyant avoir le vent en poupe et pouvoir bénéficier de l'appui sans réserve des Etats allemands, se jeta tête baissée dans l'aventure. C'est du moins la thèse, si nouvelle qu'elle paraît à l'énoncé paradoxale, qu'avec beaucoup de persuasion et sur des documents récemment exhumés soutient ici, à la décharge de l'Empereur, M. Henri Contamine.

Si l'autorité de l'éminent professeur, qui fut au Congrès de Milan le porte-parole des historiens français, n'a pas à être établie, il me semble que sa prise de position sera confirmée à la lecture du second article que publie ce numéro spécial. Se basant sur des documents souvent inédits, en particulier sur la correspondance de Richard de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris, M. Raoul Bossy nous révèle les efforts patients

et prolongés de Napoléon III, après l'armistice de Villafranca, pour se concilier l'amitié autrichienne. François-Joseph ne vit dans les propositions d'alliance de l'Empereur des Français que la pénible obligation d'avoir, en échange, à céder la Vénétie à Victor-Emmanuel. Napoléon III avait un cœur si italien que, pour acquérir à la patrie de son adolescence les rivages de l'Adriatique, il était prêt à laisser à l'Autriche les mains libres dans les Balkans et engageait la ruineuse expédition du Mexique, destinée à procurer un trône à un archiduc. Cette question de Venise fit échouer une entente qui, en isolant la Prusse, eût probablement évité à l'Autriche le désastre de Sadowa et à la France l'invasion de 1870. Mais, comme le demande avec à-propos M. Contamine, est-il certain que l'hégémonie autrichienne sur le monde germanique eût été moins dangereuse pour la paix de l'Europe que celle de la Prusse ? La monarchie des Habsbourg, prenant à son compte le jeune et agressif nationalisme allemand, n'aurait-elle pas menacé aussi gravement notre pays qu'autrefois l'Empire de Charles-Quint ?

Parmi les ménagements qu'après Villafranca Napoléon III crut devoir garder envers l'Autriche et les concessions qu'il était prêt à faire à François-Joseph pour atténuer l'amertume de sa défaite en Lombardie, il faut sans doute compter son attitude ambiguë dans la question toscane. La révolution florentine avait précédé la campagne de Lombardie, et la cité des Médicis avait d'elle-même donné le signal de la libération des peuples d'Italie en chassant son Grand-duc. L'Empereur en avait accueilli avec joie la nouvelle, et, pour aider le gouvernement libéral qui s'était installé à Florence, y avait envoyé son cousin le Prince Napoléon à la tête d'un corps d'armée. Mais déjà, sans doute, il prévoyait qu'il aurait un jour prochain à composer avec l'Autriche. Alors que l'exubérant Plon-Plon militait en faveur de la réunion de la Toscane au Piémont (avec une telle maladresse qu'il se fit injustement supçonner d'ambitions monarchiques), l'Empereur hésitait à se prononcer et ne voulait pas écarter l'éventualité du retour à Florence de la dynastie Habsbourg-Lorraine ; il s'en montra même après

Villafranca le partisan déclaré, sous l'influence de son très conservateur et austrophile ministre des Affaires étrangères, le comte Alexandre Walewski.

Si les libéraux des bors de l'Arno, les Ricasoli, Capponi, ou Salvagnoli, gens de la meilleure société, avaient su au moment décisif montrer l'audace nécessaire, ils furent ensuite d'une prudence confinant à la timidité et d'une méfiance excessive. Le pauvre Plon-Plon en sut quelque chose. Ses déboires nous sont racontés, avec sa verve coutumière, par M. Sergio Camerani. Nul n'était mieux désigné que le directeur des Archives d'Etat de Florence pour nous dépeindre le milieu des modérés toscans qui impatienta tant, par ses sages lenteurs, le Prince Napoléon ; il leur a consacré une sérieuse étude et sa qualité de hardi romagnol lui permet de s'exprimer sur leur compte sans prévention. Enfin, comment concevoir que l'organisateur infatigable, avec M. Eugenio Artom, des excellents Congrès de la Société toscane du Risorgimento, soit absent du sommaire de ce numéro spécial, destiné à honorer l'école historique italienne ? Son alerte bonhomie et sa faconde démonstrative ont fait beaucoup pour persuader les Français de reprendre chaque printemps le chemin de cette Toscane, où ils sont reçus avec tant de gentillesse.

Le dernier article est de M. Salvo Mastellone, qui a eu la coquetterie de le rédiger directement en français. Ayant pu accéder au manuscrit inédit du *Journal* d'Emile Ollivier, il a eu la curiosité de comparer les notes prises au jour le jour par le chef de l'opposition de 1859 avec le récit qu'écrivit, quarante ans plus tard, celui qui avait été dans l'intervalle Premier Ministre de l'Empire libéral. Il ne s'est pas étonné d'y voir Napoléon III très diversement traité, mais y a retrouvé la même hostilité contre le Piémont et le mouvement unitaire. Il a examiné les raisons de cette attitude, jetant ainsi un jour particulièrement éclairant sur les milieux politiques du Second Empire. Après avoir lu son brillant exposé, on s'étonnera moins de constater que l'Empire dit libéral fut en somme moins favorable au mouvement des nationalités que ne l'avait été le gouvernement absolu de l'ancien carbonaro Louis-Napoléon.

Eternelle contradiction de la gauche française, partagée entre l'internationalisme le plus utopique et le chauvinisme le plus jaloux. Nous en avons, depuis, connu d'autres exemples.

Je ne voudrais pas terminer cette présentation sans remercier vivement M. René Dollot de m'avoir permis de rassembler les éléments de ce numéro spécial, et de le publier dans la revue qu'il dirige avec une compétence dévouée et une activité encore juvénile. On ne s'étonnera pas que l'ancien représentant de la France à Trieste, Venise et Milan, ait accueilli avec sympathie l'idée d'associer la *Revue d'Histoire Diplomatique* à la célébration en Italie de l'année du Centenaire.

Georges DETHAN.

SOUPLESSE NAPOLÉONIENNE ET RIGIDITÉ AUTRICHIENNE EN 1859

Qui a voulu la guerre en 1859 ? On sait quelle réponse est donnée le plus souvent à cette question : d'abord les dirigeants piémontais, le roi Victor-Emmanuel II et le comte de Cavour, à côté des patriotes révolutionnaires italiens, auxquels on peut assimiler le prince Napoléon ; puis l'empereur des Français ; enfin, mais seulement au dernier moment et dans un accès irréfléchi de réaction à de multiples provocations, François-Joseph et le gouvernement autrichien. Laissons en tête ceux qui, au sud des Alpes, avaient de bonnes raisons de travailler à donner à leur patrie indépendance et réalité politique, en observant que leur responsabilité ne pouvait être que morale, puisqu'ils dépendaient matériellement de Napoléon III, au point de se résigner à l'attente si telle était sa volonté. Mais faut-il intervertir l'ordre des derniers facteurs de cette proposition ? Faut-il opposer la rigidité militaire viennoise à la souplesse finalement pacifique du « Sphinx des Tuileries », interprète fluctuant d'un pays et d'une armée qui, dans leur grande majorité, répugnaient à toute aventure ? Tel est le problème qu'une reprise des documents connus et de récentes publications conduisent à examiner (1).

(1) Le titre des publications récentes est indiqué dans l'article. Les documents consultés aux Archives du ministère des Affaires étrangères se trouvent dans les registres suivants : Autriche 473-474, Autriche correspondance politique des consuls 22-23, Allemagne 830-831, Bade 42, Bavière 236, Hanovre 76, Prusse 333-334, Wurtemberg 82, Rome 1009-1010, Sardaigne 345-346, Angleterre 712-713, Belgique 239, Russie 218-219, Suisse 587. Au Service historique de l'Armée, il s'agit des cartons G 3/1, 2 et 85.

Le vieux *Manuel historique de politique étrangère* d'Emile Bourgeois, dont l'auteur avait vu les papiers du Quai d'Orsay en des temps antérieurs à 1914 où ils n'étaient communiqués qu'à de rares chercheurs, soulignait déjà les côtés positifs de la politique habsbourgeoise : « François-Joseph crut trouver dans les haines de l'Allemagne, qui avaient donné en 1815 l'Italie à ses ancêtres, les éléments d'une entreprise destinée à y restaurer son autorité ébranlée ». Suivait l'évocation des fièvres qui secouèrent dès janvier 1859 le monde germanique « soi-disant menacé, impatient plutôt de conquête et d'unité ». Cette page clairvoyante faisait comprendre qu'en face de Turin et de Paris, il y avait eu autre chose que pure défensive. Est-il permis de regretter que trop d'ouvrages en aient oublié les conclusions ? Leur excuse est que pour avoir une étude complète de la crise franco-allemande contemporaine de la guerre d'Italie, il fallut attendre l'article, remarquablement bien informé, que Fernand L'Huillier a donné en 1955 dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*. Cette publication ne s'adressant qu'à un petit nombre de lecteurs, on continuera à ignorer que l'opinion teutonne nous fut alors beaucoup plus hostile dans les Etats du Sud et en Hanovre que dans le royaume de Prusse, dont le rôle fut celui d'un frein. Ces différences sont pourtant évidentes pour quiconque a lu les dépêches des agents qui représentaient Napoléon III dans les Cours germaniques. Mais ces textes n'existent qu'en original...

Evidemment, au point de départ, il y a la fameuse phrase qu'au cours de la réception du premier de l'an, le souverain adressa au baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche à Paris : « Je regrette que nos rapports ne soient pas aussi bons que je le désirerais, mais je vous prie d'écrire à Vienne que mes sentiments personnels envers l'empereur sont toujours les mêmes ». Mais pour que ces paroles aient eu tant d'écho, il fallait que le monde allemand fût une caisse de résonnance singulièrement prête. L'exemple de Vienne, où résidait le président-né de la Confédération germanique, François-Joseph, fut particulièrement significatif : dès le 6 janvier, le marquis de Banneville, chargé d'affaires français, en signalait que 20.000 hommes al-

laient accroître les garnisons du Lombard-Vénitien, et cette hâte avait de quoi surprendre, alors que le comte Buol, ministre des Affaires étrangères, reconnaissait savoir l'interprétation lénitive que Hübner donnait aux paroles impériales, surtout en raison « du ton d'accent amical » avec lequel elles avaient été dites. Ainsi, d'une part, les mesures militaires que, d'ordre de Napoléon III, le maréchal Vaillant, titulaire du portefeuille de la Guerre, avait prescrites dès le 2, étaient secrètes et modestes au point de ne pouvoir être décelées ; de l'autre côté, l'action revêtait un caractère spectaculaire. En effet, de Milan, où le futur commandant en chef, le général Giulay, avait rejoint à la fin de décembre le vice-roi de la conciliation, l'archiduc Maximilien, l'agent commercial français Dieudé Defly signala le 8 janvier la prochaine arrivée de cinq bataillons (la brigade Ramming) et de cent cinquante quintaux de «raquettes » amenées de l'arsenal de Vérone (des « rockets » à la Congreve, destinées aux bataillons de fuséens). Or, à cette date, Victor-Emmanuel n'avait pas encore prononcé le discours sur le « grido di dolore che da tante parti d'Italia si leva verso di noi », ni donné sa fille en mariage au prince Napoléon, ni signé de traité d'alliance défensive avec l'Empereur. Tout ceci étant survenu dans le courant de janvier, soit publiquement, soit dans l'ombre, on trouve à la date du 12 février une importante observation due au consul à Venise : les troupes autrichiennes, écrivait cet agent, n'ont pas l'esprit abattu, perplexe, qu'elles avaient en 1848, lorsqu'elles durent évacuer les provinces italiennes de la Monarchie pour n'y conserver que quelques places fortes ; leurs hommes se sentent offensés dans leur caractère et leur nationalité, comme soldats et comme Allemands ; l'antipathie de race se réveille chez eux avec une âpre énergie, et ils croient avoir à défendre l'existence et l'honneur de la grande famille germanique.

La correspondance de Banneville est du même ton. Il y est dit le 30 janvier, que dans la conception des dirigeants habsbourgeois, 1859 doit être un second 1813, un soulèvement du monde allemand contre un Napoléon. Or, une semaine plus tôt, le baron de Méneval écrivant de Munich a employé la même

expression, tandis que, de Stuttgart, M. de Reculot a expliqué le durcissement de la presse autrichienne, d'abord assez calme, par l'exaltation de l'opinion germanique. « Nous ne devons pas nous laisser vaincre les uns après les autres, comme nous l'avons fait de 1796 à 1809, après le traité de Bâle qui marqua la défection de la Prusse », « L'Allemagne doit défendre le Rhin sur le Mincio », telles sont les phrases qui résument tout. Certains parlaient même du Tessin, mais la plupart, abandonnant la Lombardie, se contentaient de la rivière qui la sépare de la Vénétie, — celle, observeons-le, devant laquelle les préliminaires de Villafranca arrêteront Napoléon III. Or le Mincio avait déjà été indiqué comme frontière dans la motion que le parlement de Francfort avait votée le 12 août 1848, alors que le pacte fédéral ne couvrait que l'Isonzo et les limites méridionales du Trentin.

Il est d'ailleurs d'autres liens entre l'année qui fait l'objet du grand ouvrage de Jacques Droz et la crise qu'a retracée F. L'Huillier. Une dépêche de Méneval, datée du 11 février 1859, ne dit-elle pas : « La guerre accomplira inévitablement en Allemagne les médiatisations que la révolution a été impuissante à réaliser il y a onze ans ». D'autres textes confirment qu'il s'agissait bien de transformer la Confédération germanique de 1815, association à liens lâches étendue de la Baltique à Trieste, en cet « empire de l'Europe centrale » dont le vicomte de Serre, ministre à Carlsruhe, parlait le 14 avril. Comme celle qu'un Autrichien (mais fixé à Berlin) créera en 1938, cette « Mittel-Europa » eût été sous direction autrichienne, et c'est ce qui explique les réticences prussiennes, — celles du Régent, le futur Guillaume I[er], celles du gouvernement, une partie de l'armée se montrant plus habsbourgeoise, — et l'opposition absolue de Bismarck. Celui-ci fut alors envoyé de Francfort, où il jouait à la Diète un jeu trop hostile à Vienne, vers Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire, selon sa propre expression, « mis en glacière », puisqu'on ne voulait pas donner à cet « ami de la France » la légation de la rue de Lille. Constatant que, lasse de ses multiples principautés, l'Allemagne voulait être une force, Méneval ajoutait : « Ce n'est peut-être pas la preuve la moins

frappante de la puissance de ce sentiment que d'avoir obligé les petits souverains, dont il menace directement l'existence, à adopter ses passions et son langage contre le pays qui les a toujours protégés de sa bienveillance et qui est peut-être le plus intéressé à les conserver aujourd'hui ». De cette constatation partit l'idée, exprimée par plusieurs agents, d'une révision possible de notre politique germanique traditionnelle. Car à quoi bon, par exemple, soutenir une Bavière qui « a cessé d'exister comme Etat indépendant », qui « n'est plus qu'une province allemande », dans un corps presque exclusivement dominé par un parti libéral unitaire « qui désire la guerre », parfois avec « une sauvage exaltation » ? L'étrange, en effet, était, selon le comte de Salignac-Fénelon, ministre à Francfort, que « le parti révolutionnaire, dans toutes ses nuances, continuait sa campagne en faveur de l'Autriche ». Non qu'il aimât son catholicisme ou sa conduite en Italie : « Mais, disait le *Volksfreund*, la France ne délivrera pas la Péninsule ; elle n'a pas l'ombre de droit de se mêler de ses affaires, nous aimons donc mieux y voir un maître allemand qu'un maître français ».

Né en janvier 1859, le mouvement gallophobe ne se trouva pas apaisé en avril, quand la guerre éclata, en dépit de divers efforts tentés par le cabinet des Tuileries, — circulaire confidentielle du comte Walewski, ministre des Affaires étrangères, lettre de l'Empereur à la Reine Victoria, articles officieux. Tout au plus pouvait-on constater que le roi de Wurtemberg, conseillé par le Tsar, son parent, était revenu tardivement de Nice avec la volonté de calmer les esprits, et que Maximilien de Bavière n'avait rien de belliqueux, étant si peu militaire qu'il savait à peine monter à cheval. Ce trait ne rassurait d'ailleurs guère Méneval, qui ajoutait : « Le cas échéant, ses troupes feraient défection comme les Saxons l'ont fait à Leipzig, pour servir l'Autriche ». Et si, à Dresde, on restait assez paisible comme l'était à Carlsruhe le ministre Meysenburg, qui se disait adversaire des unitaires, il ne fallait compter ni sur tant d'aristocrates conservateurs prêts à s'associer aux libéraux afin de les dominer comme Bismarck le fera par la suite, ni sur le Grand-duc de Bade, ni sur le Roi de Hanovre. En juin, le pre-

mier de ces souverains s'écriera : « Le sang doit couler », et le second ne craignait-il pas une résurrection du royaume napoléonien de Westphalie, — le roi Jérome n'était point mort, et le prince Napoléon, son fils, aurait pu rêver de Cassel aussi bien que de Florence ! Enfin, derrière tout cela, se profilaient les ambitions déjà mises en avant en 1815, en 1840, en 1848 même : l'Alsace, la Lorraine. Un journal avait même parlé de la Flandre « opprimée »...

Une énigme subsistait. Que déciderait finalement le gouvernement prussien, partagé entre ses instincts allemands et ses intérêts d'Etat ? Se laisserait-il entraîner par Vienne et par la diète de Francfort, et avec quels délais d'exécution ?

⁂

Assuré de l'appui des passions teutonnes, espérant une décision favorable de Berlin, les dirigeants de la monarchie des Habsbourg ne fléchirent pas. Le 22 février, Banneville signalait que Buol rejetait l'idée qu'il existât une question italienne dont l'Europe eût à s'occuper. Quelques jours plus tard, Lord Cowley arrivait-il au Ballplatz en conciliateur, que le chargé d'affaires français notait qu'on y pensait « qu'aucune concession ne détournerait la résolution de l'empereur Napoléon de poursuivre l'expulsion de l'Autriche de l'Italie ». A quoi le pacifique Walewski répondit que cette appréciation « n'était fondée sur rien ». Déclaration rassurante que son auteur savait inexacte, lui qui depuis décembre luttait contre les projets belliqueux de son maître, mais mensonge excusable puisqu'il correspondait à l'évolution de la pensée impériale.

Cette évolution, difficile à préciser puisqu'il s'agit d'un homme fort secret, il est essentiel d'en chercher les grandes lignes. En juillet 1858, à Plombières, c'est bien la guerre que Napoléon III, confiant dans une arme nouvelle et secrète, son artillerie rayée, et Cavour avaient eu en vue. Ils avaient même envisagé le moyen de la provoquer, le ministre sarde se chargeant de susciter des troubles dans la principauté de Massa-Carrara, dépendance du duché habsbourgeois de Modène. Est-

ce à ce projet que l'audacieux Piémontais faisait allusion quand, en décembre, il disait à Odo Russel : « Vous devez vous attendre à un intéressant hiver. La question de l'indépendance italienne va être de nouveau soulevée... Nous forcerons l'Autriche à commencer les hostilités... Cela s'accomplira dans la première quinzaine de mai » ? Mais ce moyen fut mis de côté, et lorsqu'on en arriva à la tension de janvier 1859, le mot d'ordre de Turin fut, selon l'agent français dans la capitale lombarde, de ne rien compromettre par des incidents. D'où « un calme apparent comme avant les grandes manifestations de la nature », contraste avec le travail profond des esprits poussés par la haine envers les « Tedeschi », par les aspirations à la liberté rendues plus énergiques depuis que l'on avait foi en l'appui de Paris : « Il y a quinze jours encore, notait Dieudé Defly le 30, je doutais des progrès latents que faisait l'idée de l'annexion au Piémont ; aujourd'hui elle entraîne et domine les masses ». Cette situation n'allait pas changer jusqu'à la guerre, tandis que de Venise allait venir, en écho, l'affirmation que « les populations étaient inébranlables dans leurs sentiments et leurs espérances ».

Inébranlable, ce mot ne peut s'appliquer au partenaire de Cavour. En août, recevant à Cherbourg la reine Victoria et le prince Albert, il avait constaté que la Grande-Bretagne, l'alliée de la France et de la Sardaigne au cours de la récente guerre de Crimée, restait hostile à toute révision des traités de 1815. Se retournant vers l'ennemi de 1854-1856, ce tsar Alexandre II qu'il avait déjà amicalement rencontré à Stuttgart en 1857, il avait envoyé en septembre le prince Napoléon le complimenter à Varsovie. C'était préparer les voies à la mission pétersbourgeoise qu'il confia, en novembre, au capitaine de vaisseau baron de La Roncière Le Noury. Le récit de cette négociation secrète a été fait de main de maître par V.L. Tapié, dans le tome V des *Etudes d'histoire moderne et contemporaine*, paru en 1953. On y voit d'une part l'étendue des projets primitifs de Napoléon III, — guerre commune de la France et de la Russie contre l'Autriche ; destruction de cet empire en tant que grande Puissance, par amputation de la Galicie jointe à la

Pologne du Tsar, de la Hongrie rendue à l'indépendance, et de toutes possessions ou influence en Italie. Mais on y découvre aussi la vanité de ces rêves. A Pétersbourg, où l'on préparait la profonde transformation qu'allait être l'émancipation des serfs, ni le souverain, ni son ministre le prince Gortchakov, ne désiraient pareille aventure, qui aurait eu pour conséquence d'alourdir les responsabilités polonaises de leur pays en mettant fin au système de partage à trois suivi depuis 1772. Ce qu'ils voulaient, c'était la suppression de la clause de démilitarisation de la Mer Noire qui leur avait été imposée en 1856, mais ceci eût ouvert un conflit avec l'Angleterre dont, à son tour, Paris n'acceptait pas la perspective. Il restait que, mécontents de l'attitude prise par l'Autriche au cours de la guerre de Crimée, les dirigeants russes étaient disposés à la voir vaincre par la France et la Sardaigne unies, au cours d'une campagne limitée et de caractère aussi peu révolutionnaire que possible. D'où, après un second séjour de La Roncière sur les bords de la Néva, en janvier 1859, la promesse de neutralité bienveillante que contint le traité secret du 3 mars. Ce texte n'empêchera pas « la Russie d'offrir, peu de jours après, et tandis que s'échangeaient les ratifications du platonique accord, un congrès international qui rendrait inutile le recours aux armes ».

Napoléon III éprouva d'autres déceptions. On sait, par sa lettre de décembre à Walewski qu'il paraphrasa le 22 janvier devant ses ministres sans les convaincre, quelle avait été l'étendue de ses illusions. A défaut du document, qui semble perdu, citons Emile Ollivier, dont l'informateur fut probablement le maréchal Vaillant : « Il serait facile, le cas échéant, d'entraîner la Prusse dans notre alliance ou du moins de s'assurer de sa neutralité ; elle n'aime pas l'Autriche, et comprendra que toute diminution de sa puissance profitera à la sienne ». Ceci n'était pas si mal observé. L'erreur vint de ce que le jeu de Berlin allait être bien plus subtil : ne pas s'engager, ni laisser les Etats secondaires de l'Allemagne le faire, dans la phase initiale des opérations militaires, et ne prendre une position plus hostile à la France que lorsque, le prestige des habits blancs, si grand depuis 1849, se trouvant diminué par leurs premiers échecs

devant les pantalons rouges, Vienne ne pourrait plus prétendre devenir la tête unique du monde germanique. Le passage suivant était, au contraire, prophétie à rebours : « La confédération des petits Etats allemands, qui ne peuvent que perdre à la guerre, contribuera à entretenir la Prusse dans des idées pacifiques. Je crois donc que l'Allemagne restera tranquille ». Là-dessus, une huitaine de jours plus tard, Walewski reçut telle dépêche « très remarquable » de Munich, puis telles autres de Stuttgart, et il les communiqua par exception à Sa Majesté, — mention en est faite au crayon, de la main du comte, — qui en lisait étonnament peu. Or l'Empereur savait être un réaliste, à l'occasion, beaucoup plus qu'on n'a coutume de le dire. Il tint compte du fait inattendu que constituait le soulèvement des esprits en Allemagne, comme du refus russe de s'associer à son action.

Observateur silencieux, le César du suffrage universel fut également sensible à l'opinion française. Dans un excellent article paru dans une revue milanaise, *L'Osservatore politico letterario*, Jacques Godechot vient de rappeler qu'elle était en majorité hostile à la guerre, — d'abord parce qu'il semblait inévitable qu'elle devînt générale et longue, comme sous Napoléon Ier, puisqu'on ne savait pas à quel point le Neveu était résolu à faire son possible pour ne pas suivre à cet égard les traces de l'Oncle, fût-ce au prix d'un armistice brusqué. Puis il y avait l'opposition alarmée de presque tout l'entourage impérial. Enfin pesa l'attitude médiatrice que prit le cabinet conservateur Derby-Malmesbury : il fut neutre, certes, comme le prévoyait le texte du 22 janvier, mais avec moins de résignation que le souverain ne l'avait espéré en pensant aux difficultés que l'Angleterre venait de connaître aux Indes, à sa situation financière embarrassée, à la chaleur italophile de son opinion, et l'on vit agir, peut-être pour la dernière fois, les vieux liens qu'une certaine conception de l'équilibre du Continent avait fait naître vers 1815 entre Londres et Vienne, capitales de régimes profondément différents en politique intérieure et en politique religieuse. Tout ceci explique qu'en mars, Napoléon III en vint à accepter le principe d'un congrès. En avril, il contrai-

gnit Turin à y consentir également. « L'Europe semblait avoir sauvé la paix, en infléchissant la volonté d'un souverain qui, malgré les « furies » de Cavour et le mécontentement moins expressif de Victor-Emmanuel, avait su se modeler selon ses réactions, après avoir espéré d'elle acquiescement ou indifférence.

Sur les bords du Danube, la scène était bien différente. Le 2 mars, Lord Cowley étant présent dans la capitale autrichienne, Banneville observait qu'au lieu d'une marche à la conciliation, il y avait changement dans le sens d'un refus de concession, refus dû à l'Empereur et à son entourage militaire. L'opinion, ajoutait-il, veut une solution, bonne ou mauvaise. Au milieu du mois, le chargé d'affaires notait « le ton absolu des journaux ». Le 24, il signalait la signification que Buol voulait donner à l'acceptation d'un congrès : il s'agirait de mettre fin au système suivi par la Sardaigne, d'obtenir son désarmement, de « sanctionner de nouveau les engagements consignés dans les traités et la totalité des droits qui en dérivent ». Puis, le 14 avril, partait cette dépêche : « En réalité, M. le comte, la guerre est ici dans la pensée de tous ; à force de la croire inévitable, beaucoup en sont arrivés à lui trouver, dans les intérêts mêmes de l'Autriche, sinon des raisons de la désirer, au moins des prétextes spécieux de ne pas la craindre et de demander des hostilités immédiates plutôt que la prolongation de la situation actuelle. La paix, dit-on, telle qu'elle peut sortir aujourd'hui du Congrès, laissera en tout cas le gouvernement autrichien dans une situation moralement et matériellement affaiblie, et pleine de difficultés et de périls en Italie ». Devant ce passage, Walewski écrivit, toujours au crayon : « Ceci démontre bien clairement la faute irréparable que nous ferions en faisant manquer la réunion du Congrès ». Cette faute, il pouvait être fier d'avoir contribué plus que quiconque à l'éviter, en éclairant son souverain de toute sa ténacité raisonnable. Le texte de Banneville continuait : Vienne jugeait qu'en acceptant de discuter des affaires italiennes, on menacerait l'Empire de dislocation, et qu'au contraire une guerre le cimenterait, même si elle aboutissait à la perte de la Péninsule ; plus de concessions, y disait-on, la politique la plus ferme est en même temps la

plus sage et la plus prudente, comme elle est la plus digne. N'oublions pas, ajoutait le marquis, que l'Empereur est militaire, tenace, ferme et jeune. Il s'agissait, en effet, d'un François-Joseph de vingt-neuf ans, portant une courte moustache pointue de soldat, et non de l'éternel personnage à favoris. Lequel, d'ailleurs, toujours serviteur insensible de la raison d'Etat, acceptera cinquante-cinq ans plus tard de suivre à nouveau la politique d'énergie guerrière qu'en face d'une autre Piémont, la Serbie, lui conseilleront ses diplomates et ses généraux, le comte Berchtold et le baron Conrad von Hœtzendorf en tête.

Le 12 avril, Reculot avait écrit de Stuttgart que, de l'avis du monarque wurtembergeois, l'empereur d'Autriche était un jeune homme fort mal conseillé, « livré au parti de la guerre ». Le 14, Banneville terminait ainsi sa dépêche : « Il est fort possible qu'un *ultimatum* à bref délai soit adressé à Turin et que la déclaration de guerre s'ensuive immédiatement ». Cependant, à Paris, on en était au désarmement simultané, aux débats devant l'aréopage européen. Le 18, Vaillant écrivait au maréchal de Castellane, commandant à Lyon et lui aussi adversaire de la guerre : « Les affaires paraissent s'être un peu calmées ce matin ; le vent après avoir soufflé en tempête toute la nuit, s'est apaisé et nous sommes dans une embellie ». Le lendemain, les souffles de paix avaient atteint Turin, d'où un envoyé de la rue Saint-Dominique, le colonel Saget, faisait savoir qu'ils mettaient le ministère sens dessus dessous, Cavour menaçant de démissionner, le général La Marmora se montrant découragé, les troupes ayant reçu l'ordre de ne pas exécuter le mouvement en avant prévu. Mais Vienne croyait que l'archiduc Albert, chargé d'entraîner la Prusse, allait réussir dans sa mission, et que l'Allemagne entière marcherait. Dans « sa répugnance invincible » à laisser ses plénipotentiaires s'asseoir à côté de ceux du roi de Sardaigne, François-Joseph acceptait l'action. Le 19, les officiers porteurs de l'ultimatum partaient pour Milan, d'où la fausse nouvelle d'un ordre du jour belliqueux de Giulay était déjà venue le 8, comme un résultat de la surexcitation qui régnait dans les casernes. Le 20, Lord Malmesbury évoquait encore devant le maréchal Pélissier, am-

bassadeur de France, ce congrès de Laybach qui, en 1821, avait réglé les affaires italiennes en faveur de l'Autriche de Metternich, un des derniers survivants de cette époque, et contre les souhaits platoniques des ministres de Louis XVIII. Mais le 21 avril, la nouvelle que le texte explosif était dans la capitale lombarde et que rien ne pouvait le retenir, courait les fils du télégraphe. Elle amenait le secrétaire au Foreign Office à dire : « C'est une brutalité », et à confesser au duc de Malakoff que, quelques mois plus tôt, François-Joseph s'était écrié : « Qu'il y prenne garde, ce roquet (Victor-Emmanuel ? Cavour ?), je jetterai 70.000 hommes en Piémont, je resterai deux ou trois jours à Turin, mais j'y laisserai ma marque ». Et Banneville de conclure : « Je n'y comprends rien, à moins que l'Autriche ne soit décidée à faire la guerre quand même ».

Elle l'était. Le 23, Cavour eut en mains le papier comminatoire. Il devait remettre la réponse le 26. Chacun savait qu'elle serait négative, le Roi-Soldat ne demandant qu'à se battre et le ministre sachant que désormais le Quai d'Orsay ne pourrait plus le rendre malade à force de le contrecarrer. On s'attendait donc à ce que les militaires en habit blanc, qui avaient fait précipiter le dénouement, fussent prêts à marcher sur Turin avant qu'y fût parvenue la première division française, — celle dont, après cent ans, Suse a commémoré l'arrivée par des fêtes frontalières d'une rare gentillesse. L'étrange est qu'il fallut encore plusieurs jours de préparation aux troupes de Giulay pour entreprendre une prudente avance vers Verceil et Novare.



Souligner le fait que Napoléon III ne fut pas l'auteur du déclenchement des hostilités en 1859, ce n'est pas chose nouvelle. Indiquer qu'au cours de cette année, il fut non un rêveur obstiné, mais un homme d'Etat attentif aux possibilités du moment, l'est peut-être davantage. De tout ceci, nous avons les éléments depuis longtemps. L'occasion m'a été donnée de le rappeler plusieurs fois en cette année du Centenaire, à Rennes, à Paris, à Turin, à Milan. Dans cette dernière ville, les

participants au Congrès de l'Istituto per la storia del Risorgimento entendirent un éminent historien, Franco Valsecchi, donner une mise au point de la situation européenne de 1859, et reçurent un ouvrage qui appuie d'une manière, semble-t-il, décisive, l'interprétation que présente cet article. Il s'agit d'une publication que vient de faire, par les soins de Maria Cessi Drudi, l'Ufficio centrale degli Archivi di Stato, sous le titre *La monarchia austriaca dopo Villafranca.* C'est un résumé, écrit en mars 1860, de l'an 1859 du *Journal* du baron de Hübner. Ce document, rédigé en français, fait partie des 36 volumes dus à la plume de l'ambassadeur et acquis récemment, à Vienne, par l'Institut d'histoire médiévale et moderne que dirige, à l'Université de Padoue, le professeur Roberto Cessi.

Dans ce texte, le diplomate autrichien, qui avait été plus discret dans ses *Souvenirs* publiés en 1908, souligne les responsabilités de son gouvernement. Il répète qu'à son avis, les paroles que Napoléon III lui adressa le 1er janvier n'étaient nullement un défi, qu'on se méprit sur leur sens : « Sa conduite depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin d'avril montre des hésitations, des irrésolutions, des oscillations en sens divers. Des influences opposées se faisaient valoir... Le 5 mars, pour calmer les alarmes, le *Moniteur* publie un article fort pacifique et deux jours après, Napoléon Jérôme, le chef du parti de la guerre, donne sa démission de ministre de l'Algérie. L'Empereur paraît triste, morne, abattu. C'est qu'il a abandonné, dit-on, forcément, il est vrai, mais cette fois sincèrement, ses projets de guerre ». Et Hübner dépeint le souverain disant à ses intimes : « L'Autriche va accepter le Congrès. L'Angleterre m'a joué, le Piémont est sacrifié, la paix sera maintenue », tandis que son cousin déplore : « Tout est perdu, pendant quatre ou cinq ans il n'y aura plus de guerre ». Seul l'ultimatum viennois change la scène : « L'Empereur est rayonnant, l'Impératrice est comme folle de joie », — le prince Napoléon, soudainement pensif et pacifique, trahissait une fois de plus « cette poltronnerie dont il a donné tant de preuves ».

En face de ces nuances et de ces contrastes, le Résumé place la fermeté autrichienne. Il condamne la hâte avec laquelle,

dès le 5 janvier, François-Joseph et ses conseillers décidèrent l'envoi à Milan de la brigade Ramming, bientôt suivie de renforts massifs : en dépit des objurgations de l'ambassadeur, « nous nous mîmes à armer sur un pied colossal. Nos fonderies ne pouvaient suffire à la besogne ; les chemins de fer du Sud étaient encombrés de convois de troupes... On n'aurait pu mieux servir les projets de guerre de Louis-Napoléon... Il m'est démontré aujourd'hui qu'à Vienne, le parti mililtaire voulait la guerre, et que, pour faire entrer l'Empereur dans cette voie, il tâchait de lui faire croire que Louis-Napoléon, retenu par les dispositions pacifiques de la France, resterait neutre dans le cas où l'Autriche attaquerait le Piémont. Malheureusement le comte Buol partageait cette opinion. Rien ne donne une idée de la jactance provocante que ce ministre portait dans ses conversations avec l'ambassadeur de France et dans les lettres et dépêches qu'il m'adressait... Les ministres de Charles-Quint, de Louis XIV, de Napoléon Ier n'auraient pu tenir un autre langage ». Hübner indique d'ailleurs que la volonté de « montrer les dents à l'empereur des Français, de lui en imposer, de l'intimider », remontait à 1856. Elle venait de ce qu'au congrès de Paris, Napoléon III avait fait poser la question italienne, et c'est en vain que, trois mois avant Plombières, l'ambassadeur avait tenté de ramener son maître à une politique plus accomodante, celle qu'il conseillait également aux Tuileries.

Après Buol, le Résumé met en cause le comte de Grünne, premier aide de camp général de Sa Majesté et chef de la Chancellerie centrale militaire : « Comme la plus grande partie des membres de l'aristocratie viennoise, il n'a reçu aucune éducation ; n'a ni le goût, ni l'habitude de lire ; et a passé sa jeunesse et une partie de l'âge mûr dans des régiments de cavalerie, c'est-à-dire dans l'écurie, dans des villages et au café. Bon écuyer, excellent connaisseur de chevaux,... comme ministre de la Guerre, il était plus que nul. C'est pourtant cet homme qui, depuis avril 1852 jusqu'en octobre 1858, a exercé sur l'esprit de l'Empereur une influence prédominante... Grossier dans ses manières et imprimant à l'armée et aux officiers, naguère justement renommés pour leurs façons chevaleresques

et aristocratiques, un cachet hargneux et vulgaire, mais fort dévoué à l'Empereur, bon Autrichien et voulant le bien de la monarchie à la condition qu'il se fît par son intermédiaire, le général Grünne prit de plus en plus les allures d'un favori tout-puissant, plaça dans tous les grands emplois militaires des hommes de son choix, altéra profondément, avec l'aide du général Schlitter, l'organisation de l'armée dont il faisait une caste privilégiée, séparée par un abîme du reste des sujets autrichiens, avide d'avancement et d'argent, impérieuse, grossière et exerçant une influence très grande dans les questions politiques. Le nombre des généraux fut porté à six cents, c'est-à-dire à plus que le double de ce qu'il avait été sous les règnes précédents. Chaque général faisait de la politique dans les salons et au Casino. Bientôt les colonels, les officiers subalternes suivirent les mauvais exemples. Il y eut dans l'armée deux couleurs différentes : les coteries aristocratiques dont le centre était à Vienne, tandis que l'armée de Radetzky servait de foyer principal aux idées modernes. Ce n'était pas les baïonnettes, c'était les épées qui raisonnaient. L'armée autrichienne était devenue une armée politique. La partie dominante était la coterie du comte Grünne, c'est-à-dire la coterie aristocratique. Souvent paralysée par la marche du Cabinet, elle l'emporta cependant sur le comte Buol dans les moments décisifs. Pendant la crise d'Orient, elle était contraire à la guerre avec la Russie, et la guerre n'eut pas lieu. Dans la complication italienne, elle la voulut et elle s'est faite ».

A la lumière de cette page pittoresque, quel relief prénd le contraste entre la Hofburg et les Tuileries ! D'un côté, un souverain que poussent l'infatuation du chef de sa diplomatie, les prétentions de ses officiers et le sentiment national allemand qu'il espère exploiter au bénéfice de sa Maison. Qui pourrait l'arrêter, alors qu'il a foi dans le droit monarchique et qu'il règne sur un Etat bureaucratique dans lequel les sentiments de la bourgeoisie ne peuvent s'exprimer par l'élection ? En face, le conducteur du suffrage universel, le fidèle du droit des peuples, certes, mais informé par son Corps législatif de l'opinion pacifiique de la Bourse et des classes dites dirigeantes

qu'appuient des masses, surtout paysannes, ennemies de l'aventure. Autour de lui, il y a quelques « Italiens » porte-paroles de Cavour, — après la comtesse de Castiglione, — mais combien davantage d'adversaires de la guerre, hommes de finance, personnages de la Carrière, membres de la société cosmopolite qui hante sa Cour, officiers du type de ce général de Cotte, aide de camp, qui, lorsque sonnera l'heure de partir en campagne, s'écriera dans une des antichambres du Palais : « Première étape, Charenton ! ». Ce dernier trait nous rappelle qu'il n'y avait pas, dans la France du Second Empire, de parti militaire analogue à celui qu'a décrit Hübner. En dépit de certaines apparences dues à une interprétation incorrecte du coup d'Etat du 2 décembre, cet appel au peuple, l'armée n'y faisait pas de politique, derrière ses chefs qui avaient déjà servi jusqu'à sept régimes et dont certains allaient encore en servir un autre. Ayant derrière elle le legs des victoires et des glorieux malheurs du Premier Empire, puis les longs souvenirs d'Algérie et la dure épreuve surmontée devant Sébastopol, elle n'éprouvait nullement le besoin de se réhabiliter.



Une question demeure posée, et seul le dépouillement des archives viennoises permettrait d'y répondre : l'ambassadeur à Paris ne s'est-il pas montré trop sévère à l'égard du comte Buol, du général Grünne et de leurs semblables ? Il a donné dans son Résumé l'esquisse d'une politique différénte de celle que François-Joseph suivit : « Notre rôle était d'attendre, de gagner du temps, de nous abstenir de toute ingérence dans les affaires des pays étrangers, de nous éclipser momentanément, de renoncer à la prétention, absurde dans l'état de prostration où nous nous trouvions nous-mêmes, de couvrir de notre égide la Turquie et les princes d'Italie. Nous devions comprendre... que le temps était en notre faveur parce qu'il devait faire voir à l'Europe que Louis-Napoléon à la tête de la France était une menace permanente pour tous les princes et tous les Etats, que ses sympathies pour les nationalités n'étaient qu'un leurre et

qu'il n'y aurait ni indépendance, ni liberté, ni sécurité tant qu'un homme tel que Napoléon III disposerait, à son gré, du sang, de l'argent et du génie de la France. Cette vérité si claire, si palpable déjà, nous devions laisser au temps le soin de la faire entrer dans les esprits des souverains et dans la conviction des peuples. Quant à nous, nous n'avions qu'à nous taire et à nous tenir tranquilles. Louis-Napoléon ne peut faire ni l'un, ni l'autre. Pour se conserver au pouvoir, il doit marcher, c'est-à-dire faire la guerre n'importe à qui. Pour y arriver, il faut trouver un prétexte. Donc l'art des Cabinets est tout simplement d'éviter de lui donner le prétexte qu'il cherche, et non pas de lui en fournir, comme la Russie l'a fait en franchissant le Pruth, et nous en passant le Tessin ».

Le temps aurait révélé autre chose, que Hübner ne voyait pas en 1860. C'est que Napoléon III n'était pas le perpétuel perturbateur du repos du Continent qu'il se représentait, comme le prince Albert et d'autres le faisaient de leur côté. Depuis sa jeunesse, il voulait « faire quelque chose pour l'Italie ». En 1858 et au début de l'année suivante, il s'agissait de la guerre, — n'avait-elle pas déjà failli éclater en août 1848, au temps de Cavaignac, ainsi que l'a montré Ferdinand Boyer, documents en mains ? — En mars et jusqu'au 21 avril 1859, c'était devenu un congrès, parce que le poids des circonstances extérieures l'avait emporté sur les désirs personnels. Qu'aurait donné cette réunion de diplomates ? En acceptant d'y être représenté, comme Hübner le souhaitait, François-Joseph aurait-il suivi jusqu'au bout les conseils du baron, c'est-à-dire se serait-il résigné à ne plus « couvrir de son égide les princes d'Italie », ainsi que Londres l'y incitait ? Si, la possession du Lombard-Vénitien restant hors de cause pour l'instant, ainsi que le voulait Lord Malmesbury, le plan britannique « pour la sécurité intérieure des gouvernements des petits Etats » avait été adopté, avec retrait des habits blancs de Bologne et des pantalons rouges de Rome, des révolutions « garibaldiennes » n'auraient-elles pas éclaté plus ou moins rapidement à Parme, à Modène, dans les Romagnes pontificales, à Florence, dans les Deux-Siciles, dans la ville des Papes enfin ? Le problème de Milan et de Venise

ne se serait-il pas posé quand même, par la suite ? Remarquons que, dans cette hypothèse, la position de la Grande-Bretagne eût été fort différente de ce qu'elle fut au printemps de 1859. En effet, représentée à Turin par un des meilleurs soutiens de Cavour, Sir James Hudson, elle ne faisait pas d'objection fondamentale à l'unité italienne. Ce qu'elle craignait, c'était que le mouvement se fît par les armes françaises, avec extension de territoire et d'influence au profit de Paris.

Pour comprendre leur rigidité de 1859, il faut se souvenir que ces perspectives, François-Joseph et ses conseillers les avaient sous les yeux. Elles étaient inquiétantes. Ils choisirent donc d'accepter l'épreuve de force, d'autant qu'elle semblait pouvoir leur donner en Allemagne des avantages positifs. La déception survint, totale : défaites sur les champs de bataille, possibilité d'entrée en ligne des forces germaniques reportée, par la volonté de Berlin, du mois de mai à la fin de juillet. Ce délai laissa aux Franco-Sardes le temps de libérer la Lombardie, et à Napoléon III une chance de se dégager rapidement d'une situation internationale que, depuis ses déceptions du début de l'année, il savait périlleuse. L'arrêt brusque des hostilités, dont il parla à Victor-Emmanuel dès le 23 juin, veille de Solferino, ne fut, en effet, un coup de théâtre que pour des observateurs mal informés. En réalité, il restait dans la ligne de la souplesse dont l'Empereur faisait preuve depuis plusieurs mois. L'inattendu apparut pourtant sur un point. Logiquement, cette politique d'action et de prudence aurait dû permettre la libération de Venise par les canonnières de l'amiral Romain-Desfossés, la brigade Wimpfen et la population, — la prise de Vérone, place forte moderne, restant exclue comme affaire trop longue et trop lourde. Mais, sous le Second Empire, les préparatifs militaires français n'étaient jamais tout à fait à la heuteur des circonstances : l'escadre arriva tardivement dans l'Adriatique et c'est seulement le 8 juillet qu'elle se trouva prête à forcer les passes de la lagune, à Chioggia. A cette date, Napoléon III n'osait plus prolonger la crise, car il y avait trop d'armements prussiens, trop de conseils russes. Le 11, il demanda pourtant la Vénétie à François-Joseph. S'il

en avait perdu la capitale, celui-ci aurait peut-être pu sans déshonneur se montrer accomodant. Les armées alliées n'y ayant pénétré en aucun point, il ne pouvait être qu'intransigeant, et le fameux programme, « Des Alpes à l'Adriatique », ne fut pas intégralement accompli.

Suite naturelle de la souplesse napoléonienne, Villafranca étonne bien davantage quand on pense à la raideur autrichienne des mois précédents. Hübner l'a bien vu : « La bataille de Solferino avait été livrée le 24 juin ; le 28, le comte de Rechberg, successeur de Buol, m'adressa de Vienne une lettre particulière, disant que l'Empereur était décidé à lutter à outrance ; que toutes les mesures étaient prises pour continuer la guerre jusqu'au bout ; que la Prusse et l'Allemagne ne tarderaient pas à prendre couleur... J'ai reçu cette lettre à Castellamare le 6 juillet. Le 8, Rechberg me télégraphia de Vérone qu'une suspension d'armes avait été conclue ». La raison du brusque changement, cherchons-la dans les embarras financiers qu'a analysés au congrès milanais de 1959 le professeur H. Benedikt, dans les perspectives de guerre révolutionnaire en Hongrie qu'y a étudiées le professeur E. Koltay Kastner, et surtout dans la montée de Berlin.

C'est de sa mobilisation de cette époque que sortit la transformation de l'armée prussienne. Les contemporains y prêtèrent peu d'attention, mais elle allait se révéler, contre Vienne, puis contre Paris, l'un des plus graves résultats de la guerre d'Italie. Ce n'est pas qu'elle portât dans ses flancs, d'une manière inévitable, les événements qui allaient en sortir en 1866 et en 1870. Car, une fois la Péninsule rendue à l'indépendance, — sauf Venise demeurée captive sous le drapeau noir et jaune — Napoléon III devint un ami pour cet empire d'Autriche qu'en 1858 il songeait à détruire. De la même manière, il l'était devenu pour la Russie après Sébastopol. Et le successeur de Hübner à l'ambassade parisienne, le prince Richard de Metternich, fut ce que l'auteur du *Journal* n'avait jamais été, un hôte privilégié des Tuileries, — avec sa femme. Ainsi s'ouvrirent mille possibilités, dont l'avenir montra qu'elles furent mal exploitées. L'histoire se fait jour après jour...

Le Résumé de Hübner provoque une dernière réflexion. Berlin ayant été, de 1867 à 1945, le foyer principal de l'hostilité à la France, et la monarchie des Habsbourg s'étant écroulée en 1918 après une tentative de paix séparée qui nous est sympathique et que prolonge l'action de l'archiduc Otton, les hommes du XX[e] siècle sont tentés de donner de l'ancienne Autriche une image passablement déformée. Ils la voient plus « européenne », plus compréhensive à l'égard de notre pays qu'elle n'était. Moins ambitieuse aussi de conduire le centre du Continent, des duchés danois à la Sicile, selon une politique d'hégémonie que Paris ne pouvait accepter ni sous l'Ancien Régime, ni sous la Restauration, ni sous Louis-Philippe, ni sous Napoléon III. Ce dernier se trouva ainsi placé devant des problèmes plus compliqués que si la seule Prusse avait été à craindre. Mieux que nous, la génération de la guerre d'Italie savait ce qu'était l'empire de ces « Tedeschi » que Milan détestait. Elle avait lu *Mes prisons* de Silvio Pellico, tandis que nous ne pensons plus à ces choses-là, sauf quand un voyage nous amène à Trente, au musée du Risorgimento et devant le gibet où Cesare Battisti, député patriote et socialiste de la ville irrédente, fut pendu en juillet 1916, après avoir été fait prisonnier sous l'uniforme italien. C'était quatre mois avant la mort de François-Joseph, dont le texte de son ambassadeur de 1859 montre la forte volonté. Seulement, pour la plus grande chance de Napoléon III et de Victor-Emmanuel, celle-ci était au service d'un Etat qui, de tout temps, se montra beaucoup moins efficace que l'Etat prussien.

Henry CONTAMINE.

NAPOLÉON III ET L'AUTRICHE DE VILLAFRANCA A SADOWA (1859-1866) (1)

Pénétré de sa mission d'architecte et de pacificateur de l'Europe, pour laquelle il se sentait prédestiné, Napoléon III s'était assigné, dès le début de son règne, la tâche d'unifier l'Italie. Les raisons qui l'y poussaient étaient tant d'ordre sentimental — par suite de ses ataches et de son ascendance italiennes, — qu'idéologique — puisqu'il s'était fait l'apôtre de la liberté des nationalités — et, enfin politique, — car il espérait, en forgeant de ses propres mains une autre grande puissance latine, s'assurer sa reconnaissance et son alliance pour faire contrepoids au monde germanique. Mais, s'il était prêt à passer à des mesures extrêmes pour atteindre le but qu'il avait en vue, l'empereur des Français était fort loin d'envisager sans inquiétude les bouleversements inhérents à une éventuelle action violente. D'autant plus qu'un conflit armé déclenché contre l'empire des Habsbourg présupposait l'appui de la Russie — et

(1) Les sources de cet article sont avant tout la correspondance des ambassadeurs autrichiens, particulièrement de Richard de Metternich, ambassadeur à Paris (Archives de l'Etat autrichien, dossiers Paris, Londres et varia, 1859-1866). Les papiers Couza conservés à l'Académie roumaine ont été également consultés.

Voir aussi : Raoul Bessy, *L'Autriche et les Principautés Unies*, Académie Roumaine, Etudes et Recherches, t. X (Bucarest, 1938) ; G. Cioranescu, *Autour de quelques projets fédéralistes oubliés concernant le Bas-Danube*, dans *Revue des Etudes roumaines*, 1953, pp. 195-200 ; N. Iorga, *Partea lui Napoleon III in Unirea Principatelor* (Le rôle de Napoléon III dans l'union des Principautés), Bucarest, 1915 ; Henri Salomon, *L'ambassade du prince Richard de Metternich à Paris* (Paris, 1931).



formules permettant au gouvernement de Vienne de consentir à de nouveaux sacrifices tout « en sauvant la face ». Ses premières ouvertures il les fit lui-même, avant que la paix définitive ne fut encore signée à Zürich, le 10 novembre. Lors d'une entrevue, à Saint-Sauveur, avec le prince Richard de Metternich (qui devait être pendant douze ans ambassadeur d'Autriche à Paris et; avec sa femme, la célèbre princesse Pauline, un des intimes des Tuileries), il lui dit : « J'ai cherché toutes les combinaisons qui pourraient offrir une compensation à la perte d'influence que j'ai fait subir à l'Autriche. Si l'empereur François-Joseph voulait, je me joindrais à lui pour l'aider à prendre sa revanche en Orient. Le nom « Ost-Reich » semble indiquer une prédestination à l'agrandissement de l'Autriche en Orient ». Et, parmi les offres de Napoléon III il y avait celle de « placer un archiduc à la tête des Principautés danubiennes », formule qu'avait déjà suggérée, en 1848, Ion Maiorescu, alors agent de Valachie auprès de la Diète de Francfort. Mais Richard de Metternich écarta aussitôt cette proposition chimérique.

Le comte Walewski, ministre des Affaires étrangères, reprend le sujet avec le prince Metternich, le 28 octobre, — donc toujours avant la signature de la paix, — mais d'une manière plus nuancée, moins directe. Sans entrer dans les détails, il évoque l'avenir branlant de l'empire ottoman et sa désagrégation fatale. En vue de cet événement, aussi regrettable qu'inévitable, le gouvernement impérial s'est déjà mis en contact avec le gouvernement russe pour maintenir l'ordre établi jusqu'au moment de la liquidation finale. Il est nécessaire que les trois empereurs s'entendent pour résoudre, à un moment donné, et avec le moins de perturbations possible, le problème du démembrement de la Turquie d'Europe. « L'empereur accueillera », déclare Walewski, « sinon avec un complet désintéressement, du moins avec le plus vif désir de vous seconder, toute proposition venant de la part de l'empereur d'Autriche et qui aurait pour but de s'entendre sur cette éventualité. Si l'Autriche, la Russie et la France tombent d'accord, cette question si délicate, prévue depuis longtemps, mais justement crainte,

sera résolue le jour même où elle se présentera, et personne, pas même l'Angleterre, ne pourrait s'opposer à la force immense de notre action ». L'invite est claire et formelle ; le Ballhaus n'a qu'à exposer ses desiderata. Il est sous-entendu, toutefois, bien que de manière moins explicite, que l'aigle bicéphale devra se départir d'un autre de ses pennons, mais qu'afin d'obtenir la Vénétie pour l'Italie, Napoléon III est prêt à payer le prix qu'il faudra. Il propose, à cette fin, une entente entre la France, l'Autriche et la Russie, en mesure de vaincre la résistance britannique et de procéder à la dévolution de la succession ottomane. Le chiendent, c'est que le Pont-aux-Chantres pose aussi une condition pour accéder à l'accord, et cette condition est la revision de deux clauses, considérées humiliantes pour le tzar, du traité de Paris de 1856. L'une a trait à la neutralisation de la Mer Noire, l'autre à la délimitation de la frontière entre la Russie et la Moldavie dans la région à laquelle les autorités russes ont donné le nom de Bessarabie. Voilà le prix auquel l'alliance russe est à acquérir. Comme c'est l'Autriche, et non la France, qui aurait à gagner au partage des Etats européens du Sultan, ce sera au Cabinet viennois de débattre, en premier lieu, ce point avec les porte-parole de Saint-Pétersbourg.

Une prise de contact initiale a lieu, à Varsovie, entre le prince Gortchakoff, chef de la diplomatie russe, et le représentant du gouvernement de Vienne, le baron de Werner. Le ministre des Affaires étrangères du tzar avoue sans détours que seule l'abolition de ce qu'il appelle les « clauses offensantes » pourrait déterminer la Russie à se joindre à l'Autriche et à la France dans la question d'Orient. Ayant besoin de l'appui du Cabinet de Saint-Pétersbourg dans les pénibles circonstances qu'il traversait en octobre 1859, au lendemain de la défaite, le gouvernement autrichien accepte de s'informer auprès des puissances signataires du traité de Paris de leur réaction vis-à-vis des demandes russes. Richard Matternich n'en est pas moins chargé par son chef, le chancelier Rechberg, de confier à Napoléon III, ainsi qu'à Walewski, que si l'Autriche pouvait admettre, à la rigueur, la déneutralisation de la Mer Noire, il n'en était

pas de même du tracé bessarabien de la frontière russe, car, écrivait le comte Rechberg, « replacer la Russie sur la rive gauche du Danube aurait des suites graves. Ici, nos intérêts seraient manifestement en collision avec ceux du Cabinet de Saint-Pétersbourg », l'Autriche tenant à ce « que le Danube reste à l'abri de la domination russe ». Il est peu probable, ajoutait-il, « que les puissances accèdent à la proposition de défaire l'œuvre du congrès de 1856. L'Angleterre, notamment, formera une opposition des plus violentes », d'autant plus que « la Porte et la Moldavie ont des droits acquis ». Pour réfuter ce dernier argument, Gortchakoff expliquait au comte Széchenyi, ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, que « l'abrogation de la clause concernant la nouvelle délimitation des frontières russes en Bessarabie ne rencontrerait aucun obstacle ; qu'on était sûr de la Turquie ; que d'ailleurs ce n'est pas à elle que la cession territoriale avait été faite, mais à la Moldavie, qui, à l'heure qu'il est, ne tenait plus à cet empire que par des liens qui sont presque illusoires ». C'était là précisément le contraire de la thèse que le même Gortchakoff allait soutenir au Congrès de Berlin de 1878, lorsqu'il déclarait que les trois districts bessarabiens avaient été rendus non à une Moldavie, inexistante selon le droit international, mais à l'empire ottoman dont elle était une partie intégrante. Au demeurant, le cynique Gortchakoff s'est bien gardé d'expliquer la raison morale pour laquelle il aurait fallu tenir compte des droits acquis d'une grande puissance telle que l'empire ottoman, et non de ceux d'une petite principauté comme la Moldavie.

Entre temps, Rechberg faisait répondre par Metternich aux propositions de Napoléon III et de Walewski que l'Autriche était d'accord sur l'utilité d'une entente préalable relativement au sort de la Turquie d'Europe, pour ne pas « abandonner la distribution des lots au hasard, à la Russie et à la révolution ». Précisant son attitude à ce sujet, le chancelier autrichien s'oppose « à la formation de petits Etats indépendants... qui, tôt ou tard, deviendraient infailliblement la proie du colosse du Nord ». Quelles sont les ambitions autrichiennes ? Rechberg les dévoile, sans vouloir encore les présenter officiellement. Il s'agit

de proclamer Constantinople ville libre, d'annexer à l'empire des Habsbourg Scutari et Salonique, ainsi qu'un territoire reliant ces deux ports à la Monarchie, et, cette fois-ci, d'accepter qu'un archiduc devînt prince de Moldo-Valachie. Mais Vienne désire connaître, à son tour, ce que la France exigerait en échange de ces concessions massives. De ses pourparlers avec Walewski, Metetrnich tire la conclusion que ce que le gouvernement impérial poursuit ce sont, — « évidemment », — « des transactions dans les affaires d'Italie ». L'ambassadeur d'Autriche comprend sans peine qu'il s'agit de Venise et se rebiffe. C'est alors l'empereur lui-même qui, la veille même de la signature de la paix de Zürich, tend l'appât. « Sa Majesté », mande Metternich, « m'offrit les Principautés danubiennes, la rive de l'Adriatique et l'Egypte »... « Que vous en semble ? — me dit l'empereur — ...l'idée de l'Egypte me semble assez bonne ». — « Certainement », répondis-je, « si l'Autriche était assez forte en mer pour conserver cette acquisition lointaine. Mais il me semble que mon pays aurait des intérêts plus rapprochés en Orient. Les Principautés, qui touchent à l'Autriche, et les côtes de l'Adriatique nous fourniraient un agrandissement plus efficace ». — « Je le crois aussi », me dit Sa Majesté, « mais cela n'empêcherait pas que l'Egypte avec le Canal de Suez, le centre du commerce de l'Asie et de l'Europe, ne vous procure des avantages immenses, et ne vous mette à même, en aggrandissant votre marine commerçante, de relever votre flotte militaire au niveau de celle des grandes puissances maritimes ».

A Vienne, on pèse ces offres avec soin, mais aussi avec méfiance, puis on confie à Metternich la mission d'y répondre. Le Ballplatz continue à s'opposer à « la formation des provinces actuelles de la Turquie en petits Etats indépendants... qui finiraient probablement par être absorbés tôt ou tard ». Aussi Rechberg préfère-t-il « fixer d'avance la manière dont ils seraient absorbés pour éviter toute une phase pénible d'incertitude qui aboutirait au même résultat ». En d'autres termes, ce qu'il demande, c'est « un mode équitable de répartition des provinces chrétiennes de la Turquie entre les puissances déjà existantes ». A l'Autriche devront naturellement revenir « les rives

du Danube et les côtes de la Mer Ionienne... qui procureraient des avantages moins brillants, mais plus sûrs », car ce serait une « combinaison qui serait de nature à favoriser le développement de notre commerce et de notre marine ». Toutefois, si la jalousie qui existe entre la France et l'Angleterre au sujet de l'Egypte les poussait à assurer à l'Autriche une paisible domination sur ce pays si riche, le gouvernement de Vienne, bien que dépourvu d'une marine militaire importante, « hésiterait à repousser une semblable proposition », dont la réalisation « offrirait à son commerce des avantages incalculables et des débouchés immenses ». Toujours est-il que ces perspectives trop brillantes font craindre « un piège » à Rechberg, car le nouveau ministre des Affaires étrangères de France, Thouvenel, donne à entendre à Metternich, tout comme son prédécesseur, qu'en échange de son soutien des intérêts autrichiens en Orient, le gouvernement impérial s'attendrait à « certaines compensations dans la question italienne ». Il va même jusqu'à lui dire, plus explicitement encore : « qu'il était du plus grand intérêt de la France de voir l'Autriche se raffermir du côté du Danube » et « prendre ainsi une compensation pour la Vénétie autre part ». Et Metternich de conclure : « de belles phrases... à dorer la pilule qu'on voudrait nous faire avaler ». Napoléon III dit lui-même à qui veut bien l'entendre qu'il ne désire rien de plus que « de terminer la question italienne par des compensations à l'Autriche sur le Danube ».

Mais il veut le faire en parfait accord avec l'empereur François-Joseph. Thouvenel tient à assurer Metternich qu'il n'y a aucune puissance avec laquelle le gouvernement impérial puisse mieux s'entendre sur les affaires d'Orient qu'avec l'Autriche. « La France », déclare-t-il, « s'opposera, même par la force, à tout aggrandissement de la Russie vers l'Occident et elle ne lui permettra jamais de s'installer dans la Turquie d'Europe ». La base de l'entente entre Paris et Vienne au sujet de la question d'Orient ne peut donc être que « l'exclusion de la grande puissance moscovite de la Turquie d'Europe ».

Cependant, au début de l'été 1860, Napoléon III commence à déchanter. Il fait part à Metternich de sa crainte que la Russie

n'avalise pas les clauses de l'accord entre la France et l'Autriche concernant l'Orient. En effet, le tzar avait déclaré cet arrangement — dont il avait eu vent — « inadmissible jusqu'à la guerre ». L'ambassadeur de Russie à Paris, Kisseleff, avait, du reste, assuré le ministre des Affaires étrangères « que les populations des principautés danubiennes aimeraient plutôt rester sous la domination du Sultan que devenir autrichiennes » et « que l'on voulait à Saint-Pétersbourg une confédération de petits Etats » pour mieux les dominer sans doute. « L'entente est par conséquent très difficile et il faut maintenir le *statu quo* jusqu'à nouvel ordre », conclut l'empereur. Mais, pour l'avenir, l'Autriche pourrait réaliser ses projets si elle améliorait ses rapports avec la Prusse et l'Angleterre et suivait les conseils de l'empereur des Français. « Voici ce que je ferais », dit-il, « je prendrais en mains la cause des Principautés et, au lieu de m'aliéner le Monténégro, je payerais le prince Danilo pour le faire servir à ma cause. Avant tout je rallierais la Hongrie en la prenant par l'amour-propre national, et j'intéresserais les populations voisines du Danube à l'œuvre de l'émancipation des chrétiens d'Orient ». Metternich ajoute à ce projos ses remarques personnelles. « Ces paroles », écrit-il, « furent dites par l'empereur avec l'air inspiré qu'il prend quand il développe une idée de prédilection. Dans tout cela, il n'était pas question de la France. Je me permis de le faire remarquer à l'empereur. Sa Majesté m'assura que son désir sincère était que nous réussissions,... qu'il ne se mettrait pas contre nous, et que, selon l'époque et les événements, nous le trouverions derrière nous soit au premier, soit au second ou troisième plan ». Les temps avaient bien changé et on était loin des appels presque lyriques de Napoléon III aux représentants de François-Joseph en vue d'arriver à une entente complète entre les deux pays.

Mais l'empereur revient souvent sur les sujets qui lui tiennent à cœur et ne cesse d'engager l'empire d'Autriche à s'ériger en défenseur de la cause des chrétiens d'Orient, et notamment de ceux des Principautés danubiennes, où l'influence autrichienne pourrait, selon lui, remédier à l'état de choses peu satisfaisant provoqué par les efforts de la Russie. Cette idée se frayait,

du reste, un chemin dans le monde politique. En janvier 1861, le comte de Gobineau remettait un mémoire à Richard Metternich, dans lequel le brillant écrivain et diplomate français, fort de l'expérience acquise dans ses postes d'Orient, attirait l'attention du gouvernement de Vienne sur l'importance du mouvement d'émancipation dans les Balkans et le bassin du Danube et lui conseillait de se faire le champion des revendications des chrétiens de l'empire ottoman et même, au moment voulu, de se mettre à la tête de leur fédération. Napoléon III ne cache pas à Metternich « que la seule influence qui lui paraisse légitime en Orient, et qui ne contrarie en rien les intérêts de la France, est, selon lui, l'influence autrichienne » et qu'il regrette « de ne pas voir encore l'Autriche y prendre racine ». Encouragé, Metternich avoue que le jour où l'empire ottoman s'écroulerait, on désirait à Vienne « ne pas voir tomber en d'autres mains que celles de l'Autriche les provinces danubiennes et les côtes de l'Adriatique. Si une autre puissance quelconque touchait aux bords de *notre fleuve*, ce serait certainement un *casus belli* ». Napoléon III ne semble rien objecter à cette façon de voir, mais, de même que Thouvenel, conseille au gouvernement viennois de renoncer à son opposition systématique à toute émancipation des nations chrétiennes soumises à la suzeraineté du sultan, afin de se les attacher et de pouvoir leur faire comprendre ensuite l'intérêt qu'elles auraient à se rapprocher de l'Autriche pour éviter l'emprise de Saint-Pétersbourg. Il faudrait aussi, à cette fin, tâcher de « gagner un parti dans les Principautés ».

Ces conversations sont considérées par le fils du grand chancelier autrichien comme tout au plus des « syptômes » ; c'est après que Paris aura révélé ses propres intentions qu'on pourra « faire d'une exigence impossible, une affaire raisonnable ». Ce scepticisme aura été justifié. Dès que Metternich le serre d'un peu près sur les Principautés, l'empereur devient évasif, puis récalcitrant. Il lui démontre qu'il ne saurait agir dans le sens de l'incorporation des Principautés à l'Autriche, lui qui s'est tellement avancé, en 1856, dans le sens de l'indépendance et de l'union de ces pays. Tout ce qu'il a suggéré, par ailleurs,

c'est que, par l'adoption d'une nouvelle ligne politique, le gouvernement autrichien fasse en sorte que les Roumains proclament d'eux-mêmes un archiduc comme leur souverain pour se garantir contre le danger russe. En revanche, il fait ouvrir à Metternich, par l'entremise de Thouvenel, des perspectives du côté de l'Herzégovine, où l'armée autrichienne pourrait intervenir pour étouffer la révolte et acquérir ainsi des droits qu'elle ferait valoir lors du démembrement de l'empire ottoman. L'ambassadeur objecte qu'une telle action risquerait de créer un précédent, dont le gouvernement du tzar pourrait se prévaloir par rapport aux principautés roumaines. « Mais pas du tout », répond le ministre des Affaires étrangères français, « dans les Principautés il n'est pas question de massacres, de luttes entre les Turcs et les chrétiens ; il y a là un gouvernement régulier qui s'opposera toujours à une intervention quelconque ». Metternich trouve intéressante l'idée d'une pénétration autrichienne dans les Balkans, laquelle, par le fait qu'elle tendrait à remplacer l'influence russe, serait favorablement accueillie par la France, et même — espère-t-il — par l'Angleterre.

Il eut fallu cependant que cette pénétration s'effectuât de façon pacifique et avec le consentement des peuples du sud-ouest européen. Pour cela le Ballplatz aurait dû contribuer à la libération des nations chrétiennes soumises à la domination — effective ou nominale — de la Porte. Or, nous l'avons vu, l'empire autrichien était inflexible dans son opposition à la création de petits Etats indépendants dans la région danubienne et dans les Balkans, d'une part par crainte de leur absorption dans l'empire tzariste, et, d'autre part, parce que ces nouveaux Etats auraient entravé l'expansion autrichienne vers Salonique et la Mer Egée. La monarchie viennoise ne put donc prendre pied dans la Turquie d'Europe, ainsi que le lui avait suggéré l'empereur des Français. Ce dernier ne voyait pas s'écouler sans regret l'échafaudage diplomatique qu'il s'était efforcé de dresser. — « Nous aurions voulu », ne cessait-il de dire, « que, moyennant une compensation raisonnable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie ».

Devant l'impossibilité de trouver une monnaie d'échange pour l'abandon de Venise, Napoléon III se résigna à ce que l'Autriche la perdît par la guerre. Il donna un blanc-seing à Bismarck, lors de l'entrevue de Biarritz, en octobre 1865, et, en juin 1866, la Prusse et l'Italie attaquèrent l'Autriche, dont l'armée devait s'effondrer à Sadova, sous les coups de l'armée prussienne. La paix de Vienne, signée le 24 août de la même année, permettait à la France de transférer enfin à l'Italie cette Vénétie que ses négociations diplomatiques n'avaient pas réussi à arracher à l'Autriche.

Raoul Bossy.

LE PRINCE NAPOLÉON ET LA TOSCANE [1]

En commentant un groupe de documents inédits présentés par lui au IVe Congrès historique toscan, Georges Bourgin exprimait le vœu d'être admis un jour à examiner les archives privées du Prince Napoléon : « Nul doute », déclarait-il, « que les dossiers qui y sont conservés n'apportent un contingent de documents utiles à l'histoire de la Toscane en 1859 » (2). Ces documents, ajoutait-il, lèveraient certainement tout soupçon sur les intentions du Prince lorsqu'il vint en Toscane à la tête du Ve Corps d'armée français. En fait, on pouvait toujours se demander si les démentis répétés et énergiques du Prince à propos de sa prétendue candidature au trône granducal étaient sincères ou destinés à masquer son intention secrète de donner vie à un nouveau Royaume d'Etrurie, où il se serait installé, assurant ainsi l'hégémonie permanente de la France sur la péninsule.

Depuis que les discussions se sont éteintes, à ce sujet, de nouveaux documents ont été publiés et personne n'a tenté de reconstituer sur leur base l'histoire diplomatique de l'expédition française. Nous chercherons à le faire dans la présente étude.

A l'origine de l'événement se trouvent deux éléments tout à fait étrangers l'un à l'autre : le projet d'expédition en Italie centrale, à fin purement militaire, élaboré par le Prince Napo-

(1) Cet article, paru d'abord en italien dans les *Miscellanea in onore di Roberto Cessi* (Rome, 1958), a été traduit par M. G. Dethan.

(2) *La réunion de la Toscane en 1859 d'après les dépêches du ministre de France à Florence*, dans *Bolletino senese di Storia patria*, 1951-1952, pp. 279-304.

léon à la veille de la guerre, et la folle peur des modérés toscans à l'idée d'une reprise possible de l'agitation qui avait secoué le grand-duché entre la fin de 1848 et les premiers mois de 1849, et d'un retour à l'état chaotique de ces journées. Deux éléments qui, fondus ensemble, déterminèrent des complications inattendues.

Le 25 avril 1859, dans l'imminence du conflit, le Prince Napoléon proposait à son cousin d'attaquer l'armée autrichienne sur deux fronts : le front naturel, c'est-à-dire la frontière sardo-autrichienne, et un second qui devait surgir à la suite d'une diversion de grand style opérée par les forces françaises sur le flanc autrichien. S'il n'était pas possible d'effectuer un grand débarquement à Fiume et de marcher sur Vienne à travers la Croatie et la Hongrie, dépourvues de troupes régulières et prêtes à s'insurger, il était plus simple mais non moins efficace de débarquer simultanément des troupes à Livourne et à Civitaveccchia, de les faire joindre sur l'Appennin et filer droit sur Bologne et Ferrare pour contraindre l'armée autrichienne à utiliser une partie des forces de son front principal pour défendre la ligne du Po. Objectif final : Venise. Cette diversion aurait également pour résultat de faire s'insurger les populations de l'Italie centrale qui autrement ne bougeraient pas (1).

Le projet, même s'il ne fut pas accueilli intégralement, fut pris en considération par l'Empereur qui plus tard s'en prévalut. En tout cas, il est certain qu'il fut vite connu, même sous une forme vague, tant en Piémont qu'en Toscane.

Le 13 mai, Vincenzo Ricasoli écrivait à son frère que le bruit courait d'un débarquement de Plon Plon à La Spezia (2). Le même jour Giorgio Pallavicino se lamentait avec le général Ulloa sur la possibilité d'un nouveau Royaume d'Etrurie avec un Bonaparte à Florence (3). A Turin, Massari notait dans son journal une pensée identique (4), tandis qu'à Florence, Marco

(1) A. Comandini, *Il Principe Napoleone nel Risorgimento italiano*, Milan, 1922, pp. 119-127.
(2) *Carteggi di Bettino Ricasoli*, a cura di M. Nobili et S. Camerani, Rome, 1956, t. VIII, p. 39.
(3) G. Pallavicino, *Memorie*, Turin, 1895, t. III, p. 516.
(4) G. Massari, *Diario 1858-1860*, Bologne, 1931, p. 336.

Tabarrini signalait à son tour dans son journal le bruit selon lequel le corps d'armée commandé par le Prince Napoléon serait destiné à l'Italie centrale (1).

Il s'agissait donc d'une préoccupation répandue dans les milieux piémontais et sardes, issue du souvenir de l'éphémère Royaume d'Etrurie créée par Napoléon au début du siècle et de la conviction que son mariage avec la fille de Victor-Emmanuel devait valoir au Prince une place importante dans le futur appareil politique de la péninsule italienne. Mais la préoccupante hypothèse se transforma pour beaucoup en imminent péril quand peu de jours après on sut qu'effectivement le Prince s'était rendu en Toscane avec des troupes françaises pour assumer le commandement des forces militaires du grand-duché.

Qu'était-il arrivé pour décider Napoléon à donner suite au projet conçu par son cousin

Ici il convient de faire un pas en arrière.

Le 27 avril 1859, tandis qu'à Florence éclatait la révolution, Bettino Ricasoli partait pour Turin afin de se concerter avec Cavour, avec qui il conclut un accord sur l'envoi en Toscane de troupes piémontaises pour y garantir l'ordre intérieur. Mais bientôt Cavour avait été débordé par la suite des événements, la lente avance des troupes autrichiennes vers Turin et tout le travail d'organisation militaire en Piémont ; c'est pourquoi il s'était limité à envoyer quelques centaines d'hommes du corps de la Marine royale, qui avaient débarqué à Livourne, protection symbolique offerte par le royaume de Sardaigne au grand-duché sans grand-duc. Pour le moment, le ministre piémontais avait bien autre chose à penser qu'à l'ordre intérieur de la Toscane, très tranquille même quand elle faisait des révolutions. Dans l'admirable concorde où se déroulait tout le mouvement national, il ne voyait aucun danger de désordre. Les éléments réactionnaires avaient été déconfits trop récemment et avec trop d'éclat pour que l'on puisse craindre de leur part un réveil imprévu ; quant aux démocrates, depuis quelque temps ils se trouvaient réunis pour la plupart dans

(1) Archives d'Etat de Florence, Papiers Tabarrini, dossier 18.

le sein de la Société Nationale qui les contrôlait et les dirigeait d'une main ferme.

Mais, selon les modérés toscans, la situation n'était pas aussi rassurante que la voyait Cavour. Ils étaient convaincus avec raison qu'on ne pouvait compter sur la minuscule armée toscane, dont la participation au mouvement du 27 avril avait miné la discipline jusqu'au fondement, et ils craignaient cette maudite Livourne, tranquille et disciplinée pour le moment, mais dont on ne pouvait savoir ce qu'elle était en train de mijoter ; avec une gendarmerie peu nombreuse et discréditée, une bureaucratie plutôt infidèle et enfin une population qui dans certaines zones — la campagne —, était contraire au mouvement national, regrettait le grand-duc et obéissait au clergé, tous sans exception avaient une sainte terreur que la Toscane prenne feu d'un moment à l'autre, compromettant son sort futur et celui du mouvement italien.

C'est pourquoi, les renforts piémontais paraissant très insuffisants, Salvagnoli fut envoyé en mission à Turin.

Salvagnoli était une âme inquiète, il n'avait pas de convictions politiques fermes et surtout c'était un ambitieux peu porté à l'héroïsme. Si Ricassoli et ses collègues craignaient de ne pouvoir dominer un éventuel mouvement de foule, Salvagnoli, lui, était déjà envahi par la peur : il avait la hantise de Mazzini, du socialisme et de l'anarchie, et dans sa terreur il les mettait tous dans le même panier. Désireux d'aboutir au plus vite à un renforcement de l'autorité en Toscane, il crut bien faire de se diriger droit sur Alexandrie où se tenait le quartier général de Napoléon III.

Là se trouvait déjà un autre Toscan, Neri Corsini. Salvagnoli se joignit à lui et tous deux eurent séparément des colloques avec l'Empereur, le 17 mai. Corsini fut sans doute plus prudent, car lui aussi avait des souçons sur les intentions de Napoléon III à l'égard de la Toscane (1), mais Salvagnoli dépeignit de couleurs si sombres la situation du grand-duché qu'il ne lui en fallut pas plus pour persuader l'empe-

(1) E. Poggi, *Memorie storiche del Governo di Toscana*, Pise, 1867, t. III, pp. 14-15.

reur d'y expédier sur le champ le Prince Napoléon avec ses troupes.

Cette urgente requête (qui apparaît aussi dans la proclamation par laquelle le Prince annonce son arrivée en Toscane « appelé par vos représentants ») ne pouvait être plus agréable à l'Empereur. Il écrivit aussitôt à son cousin (1) qu'il avait eu des conversations avec Corsini et Salvagnoli ; il avait été informé par eux de l'état de la Toscane « qu'il faut absolument maintenir dans notre giron et qui menace de tourner au socialisme », et il avait décidé « pour des considérations politiques, aussi bien que militaires », de l'envoyer de Livourne à Florence avec la division Ulrich. Il lui ordonnait en outre de prendre le commandement des troupes françaises et toscanes et d'établir ses avant-postes sur les routes de Modène et de Bologne (2).

A la vérité, le Prince avait songé aux lauriers militaires, et la mission qui lui était ainsi confiée et dont il sentait toute l'ambiguïté ne le satisfaisait pas. Obligé d'obéir, convaincu qu'il ne s'agissait pas de mettre en action son propre plan de diversion sur le flanc autrichien, mais seulement de seconder les intentions personnelles de son impérial cousin, il commença à déclarer à qui voulait l'entendre qu'il n'allait pas de son plein gré en Toscane.

Cependant, à Turin, le matin du 18 mai, Cavour apprenait par le fidèle Massari que Salvagnoli était allé directement au camp français sans passer par la capitale piémontaise (3). Un doute dut se présenter à l'esprit du ministre lorsqu'il se souvint d'une autre mission diplomatique que Salvagnoli avait accomplie l'année précédente, de sa propre initiative, à Compiègne, où il avait plaidé devant l'Empereur la cause d'un Royaume de l'Italie Centrale confié au Prince Napoléon (4). Il exprima ses

(1) Il semble qu'il ait eu auparavant une conversation avec lui, en présence de Salvagnoli. Voir la lettre de Salvagnoli du 18 mai au soir à Ricasoli, dans *Carteggi di B. Ricasoli*, t. VIII, p. 69.

(2) Comandini, ouv. cité, p. 126.

(3) Massari, ouv. cité, p. 341.

(4) S. Camerani, *La Toscana alla vigilia della rivoluzione*, dans *Archivio storico italiano*, 1945-1946, p. 176 et s.

craintes à Massari et flétrit devant lui l'attitude de Salvagnoli : « Il s'est trouvé des Italiens pour appeler les étrangers chez eux ; ceux-là, l'histoire les vilipendera » (1).

Mais le mal désormais était fait et il fallait chercher à y remédier. Cavour se précipita à Alexandrie avec l'intention d'obtenir de Napoléon III l'annulation des ordres donnés pour le départ des Français vers la Toscane. Il n'y réussit pas ; mais, se rendant compte que l'expédition allait provoquer de gros nuages diplomatiques dans toute l'Europe, Napoléon III déclara officiellement que la France n'avait pas de visées sur le Grand-duché et il consentit à ce que Cavour tentât une action immédiate pour favoriser l'annexion de la Toscane au Piémont (2). La déclaration visait à calmer les appréhensions de la diplomatie européenne, mais l'Empereur était convaincu, d'après les conversations qu'il avait eues avec le représentant toscan Corsini, alors fervent autonomiste, que la Toscane était fort peu désireuse de s'unir à l'Etat sarde. En tout cas Cavour ne pouvait faire moins que de se prévaloir de cette arme plutôt modeste pour contrebalancer le gros poids d'une armée française en territoire toscan. Les résultats de sa diplomatie auraient été immédiatement compromis s'il n'avait pas rencontré, dans le cours de son action, un allié inattendu : le Prince Napoléon.

Le Prince arrivait à Livourne le 23 mai, précédé d'une renommée détestable tant parmi les Toscans que parmi ses compatriotes. Pour les Toscans, c'était un libertin, un mécréant, une figure vulgaire ; on disait qu'il avait épousé la douce fille de Victor-Emmanuel par pure ambition dynastique, et surtout il était, de toute évidence, le nouveau prétendant au trône grand-ducal. Comme la dynastie qui avait abandonné Florence peu de temps auparavant, si discréditée fut-elle, n'avait pas laissé une ombre de haine, on ne voyait pas bien quel avantage avaient les ex-sujets de Lorraine à échanger le pacifique et inoffensif Léopold contre l'exéburant napoléonide. On ne pou-

(1) Massari, ouv. cité, p. 347.

(2) Lettre de Villamarina, du 21 mai, dans Cavour, *Lettere edite e inedite*, a cura di L. Chiala, Turin, 1882-1887, t. III, p. CLXXII, et lettre du 20 mai à Boncompagni dans *Carteggio Cavour-Nigra*, Bologne, 1926, t. II, pp. 201-204.

vait non plus prendre au sérieux les raisons militaires officiellement déclarées de l'expédition. Si le Prince avait laissé le Piémont, où il combattait, pour descendre dans le Grand-duché avec un corps de troupes entier, que pouvait-il venir y faire ? La guerre ? Non, le front était trop loin et l'idée d'une manœuvre diversive ne pouvait être prise en considération. Pour la plupart donc, les intentions de « Plon-Plon » étaient claires. En lisant les correspondances du temps, nous trouvons cette pensée communément exprimée (1).

Les préoccupations de ses compatriotes étaient d'un genre tout à fait différent, mais non moins graves. La diplomatie officielle de Paris, peu enthousiaste pour la campagne d'Italie, aurait voulu que l'influence française s'affirmât de façon décisive dans le centre de la péninsule comme contrepoids à la menaçante expansion de l'Etat sarde. Mais comment confier une tâche aussi délicate à un tempérament semblable à celui du Prince, à un homme qui fréquentait volontiers des personnages de la gauche, qui ne faisait rien pour faire oublier son passé révolutionnaire et éclatait en imprudentes déclarations tout à fait contraires aux manières discrètes des diplomates de carrière ? (2).

Aussi, lorsque le Prince arriva à Livourne à bord de la « Reine Hortense », animé des meilleures intentions à l'égard de la Toscane et prêt à seconder ses impulsions patriotiques, il trouva pour l'accueillir un certain nombre de personnages officiels, du Commissaire sarde au Ministre français, tous prêts à lui rendre obséquieusement leurs devoirs, mais si mal disposés envers lui, qu'il sentit immédiatement la vive méfiance et l'antipathie qui les animait. Et cette antipathie, il la leur rendit aussitôt de tout cœur et l'étendit à tous les Toscans.

(1) Outre les lettres de V. Ricasoli, L.G. de Cambray Digny et Neri Corsini, voir ce que dit Poggi dans ses *Memorie...*, t. I, pp. 72-73, le journal de Tabarrini (22 et 25 mai 1859), les lettres de Virginia Tolomei à son mari (dans *Carteggio Cambray Digny - Tolomei Biffi*, pp. 21 et 23).

(2) Voir les jugements de Latour d'Auvergne et Gramont dans Massari, ouv. cité, pp. 344 et 346, et de Ferrière Le Vayer dans G. Bourgin, *La réunion de la Toscane*, art. cité, pp. 280-283 (lettre du 30 mai 1859, en réponse à l'intéressante dépêche de Walewski du 28 mai).

Ceux-ci cependant avaient entièrement tort, car ils ne s'étaient pas rendu compte qu'ils avaient à faire à un sincère et vieil ami de l'Italie. Tel, en effet, il s'était révélé à la fin de 1848 quand il écrivait à Farini : « Union de l'Italie, voilà ce qu'il convient d'écrire sur votre bannière ». Il avait toujours conservé et ouvertement exprimé ces sentiments et avait appuyé avec décision l'alliance de la France et du Piémont. Avec Cavour, il avait établi des liens d'une cordialité qui dépassait largement les limites étriquées des rapports diplomatiques ; à tel point que, lorsqu'il reçut l'ordre de partir en Toscane, il lui écrivit aussitôt pour lui proposer l'immédiate annexion de la Toscane au Piémont et lui demander des instructions politiques précises, car il n'avait reçu de l'Empereur que des directives militaires et encore assez peu claires (1).

Bientôt pourtant Napoléon III se décidait à donner à son cousin plus de détails sur sa mission. Après avoir apporté quelques modifications à la proclamation que le Prince avait préparée à l'intention des Toscans, effacé le nom du roi de Sardaigne, parce qu'il ne pouvait admettre qu'un prince français agît sous les ordres d'un modeste roi sarde, après avoir aussi rayé le mot « liberté » trop de fois répété, il ajoutait : « Je compte sur ton intelligence, comme sur ton amitié pour ne pas sortir des limites que j'ai fixées. Réfléchis bien que la mission que je te donne est de la plus haute importance et que tu peux te faire une très belle réputation si tu agis avec un grand discernement, surtout si tu te pénètres à chaque instant de cette vérité que tu ne dois rien faire que je ne ferais moi-même » (2). Tout cela était bien sibyllin et entièrement négatif : en somme, Plon-Plon devait se borner à éviter toute déclaration politique compromettante.

Bien différentes étaient les instructions que lui envoyait son beau-père. Le roi Victor-Emmanuel lui écrivait qu'il allait envoyer le comte de Saint-Front pour préparer les voies de l'annexion et ajoutait : « Fais ce que tu pourras en ce but et,

(1) *Carteggio Cavour-Nigra*, t. II, pp. 200-201.
(2) Comandini, ouv. cité, p. 131 : lettre du 20 mai.

si cela est possible, que ce soit fait de bonne grâce de la part de cette nation (la Toscane) » (1).

Sans se soucier des conseils de son impérial cousin, Plon-Plon fit alors connaître clairement et publiquement sa pensée. Il ne se borna pas à rabaisser le caractère militaire de l'expédition, mais à Boncompagni, au ministre français, Ferrière Le Vayer, et à d'autres il dit qu' « il était assez ennuyé de venir en Toscane en se faisant soupçonner de visées ambitieuses, principalement par les diplomates. Tous les démentis officiels ou officieux ne suffiraient à exclure ces soupçons ; un seul fait était nécessaire et ce fait était la proclamation immédiate de l'annexion de la Toscane au Piémont ». Le Prince agissait selon ce qu'il avait écrit à son ami Cavour, mais pour Boncompagni ce langage était inattendu, ahurissant et cette proposition bien précipitée. Plein de préventions contre l'hôte illustre, qu'il ne croyait pas sincère, conscient du fait que le courant autonomiste était encore trop fort en Toscane, il n'approuva ni ne rejeta complètement l'idée de l'annexion, mais répondit prudemment qu'il ne croyait pas « que le pays fût assez bien disposé à cela » (2).

Telle est la version officielle de la conversation, consignée dans le procès-verbal du Conseil des ministres toscan, auxquels Boncompagni rapporta l'entrevue. Dans le journal de Tabarrini elle apparaît sous un jour très différent : « Le Prince demanda brusquement au Commissaire s'il avait institué une Garde Nationale et donné la pleine liberté de presse. La réponse étant négative, il ajouta : Vous n'avez donc fait que des bêtises ! » (3). En donnant ainsi des conseils qu'on ne lui demandait pas, il irritait les ministres toscans et se faisait soupçonner d'intentions inavouables.

Les réactions du ministre français n'étaient pas moins vives. A s'entendre prêcher l'annexion de la Toscane au Piémont dans l'immédiat, il fut saisi d'un vif effroi : la politique offi-

(1) *L'Italie libérée. Lettres au prince Napoléon*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1923, p. 847.

(2) S. Camerani, *I verbali del governo provvisorio toscano (1859-1860)*, dans *Il Risorgimento*, 1951, p. 147.

(3) Journal de Tabarrini, à la date du 25 mai 1859.

cielle de Paris se trouvait annihilée en un clin d'œil par les imprudentes déclarations d'un des personnages les plus autorisés de la Cour impériale. Très préoccupé, il informa le ministre Walewski, qui à son tour communiqua les faits à l'Empereur, en le priant de modérer son cousin (1).

Napoléon III écrivit donc à celui-ci : « Je t'avais recommandé de ne point te mêler des affaires intérieures du pays, mais aujourd'hui je reçois la nouvelle que tu as engagé M. Farini à soutenir cette cause (l'union au Piémont). Je te renouvelle ma recommandation de ne rien faire » (2).

Enfin, pour l'éloigner des idées d'annexion au Piémont, il lui écrivait encore le 28 mai : « On m'a fait insinuer que tu aurais un très beau rôle à jouer, qui consisterait à faire revenir le fils du Grand-duc, lui faire accepter une constitution et une alliance avec le Piémont. Pour ma part, je ne serais nullement opposé à un pareil arrangement, s'il était possible dans l'état actuel des esprits. C'est à toi d'en juger » (3).

Une nature différente aurait peut-être été flattée à l'idée de « jouer un très beau rôle » diplomatique. Celle du prince Napoléon était d'une rude franchise et n'entendait pas dévier de la ligne qu'il s'était tracée. Il écrivit à Cavour une lettre confidentielle, lui faisant un tableau catastrophique de la Toscane : Boncompagni, Mezzacapo, Ulloa n'avaient aucune initiative. Personne ne pensait à la guerre, ni même à la préparer. Si on parlait d'union, on ne rencontrait que méfiance et hostilité. Aussi le moment ne lui semblait pas venu de quitter cette « nation d'eunuques conduite par des femmes » (4). Quant à l'Empereur, il lui répondit nettement qu'il jugeait « déplorable et presque ridicule » sa proposition d'appuyer le retour du fils du Grand-duc ; il insistait pour l'union au Piémont ou, s'il fallait conserver l'autonomie de la Toscane, pour une dynastie savoyarde (5).

(1) P. Matter, *Cavour et l'unité italienne*, Paris, 1927, t. III, p. 205.
(2) *Correspondance inédite de Napoléon III avec le prince Napoléon*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1924, p. 535.
(3) *Idem*, p. 537.
(4) *Carteggio Cavour-Nigra*, t. II, pp. 209-211 : lettre du 27 mai.
(5) Comandini, ouv. cité, pp. 138-140.

Mais l'Empereur se tut. Sa réponse du 1er juin ne contient aucune allusion à la solution du problème toscan.

La situation continua à traîner de cette manière pendant quelques jours encore, provoquant les soupirs anxieux du ministre Ferrière (1), les vives polémiques du Prince avec le commissaire Boncompagni (2) et l'embarras de Cavour, qui, irrité contre la Toscane pour l'aide trop mince qu'elle avait apporté à la guerre, se sentait pleinement solidaire de ce que faisait et disait le Prince, mais ne pouvait le déclarer publiquement sans se mettre en désaccord avec l'Empereur (3). Tout cela s'aggravait d'un nouveau différend : Boncompagni et le gouvernement toscan demandaient avec insistance au Prince, s'il s'en allait, de laisser un contingent de Français pour maintenir l'ordre intérieur, tandis que le Prince, mécontent de tout et de tous, refusait d'accéder à cette requête.

Le 11 juin, il quittait Florence avec toutes ses troupes et celles de Toscane qu'il avait pu y joindre, sans laisser dans la ville le moindre soldat.

Cet ami de l'Italie, soutien convaincu de son indépendance (il avait écrit à l'Empereur que le rétablissement en Toscane de la dynastie lorraine serait « un crime contre l'Italie que vous voulez émanciper ») (4), n'avait rencontré dans sa mission que méfiance et aversion.

Entre lui et les Toscans existait une incompatibilité de caractère absolue : le Prince était un tempérament inquiet, un homme d'action qui se jetait avec toute son énergie dans n'importe quelle entreprise ayant éveillé son enthousiasme ; et il était tombé dans un pays ou action et énergie étaient des mots peu appréciés depuis bien longtemps. De fait, les Toscans sortaient à peine d'un régime somnolent qui avait contribué à les rendre insouciants et sceptiques. Leur participation au mouvement national avait été spontané et sincère dans les principales villes, mais, une fois leur premier enthousiasme refroidi, les esprits

(1) G. Bourgin, art. cité, pp. 284-285 : lettres du 7 et du 8 juin.
(2) Comandini, ouv. cité, p. 148 : lettre du Prince Napoléon du 9 juin.
(3) *Idem*, p. 143 : lettre de Cavour au Prince du 8 juin 1899.
(4) *Idem*, p. 140 : lettre du 30 mai 1859.

s'étaient reposés dans un confiant optimisme : le Piémont et son grand allié feraient ce qu'il y avait à faire. Imprimer au pays une ardeur belliqueuse qu'il ne connaissait plus depuis des siècles était une entreprise désespérée. Vaincre l'esprit autonomiste enraciné dans l'élite de la population, effacer le souvenir d'un gouvernement paternel qui ne s'était point fait haïr, même lorsqu'il avait eu recours aux baïonnettes autrichiennes, bouleverser les idées, les sentiments, les habitudes séculaires, étaient des choses qui pouvaient être tentées par un Ricasoli, c'est-à-dire un des leurs, mais non par un prince qui n'avait rien à voir avec la Toscane et dont on ne savait pas trop quels motifs il avait pour venir faire la loi et parler, lui Français, d'union et de liberté.

Pourtant, l'on peut affirmer que l'attitude du prince Napoléon, si peu diplomatique et si peu soucieuse des intérêts français fut-elle, a été constamment droite et tendue vers un seul but : favoriser l'union de la Toscane au Piémont. On ne saurait en dire autant de la position de l'Empereur.

Dans toute sa carrespondance, il apparaît évident qu'il entend ne pas se compromettre. Il renvoie toute décision et se borne à attendre les événements, maintenant l'attitude ambiguë qui est caractéristique de toute sa politique. Cela ne veut pas dire que Napoléon III ait tenté effectivement de constituer un Etat dans l'Italie centrale sous le gouvernement d'un napoléonide : ç'aurait été une solution que les gouvernements européens n'auraient pas accepté facilement et il s'en rendait bien compte. Mais il ne fallait pas négliger cette possibilité, si éloignée fut-elle, d'assurer de façon durable l'hégémonie française en Italie, d'obtenir quelqu'avantage inattendu, de mettre enfin la diplomatie européenne en face du fait accompli. Mais l'Empereur n'avait pas prévu que cette politique assez tortueuse serait traversée par les manifestations impétueuses de son cousin, qui se refusait à n'être qu'un pion dans le jeu impérial.

Sergio CAMERANI.

EMILE OLLIVIER ET LA GUERRE DE 1859 (1)

Emile Ollivier, pour ses dix-huit volumes de l'*Empire libéral,* est considéré comme l'historien officiel du Second Empire. L'ouvrage — à part le premier volume qui traite du principe des nationalités avant 1848, et le dernier volume consacré à un index général et analytique — va de l'élection à la Présidence du prince Louis-Napoléon jusqu'à la proclamation de la IIIe République.

La dernière partie du troisième volume concerne la période qui s'étend de l'attentat d'Orsini à la rupture des relations diplomatiques franco-autrichiennes, et elle se termine par cette conclusion : « Ainsi cette guerre était à la fois légitime et forcée, généreuse et favorable aux intérêts français. Elle ne constituait pas un acte despotique du pouvoir personnel ; elle avait été dans le vœu de tous les penseurs de la France libérale depuis le commencement du siècle » (2).

Le récit de la guerre de 1859 se trouve dans le quatrième volume, où Emile Ollivier fait l'éloge de Napoléon III pour avoir déclaré « une guerre d'affranchissement » (3), pour avoir déployé « une activité infatigable » dans l'organisation de ses

(1) La politique extérieure de Napoléon III a été étudiée par un grand nombre d'historiens français et nous pouvons citer P. de la Gorce, H. Debidour, Ch. Seignobos, A. Pingaud, G. Pagès et P. Renouvin, mais il faut dire que les conclusions sont contradictoires et qu'il n'existe pas un travail détaillé d'ensemble. Sur le principe des nationalités dans la politique extérieure de Napoléon III, il faut signaler la remarquable étude de P. Henry, *Napoléon III et les peuples,* Gap, 1943. Sur la politique italienne de l'Empereur, voir : S. Mastellone, *Gli agenti francesi in Italia e la politica del Walewski dopo Villafranca* (*Rivista Storica Italiana,* 1951).

(2) E. Ollivier, *L'Empire libéral. Etudes, récits, souvenirs,* vol. III, Paris, 1899, p. 589.

(3) E. Ollivier, *L'Empire libéral, op. cit.,* vol. IV, Paris, 1899, p. 112.

troupes, et pour ses « conceptions stratégiques » pendant la campagne d'Italie (1). Il nie que l'Empereur ait donné l'ordre au Prince Napoléon de débarquer à Livourne pour lui « préparer la couronne de Toscane » (2) ; il justifie la décision prise par l'Empereur de conclure les préliminaires de Villafranca en alléguant qu' « il n'y avait aucune illusion à se faire sur les conséquences de l'entrée en scène de l'Allemagne sur le Rhin » (3) ; il souligne que d'une part l'Empereur cherchait à l'égard du Pape la solution la plus conforme « aux véritables intérêts du Saint-Siège » (4), et que d'autre part « il n'entendait nullement combattre les résolutions auxquelles le Piémont avait cru devoir s'arrêter à l'égard de l'Italie centrale ; il voulait simplement remplir un devoir international » (5).

Or quelle est l'opinion d'Emile Ollivier sur les Piémontais, sur les Toscans, bref sur l'Italie pendant la guerre de 1859 ? Voici son état d'esprit et ses antécédents : « J'aimais d'un amour d'enfance cette Italie sur les rivages de laquelle ma mère avait ouvert les yeux pendant l'émigration ; j'admirais son génie, sa langue, sa littérature ; mon imagination vivait dans l'art de la Renaissance ; je connaissais presque tous les Italiens éminents ; Mazzini avait été l'hôte de mon père à Marseille ; mon oncle établi à Livourne avait fait les frais de l'*Assedio di Firenze* de Guerrazzi ; Giuseppe Ferrari m'avait donné quelques leçons de philosophie ; l'exilé modénais Giannone m'avait enseigné sa langue ; j'avais vu les canons autrichiens braqués sur les places de Venise, de Milan et de Florence ; j'avais été obligé de fuir de Livourne après l'entrée des Autrichiens pour éviter une arrestation ; j'avais partagé les douleurs et les angoisses des patriotes italiens : à la pensée qu'elles allaient cesser, mon cœur s'exaltait de joie » (6).

Une telle préface laisse prévoir un jugement plutôt favorable, sinon enthousiaste ; elle permet de s'attendre à une

(1) E. Ollivier, *op. cit.*, *vol.* IV, p. 139.
(2) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 142.
(3) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 222.
(4) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 348.
(5) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 392.
(6) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, pp. 98-99.

narration empreinte de sympathie, sinon d'émotion : au contraire, le ton est irrité et fréquents sont les reproches au Piémant « insuffisant », à l'Italie « inerte » (1). Selon Emile Ollivier, les Toscans, à l'exception d'une petite minorité, acceptaient, plutôt qu'ils n'en avaient le désir, de devenir indépendants, « à condition de ne pas interrompre leur *dolce vivere*, et de n'entendre parler ni d'impositions exceptionnelles, ni de levées » (2). « Quoique constamment battus », c'est « par leur acharnement intrépide » (3) que les Piémontais réussirent à se ranger parmi les vainquéurs. Cavour ne se montra pas « compréhensif » au moment des préliminaires de Villafranca et il fit voir « à quel degré d'inintelligence et de folle passion descendent parfois ceux qu'on appelle grands » (4). En conclusion, Napoléon III ne vit pas appréciée son intervention généreuse et ne rapporta d'Italie qu'amertume et déception : « L'apathie invincible des Italiens l'avait déçu, l'indiscipline du roi de Sardaigne l'avait contrarié, la facilité des Lombards à reprendre, sur l'apparence d'une défaite, les couleurs autrichiennes l'avait froissé, la persistance à lui prêter, en Toscane et à Naples, des velléités dynastiques imaginaires l'avait blessé, l'outrecuidance à ne tenir aucun compte de ses convenances et à ne le considérer que comme un instrument dont on se sert et dont on se moque l'avait choqué » (5).

Cette sombre présentation de la campagne qu'on appelle en Italie la seconde guerre d'indépendance, est d'autant plus surprenante qu'elle contraste ouvertement avec le tableau d'une Italie prête à se soulever contre les Autrichiens, que le même Ollivier avait brossé le 27 avril 1859. Ce jour-là, en effet, il avait affirmé devant les membres du Corps législatif : « Un sentiment unanime passionne l'Italie ; tout le long de l'Apennin gronde un cri de fureur contre l'Autriche ; les violents comme les modérés, les constitutionnels comme les républicains, les femmes comme les hommes demandent avec rage l'expulsion des *barbares ;* et

(1) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 273.
(2) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 177.
(3) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 204.
(4) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 256.
(5) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 222.

trouvant dans cette haine l'union qui lui a manqué, l'Italie se rallie sous les bannières du Piémont et appelle la France » (1).

La contradiction est trop évidente pour qu'on n'y cherche pas une explication. Dans son for intérieur, l'auteur de l'*Empire libéral* est conscient de ses dispositions contradictoires : d'un côté ses attaches avec l'Italie, de l'autre des critiques très amènes ; d'une part l'exaltation du sentiment national chez les Italiens, de l'autre la constatation d'une torpeur très généralisée et d'un égoïsme incroyable. Pour justifier cette curieuse attitude, il avoue qu'il n'a pu se convertir à l'idée de l'unité piémontaise. L'unité de l'Italie sous l'égide du Piémont lui aurait inspiré d'une invincible répugnance ; la redoutant comme aussi fatale à l'Italie qu'à la France, il aurait préconisé pour la Péninsule une confédération républicaine à l'instar de celle des Etats-Unis ou de la Suisse « dans laquelle l'unité militaire et royale n'eût ni étouffé des individualités historiques, ni étendu son niveau bureaucratique sur tant de centres de gloire » (2).

Toutefois cette explication ne nous paraît pas acceptable. Les patriotes italiens, qui, comme Giuseppe Ferrari, penchaient pour une solution fédérale, étaient contraires à Napoléon III ; or dans le quatrième volume de l'*Empire libéral*, la guerre d'Italie est au contraire l'occasion d'un éloge de l'Empereur et de son action.

Une explication nous est venue à l'esprit. Après la chute de son ministère en août 1870, Emile Ollivier partit aussitôt pour l'Italie. Il allait y tenter une dernière chance « en essayant d'y ranimer » (3) ses amis et de les décider à porter un secours efficace à la France. Son espérance fut vite déçue : il trouva chez les Piémontais une hostilité marquée contre la France, qu'ils accusaient d'avoir fait perdre à Turin, par la Convention de septembre, son titre de capitale. Lorsqu'Emile Ollivier, ayant repris en 1894 le projet qu'il avait formé en 1870 d'écrire « un livre » sur l'Empire et sur son ministère (4), en arriva à l'ex-

(1) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 101.
(2) E. Ollivier, *op. cit.*, vol. IV, p. 99.
(3) E. Ollivier, *Lettres de l'exil, 1870-1871*, Paris, 1921, p. 90, Pollone, 16 novembre 1871.
(4) E. Ollivier, *Lettres, op. cit.*, p. 9, Pollone, 14 octobre 1870.

position des événements de la guerre franco-austro-piémontaise qui s'était déroulée quarante ans auparavant, peut-être ne pardonnait-il pas encore à ses amis piémontais de ne pas avoir aidé son pays. En d'autres termes, le jugement défavorable émis par Emile Ollivier sur la participation italienne à la guerre de 1859 aurait été motivé par le fait qu'en 1870 Victor-Emmanuel II et son gouvernement n'avaient pas secouru la France, sans laquelle ils n'eussent pas secoué le joug de l'Autriche. N'écrivait-il pas déjà le 25 novembre 1870 à Ernest Adelon : « Comme je n'ai pas mes documents français et que d'autre part 1870 n'est que la conséquence de 1859 et 1866, je me suis mis, étant en Italie, à creuser 1859 » (1).

Comme on le sait, Emile Ollivier tenait pendant les périodes les plus importantes de sa vie un journal où il notait projets, lectures, rencontres, choses vues ou entendues. Il fait allusion à son *Journal quotidien* dans l'*Empire libéral* qui a d'ailleurs le sous-titre suivant : Etudes, récits, souvenirs. L'année 1859 de ce *Journal* a été publiée dans la *Revue des Deux Mondes* (2). Mais, ayant remarqué que le texte publié par les soins de la femme d'Emile Ollivier ne comportait pas certains passages cités dans l'*Empire libéral,* nous nous sommes adressé aux héritiers du ministre de Napoléon III, et la fille de celui-ci, Madame Geneviève Troisier, à laquelle nous exprimons notre respectueuse gratitude, a mis à notre disposition le texte intégral de l'année 1859 dudit *Journal.*

La lecture de ces notes est très intéressante : elle nous fait connaître l'état d'âme des libéraux français en face de la guerre voulue par Napoléon III pour libérer un pays soumis à la domination étrangère.

En 1859 Emile Ollivier faisait partie, avec Jules Favre, Picard, Darimon et Hénon du petit groupe de l'opposition qui existait au sein du Corps législatif. Lorsque, dans les premiers jours de janvier, commencèrent à circuler les premiers bruits d'un conflit possible avec l'Autriche, les membres de l'opposition étaient

(1) E. Ollivier, *Lettres, op. cit.*, p. 12, Moncalieri, 25 novembre 1870.
(2) E. Ollivier, *Journal intime, 1859,* in *Revue des Deux Mondes,* 1er août 1925, pp. 591-623.

incertains sur l'attitude à prendre. Ollivier était d'avir de refuser la confiance au Gouvernement s'il proposait le vote de crédits : le Gouvernement impérial ne pouvait en effet procurer à l'Italie ni la liberté ni l'indépendance ; celui qui avait détruit la liberté dans son propre pays ne pouvait commencer sincèrement une guerre pour l'établir chez les autres.

Le 12 janvier (1) Ollivier exposait dans son *Journal* l'enchaînement de ses idées (2) : « L'indépendance italienne n'est-elle pas à Rome aussi bien qu'à Milan ? Ainsi, si vous recherchez l'indépendance italienne, vous mentez lorsque vous dites que vous respecterez les Etats du Pape ; ou bien si vous voulez respecter les Etats du Pape, vous mentez lorsque vous vous posez en champion de l'Italie. Le vrai but de la guerre, c'est d'occuper une armée oisive, de distraire la France de sa liberté perdue, de se donner le droit d'excuser la continuation des lourdes charges de notre budget et de se créer la possibilité de les aggraver encore sans craindre l'opinion publique. Quels résultats peut-elle avoir ? Si elle est favorable, le rajeunissement de la légende impériale (l'aigle est rouillée, elle sera redorée) ; l'affermissement de Napoléon en France, la prolongation de notre bail avec la servitude, un accroissement territorial du Piémont ou la création d'un royaume bonapartiste en Italie. Or l'Italie et l'humanité sont intéressées à ce que la légende impériale continue à se détruire, à ce que la liberté renaisse en France, et rien ne peut être plus fatal aux futures destinées de l'Italie que l'extension du Piémont ou la création d'un royaume bonapartiste. Et ces malheurs, à quel prix les aurons-nous achetés ? Ruine de notre commerce et de notre industrie, accroissement de la misère du peuple, augmentation de la dette et des impôts, enfin rupture de l'alliance avec l'Angleterre. En retour nous

(1) Les parties du *Journal* mises entre guillemets sont inédites.

(2) Le 15 janvier 1859, Emile Ollivier écrivait à Eugène Guiter : « Ici tout est en émoi. La guerre, la guerre, on ne s'occupe que de cela. L'opinion publique en général s'est prononcée vivement contre, et je partage le sentiment de l'opinion publique. Selon moi, l'indépendance de l'Italie n'est qu'un prétexte et qu'un mot. Au fond, l'indépendance de l'Italie n'est qu'un prétexte et qu'un mot. Au fond l'Empereur ne songe qu'à affermir sa dynastie et à faire taire l'opposition intérieure qui naît tout doucement ». (*Lettre inédite*).

n'acquerrons pas l'amitié sincère de la Russie, à moins que nous ne descendions plus avant dans le despotisme ou que les cosaques ne deviennent des libéraux, deux hypothèses que je suppose actuellement impossibles. Nous n'aurons pas même la reconnaissance de l'Italie ; elle aura envers nous dans le présent les sentiments des Italiens de 89 et d'Alfieri, et dans l'avenir, quand elle se sera rendu compte de l'obstacle que nous avons créé à ses destinées, elles nous exécrera. Si la guerre est défavorable, si elle suscite une nouvelle coalition, nous pourrions voir une nouvelle invasion qui cette fois ne respecterait peut-être pas l'intégrité de notre territoire, même tel qu'il est réduit par les victoires du Premier Empire ».

La faiblesse internationale de la France en cas de conflit était claire à première vue. Elle ne pouvait pas compter sur l'Angleterre et n'avait que l'amitié de la Russie ; mais une alliance avec le tsar contrastait avec les raisons idéales d'une guerre faite au nom de l'indépendance et de la liberté. Le 15 janvier, Ollivier insistait sur ce point dans son *Journal :* « La signification européenne de cette Puissance est la même que celle de l'Autriche. N'a-t-elle pas toujours professé la haine des nationalités ? N'est-ce pas elle qui a écrasé la Pologne, la Hongrie, la Grèce, les Provinces Unies, le Caucase ? Et pourquoi s'éloigne-t-elle de l'Autriche ? N'est-ce pas uniquement parce que l'Autriche ne nous a pas assez témoigné de haine lors de la dernière guerre ? L'indépendance de l'Italie n'est pour elle que le moyen d'exercer une vengeance personnelle ; elle veut punir l'Autriche de ne l'avoir pas assez aidée dans ses entreprises contre la liberté et l'indépendance des nations, et lui apprendre ainsi à ne plus se séparer d'elle dans l'avenir, lorsqu'elle poursuivra de nouveau de pareils desseins. En d'autres termes, la Russie ne vous assiste que pour rendre l'Autriche ennemie de la liberté et de l'indépendance, même contre ses propres intérêts. Et l'on invoque, pour obtenir notre approbation, la liberté et l'indépendance ! » (1).

(1) Le 19 avril il ajoutait dans son *Journal* : « L'Angleterre est la seule nation libérale... La Russie est une menace perpétuelle pour nous. Elle nous caresse quelquefois, mais elle a dans son histoire [le] meurtre de

Ces problèmes troublaient tous ceux qui n'avaient pas approuvé le coup d'Etat du 2 décembre, et les opinions étaient profondément divergentes : les libéraux comme les républicains n'arrivaient pas à s'entendre entre eux. Dans une réunion chez Thiers, Duvergier de Hauranne et Rémusat se prononcèrent pour la guerre, Thiers contre. Les extrémistes en arrivaient à préférer mettre leur espoir dans une défaite plutôt que supporter « le régime actuel » ; mais Ollivier redoutait une telle éventualité : « L'erreur de certains de nos amis, c'est de ne pas savoir qu'une défaite ne détruit un gouvernement en France que lorsqu'elle va jusqu'à l'invasion... Et nous ne sommes pas plus sûrs d'être plus heureux que Lafayette et les membres de la Chambre de 1815 n'étaient sûrs d'empêcher la marche de l'ennemi en prononçant la déchéance ».

De plus en plus indécis, Ollivier continuait à enregistrer ses pensées avec une extrême sincérité, nous livrant ainsi un débat intérieur presque dramatique, un colloque avec lui-même d'une indiscutable profondeur morale. Voici ce qu'il écrivait le 31 janvier 1859 : « On ne fait pas une guerre nationale mais dynastique. Voici deux ans que le pays est tranquille ; il pourrait se réveiller en sursaut, chercher la liberté et, ne la trouvant pas, se fâcher. Contre cette éventualité on nous prépare une guerre. Je crains qu'elle ne soit pas sincère et qu'à l'exemple de ce qui a eu lieu en Crimée, après avoir répandu à flots le sang et l'or de la France, on ne s'arrête au moment d'obtenir les résultats sérieux. Dans la dernière guerre, en effet, je vois bien ce que le gouvernement a gagné depuis qu'il peut parler à tout propos du traité de Paris ». Croit-on que la nation oublie « que son âme est toujours l'âme libérale de nos pères de 89 ? Aujourd'hui on ne veut faire en Italie rien d'autre que ce qu'on a accompli en Crimée. Le gouvernement de la loi de sûreté, de l'exil de Cayenne et de Lambessa ne peut se soucier de la liberté. Le gouvernement qui a occupé la Grèce, dont le droit à la nationalité est aussi sacré que celui de l'Italie, n'a pas grand respect des nationalités ».

la Pologne, de la Hongrie ; nous ne pouvons nous allier sûrement à elle qu'après qu'elle aura cessé d'être une nation théocratique et despotique ».

D'autre part, un libéral comme Ollivier ne pouvait s'opposer au combat contre l'Autriche : « Toute guerre qui aura pour but d'abaisser l'Autriche et de soulager l'Italie doit être approuvée. L'Autriche est l'incarnation la plus odieuse du despotisme temporel, et, depuis le Concordat, du despotisme spirituel... La cause de l'Italie est celle de tous ceux qui aiment la justice et l'humanité ; pour les amis du génie humain, elle est une passion ; pour moi, dont la mère a ouvert les yeux sur [ses] rives infortunées, c'est un acte filial. En la défendant il me semble que je défend ma patrie ». Il en arriva à cette conclusion qu'en cas de demande de crédits de la part du Gouvernement français, le parti le plus raisonnable était de s'abstenir.

Le 7 février, dans son discours d'ouverture aux Tuileries, Napoléon III lançait la maxime : l'intérêt de la France est partout où existe une cause légitime. Cette phrase était destinée à éclairer l'orientation de la politique étrangère de la France et à rallumer l'orgueil national, mais un esprit libéral ne pouvait pas ne pas s'apercevoir de ce qu'elle avait de dangereux. Voici le commentaire d'Ollivier, le 10 février : « La maxime n'est qu'une phrase vide ou qu'une erreur. Prise au sérieux, c'est elle qui a été invoquée pour justifier l'intervention de la restauration en Espagne, celle des Autrichiens à Naples, celle de la Russie en Hongrie, de la France à Rome ; elle était la base du manifeste de Brunswick en 93 ; elle est fausse ». Selon lui « la mission de chevalier errant, de Don Quichotte ridicule » était à repousser. Le droit d'intervenir par les armes dans les affaires des autres pays n'est justifié que lorsqu'un peuple se soulève contre une nation qui l'oppresse et que ce peuple, ayant constitué un gouvernement, demande une aide. « La France est sans droit pour chasser l'Autriche de la Haute Italie. Que les Lombards se lèvent et établissent un gouvernement, et alors le droit commencera ». Le 8 mars, il écrit encore : « Comme j'ai l'habitude d'être toujours sincère envers moi-même, il faut que j'avoue combien je suis en ce moment détaché de l'Italie. J'ai beau me faire tous les beaux raisonnements de mes amis les Italiens, je ne puis estimer une nation qui sépare l'indépendance

de la liberté et qui, au lieu de susciter en elle les énergies nationales, a recours à l'étranger, même quand cet étranger est un despote » (1).

Pendant le mois d'avril les événements se précipitèrent : l'Autriche envoya son ultimatum au Piémont, Turin releva le défi ; Napoléon III se déclara l'allié de Victor-Emmanuel II : c'était la guerre. Les *Cinq* se décidèrent pour l'abstention au moment du vote des crédits et Ollivier prononça un discours en faveur de l'Italie. Mais dans le *Journal* (27 avril) il avouait qu'il avait fait un sacrifice à ses amis Picard, Darimon et Hénon : il avait fait abstraction de ses sentiments de défiance à l'égard du Piémont et n'avait pas exprimé ses regrets de la confiance aveugle que l'Italie témoignait à l'Empereur. Lorsqu'il apprit, deux jours plus tard, que la Toscane avait chassé son grand-duc et s'était livrée au Piémont, il marqua nettement sa désapprobation.

On peut donc dire que c'est avec des sentiments hostiles à l'Empereur et au Piémont qu'Emile Ollivier suivit les opérations de la guerre et apprit les nouvelles des succès franco-piémontais. Il n'était pas seul à adopter cette attitude. Thiers lui confiait ses craintes en ces termes : « Le Piémont est la plus perfide des Puissances, elle tournera contre nous l'accroissement de force que nous lui aurons procuré ».

L'armistice de Villafranca donna lieu en France à des interprétations diverses ; selon les uns, il avait été motivé par l'importance des pertes françaises ; pour les autres, c'était une réponse à la mobilisation de la Prusse sur le Rhin. Nous trouvons dans le *Journal*, à la date du 18 juillet, une opinion d'Ollivier différente de celle qu'il exposera dans l'*Empire libéral :* « Plus je réfléchis, plus je suis convaincu que Napoléon III

(1) Mais le 22 mars il écrivait à Eugène Guiter : « Tu auras connaissance de la note du *Moniteur* quand tu recevras cette lettre. Ce Congrès, dont le Piémont est exclu, me paraît une honte. D'un coup la situation conquise par Cavour diplomatiquement est détruite par la France. Aussi m'attends-je à un coup de tête du Piémont. Ici l'opinion conservatrice est furieuse contre la guerre ; quelques uns des nôtres sont pour. La masse est hostile ou indifférente. On ne peut croire qu'un despote veuille sérieusement même une guerre d'indépendance. Cependant la reculade honteuse de ce matin, après tant de bravades, fait un mauvais effet ». (*Lettre inédite*).

n'a été arrêté que par la crainte des revers et par le sentiment de son insuffisance comme général » (1). Mais pour juger avec plus de sûreté de la situation morale de la Péninsule, il attendit d'être revenu du voyage qu'il projetait de faire en Italie.

Il partit le 27 août avec sa femme pour l'Alsace, la Suisse, Milan, où il séjourna, Livourne où il retrouva son père Démosthène, son oncle Aristide et son frère Ernest. Le 23 septembre il est à Florence, pour assister à un service funèbre à la mémoire de Manin. Il est fort bien reçu par le marquis Torrigiani, par le *gonfaloniere* Bartolomei et par Salvagnoli.

Il ne changea pas d'avis pour avoir vu les choses de près et pour avoir rencontré des Italiens ; bien au contraire, ses dernières illusions tombèrent. Il écrivait le 23 septembre : « Mes conversations à Florence me confirment ce que j'ai vu. La Toscane est gouvernée aussi despotiquement que sous le Grand Duc. Aucun journal ne peut se créer s'il n'est dévoué au gouvernemnt. Les lois de l'état de siège restent applicables à Livourne. Des exilés napolitains ont été renvoyés parce qu'ils conspiraient contre le roi de Naples... Aucune des lois sur les passeports, etc., n'a été abolie ; tous les abus subsistent. Ils passent leur temps à célébrer leur *dignità*, leur *civiltà*, à se vanter eux-mêmes et à compter les marquis qui sont dans

(1) Emile Ollivier écrivait le 22 juillet 1859 à Eugène Guiter : « Les impressions produites par la paix sont diverses. La foule est désappointée ; les bonapartistes sont piteux, les républicains chauvins sont exaspérés, les républicains libéraux, et parmi ceux-là ton serviteur, sont heureux. Oui, mon ami, heureux. Cela est facile à comprendre. Si tu as lu mon discours que je t'ai envoyé, tu as vu que j'ai prévu ce qui est arrivé. J'ai toujours été hostile à la guerre et n'en ai rien espéré. Seulement, j'ai craint un instant que cet homme fît assez, non pour sauver l'Italie, mais pour se consolider. J'ai craint d'assister à un retour aussi triomphal, aussi populaire que son départ. La paix m'a enlevé cette première crainte. Un second danger nous menaçait, l'envahissement de notre parti par le chauvinisme, et la résurrection de cette vieille rengaine : le bonapartisme est la révolution armée, etc. ; la majeure partie des nôtres égarée par le *Siècle* s'était mise à l'admirer. Ce sont ceux-là qui aujourd'hui sont les plus furieux. Enfin, joins à ces considérations la conviction profonde que la paix seule peut nous débarrasser de lui et de son despotisme. Voilà ce qui explique ma joie et celle de tous nos amis. J'avoue sans hésitation que les douleurs de l'Italie ne m'irritent pas au point de détruire ces sentiments inspirés par l'intérêt français. Les Italiens n'ont que ce qu'ils méritent. Ils ont cru à l'indépendance sans la liberté, ils se sont faits impérialistes sans vergogne malgré décembre et Rome ».

leur assemblée... Quant aux ministres, ce sont les mêmes qui ont opéré la réaction de 48. Sur les murs, comme à Pise et à Livourne, on lit : *Viva Vittorio Emanuele nostro re*, mais tout cela est écrit de la même main ou fait sur le même modèle et sent la conspiration... Je suis rentré à Livourne, bien dégoûté du mouvement italien et de l'Italie ».

Il continue son voyage et se retrouve à Rome avec joie et émotion. Le 1[er] octobre, il est à Naples, qui lui laisse une impression défavorable. Il va visiter Sorrente, Pæstum, Pompeï ; mais il ne se contente pas de goûter les joies (et les fatigues) du tourisme et recherche une explication à « l'assoupissement » dans lequel est plongé le pays, se demandant pourquoi « ce peuple est incapable de se remuer ». Et un soir qu'il est à la fenêtre et « jouit d'un beau clair de lune sur une mer calme dans laquelle scintillaient de brillantes étoiles », il fait ces observations (17 octobre) : « Dans aucun pays il n'y a plus de mendiants. L'aubergiste *della Luna* me racontait d'un ton plaintif que la moitié au moins du royaume de Naples vit de l'étranger et que aussi, depuis la guerre on est bien malheureux. Quand on traite des affaires d'Italie, c'est un point de vue qu'il ne faut jamais négliger. La révolution ne peut guère être populaire à cause de cela. L'Italien est un aubergiste, un faquin, un *vetturino* ou un mendiant. Le moindre trouble arrête son industrie. La révolution ne peut donc être faite que par les classes nobles ou par la bourgeoisie qui se livre aux professions libérales, et elle n'a guère de chance d'être populaire ni de réussir, si elle doit durer trop longtemps ». De ces notes du *Journal* prises sur le vif, nous pouvons retenir certains aperçus sur la situation sociale et politique de la péninsule, certaines remarques sur les limites de la révolution populaire en Toscane, mais il convient d'observer que quarante ans plus tard, lorsqu'Emile Ollivier écrira le quatrième volume de son Histoire de l'Empire, il conservera intacts ses jugements sur les ambitions du Piémont et sur l'inertie de l'Italie, tandis qu'il transformera en éloges les sévères critiques qu'il adressait à l'Empereur en 1859. Personne ne fait grief à

Ollivier d'avoir changé d'avis à propos de Napoléon III et d'avoir nourri l'illusion de faire renatîre la liberté dans le régime bonapartiste, mais une fois modifiée son opinion sur la politique générale de l'Empire, il aurait dû normalement réviser son jugement sur toute la campagne de 1859 et sur les hommes d'Etat italiens qui l'avaient voulue. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Nous en revenons à l'hypothèse que nous avons avancée plus haut : il ne pouvait pas pardonner à Victor-Emmanuel et à son gouvernement de ne pas avoir aidé la France en 1870. Il faut, toutefois, y ajouter une raison plus intime et plus personnelle.

La guerre de 1859 fut la guerre de Cavour, à qui même la volonté de Napoléon III fut « subordonnée ». Or Emile Ollivier n'a jamais eu une vive sympathie pour l'homme d'Etat piémontais ; il l'a même constamment critiqué. Le 15 juillet 1859, il notait dans son *Journal* que Cavour avec Villafranca avait ce qu'il méritait : il avait en effet insulté le gouvernement provisoire, le seul qui avait véritablement aimé l'Italie, et il s'était jeté dans les bras d'un despote. En 1871 Ollivier écrivait au duc de Gramont : « M. de Cavour, en 1859, a introduit dans la diplomatie cette ruse qui consiste à rendre responsable de la guerre l'adversaire qu'on y a contraint. M. de Bismarck a joué cette comédie contre l'Autriche en 1866, il l'a recommencée en 1870 contre nous. Le temps fera justice à chacun » (1).

Dans l'*Empire libéral,* non seulement Ollivier critique l'attitude de Cavour au moment de Villafranca, mais lorsqu'à la fin du quatrième volume, après avoir raconté la conquête de l'Italie méridionale par Garibaldi, il doit donner une vue d'ensemble sur le caractère et l'œuvre du ministre piémontais, l'éloge est plutôt froid. Sans le concours de circonstances partilièrement favorables, « ses facultés n'eussent pas eu l'occasion de se déployer ; s'il avait laissé un renom dans l'histoire, c'eût été celui de brouillon, et il serait demeuré à mi-côte de la gloire » (2).

(1) E. Ollivier, *Lettres, op. cit.,* p. 24, Moncalieri, 24 janvier 1871.
(2) E. Ollivier, *L'Empire libéral, op. cit.,* vol. IV, p. 578.

L'examen des différences qui existent entre le *Journal* inédit d'Ollivier et son ouvrage sur l'*Empire libéral* nous conduit à l'importance de ces notes tracées jour après jour. Il serait souhaitable que ce manuscrit fût publié et connu des historiens, car il fait honneur à la mémoire d'un homme politique très critiqué et révèle de façon particulièrement sincère l'opinion d'un libéral sous un régime autoritaire.

Salvo MASTELLONE.

TRIESTE ET LA FRANCE

Histoire d'un Consulat

CHAPITRE III

La Restauration et les Cents Jours

I

Le 6 avril 1814, Napoléon a abdiqué. Louis XVIII est rentré aux Tuileries le 3 mai. Trois mois plus tard, fidèle à la promesse qu'il s'était faite à lui-même, il dépêcha à Trieste, pour préparer le retour des dépouilles des Princesses, l'ancien aumônier de Madame Victoire, Mgr de la Tour, qui y fut le 13 octobre. Et le 2 novembre, après une traversée de treize jours, sous le commandement du chevalier de Garat, la frégate la *Fleur de Lis* arriva à Toulon. Le 6 novembre, eut lieu l'enlèvement du cercueil de Mgr de Buset, ce même prélat qui avait présidé aux funérailles de Mesdames et qu'on avait eu l'étrange idée d'inhumer auprès d'elles, en septembre 1803 dans le caveau de Burlo.

Enfin, le matin du 7 novembre, les stalles, la nef et le grand autel de Saint-Juste tendus d'un drap noir qu'il fallut en partie acheter aux frais du roi de France, eut lieu l'exhumation solennelle. A onze heures, Mgr de la Tour, revêtu du rochet et de l'aumônière, gagna le chœur, lut à haute voix l'acte de dépôt rédigé à la mort des Princesses, l'ordre du roi de les exhumer, l'autorisation de l'empereur et prononça en français

une allocution de circonstance. Puis, suivi du clergé, du commandant de la *Fleur de Lis* et des autres personnes du cortège, il gagna la tombe. Des sièges y avaient été placés pour lui-même, le vicaire capitulaire dell'Argento, le maître des cérémonies et le chevalier de Garat.

On exhuma d'abord le cercueil de Madame Victoire. Enfin, après vérification des sceaux, celui de Madame Adelaïde. Tous deux furent déposés sur un grandiose catafalque — *castrum doloris* — entouré de quarante torches, érigé au milieu de la nef centrale. Mgr de la Tour célébra une messe solennelle de *Requiem* en présence du comte Saurau, gouverneur de la province, de toutes les autorités locales et françaises. L'absoute donnée, les Princesses furent transporteés dans la chapelle du Baptistère. Elles y demeurèrent cinq jours, veillées par deux sentinelles.

Le 12 novembre, après une messe basse, également de *Requiem,* par les rues delle Monache, Rena, Donata, Riborgo, le Corso, elles gagnèrent le môle San Carlo où les attendait la frégate. Trois bataillons des régiments Bianchi, Lusignan et Beaulieu rendaient les honneurs sur le parcours. Quarante-huit hommes de *La Fleur de Lis* portaient les cercueils. En tête du cortège marchaient les pauvres de la ville, chacun une chandelle à la main, récitant le rosaire puis, sa mission étant terminée auprès de la cathédrale, le bataillon du régiment Bianchi, les tambours battant « Aux Champs », la maîtrise de Saint-Juste chantant le *Miserere,* le chapitre et le clergé, les chanoines tenant à la main des torches de quatre livres, les prêtres, de deux livres. L'évêque de Moulins, en tenue épiscopale noire, suivait, psalmodiant le *Requiem.* Autour des deux cercueils quatre officiers de la frégate qui tenaient les coins du drap mortuaire semé de lys d'or, vingt-quatre hommes vêtus de deuil, gantés de blanc, crêpe au chapeau, portant une torche allumée, encadrés de vingt marins de la *Fleur de Lis.* Enfin, le comte de Saurau, les autorités civiles, l'état-major du bataillon, le chevalier de Garat et ses officiers, une longue suite de personnes « distinguées » appartenant aux diverses classes de la population. Un détachement du régiment Bianchi fermait la marche.

Lorsque le convoi parvint au môle San Carlo, comme au jour où la *Reine de Portugal* les avait, fugitives, amenées sur les bords de l'Adriatique, les canons de la citadelle et des navires tonnèrent en l'honneur de Mesdames.

La *Fleur de Lis*, qui avait levé l'ancre au premier beau jour, les déposa à Toulon le 20 décembre. Il parut un moment que leur retour avait été prématuré. Le 1er mars 1815, Napoléon débarquait au Golfe Juan avant qu'elles eussent trouvé leur sépulture définitive — et ce furent les Cent Jours. Le 20 janvier 1817 seulement,elles entrèrent à leur tour, les premières depuis la profanation, dans l'abbaye restaurée de Saint-Denis où le duc de Berry devait les suivre en 1820, et, dernier Bourbon qui y repose, Louis XVIII en 1824.

La Duchesse de Narbonne, alors âgée de quatre-vingts ans, assistait à la cérémonie. Il est regrettable que la piété de Louis XVIII envers la mémoire de ses tantes n'ait pas su s'accompagner d'un geste généreux à l'égard de leur ancienne dame d'honneur.

« Elle était, écrit son gendre, le comte de Rambuteau, restée sans autre ressource que le petit douaire que nous lui faisions, puisque la Restauration avait supprimé les pensions impériales. Je comptois sur le crédit de l'abbé de Montesquiou, son neveu (1), pour faire rétablir la sienne, d'autant plus qu'elle l'avait élevé et qu'il lui devait beaucoup de reconnaissance. Il m'affirma avoir épuisé tous ses efforts auprès du Roi et du Comte d'Artois, mais que le souvenir du dévouement de son fils à Napoléon rendait vaines toutes les démarches. C'était bien ce que me disait un jour mon beau-père : « Rambuteau, tu es mon fils d'adoption ; toute ta vie tu en sentiras les inconvénients plus que les avantages. Rappelle-toi que les haines de parti n'oublient jamais ! ». Je me trompe, Louis XVIII envoya un billet de *mille francs* à la Duchesse. Elle le lui retourna en disant que le Roi s'était sans doute trompé d'adresse, et qu'il avait cru l'envoyer aux pauvres de sa paroisse. »

« L'Empereur avait l'âme plus haute : j'ai dit que le 23 mars 1815, le Grand Maréchal Bertrand était venu de sa part s'enquérir des besoins de Mme de Narbonne, hostile à l'Empire, fidèle à la Royauté, mais mère d'un aide de camp mort au service de l'Empereur. » (2)

(1) Fils d'un sœur du duc de Narbonne mariée au marquis de Montesquiou-Fezenzac.

(2) *Mémoires* du Comte de Rambuteau, pp. 201-202. Finalement, par des voies administratives, Rambuteau ayant fait valoir « les quinze années

La duchesse, qui mourut à Paris le 7 juillet 1821, n'oublia pas, elle, les Pontgibaud et leur légua deux miniatures : l'une représentant Louis XV — le roi l'avait fait exécuter pour la duchesse de Châteauroux et donnée ensuite à sa fille, Madame Louise — ; l'autre, minuscule, enchâssée dans une épingle de cravate, Louis XVII (1). La comtesse de Pontgibaud les plaça dans le petit sanctuaire du souvenir de son ermitage, non loin du médaillon en relief de la duchesse que celle-ci avait offert à ses compagnons d'exil lors de son retour en France, auprès d'un portrait de Madame Eilsabeth.

Ignorante des intentions royales, la duchesse de Narbonne s'était signalée par une touchante initiative. La monarchie restaurée en France, elle avait alerté le chevalier de Lellis, afin qu'il fît procéder sans délai au rapatriement du corps de Mesdames. Celui-ci, la parenthèse napoléonienne close à Madrid, avait repris en effet la direction du consulat d'Espagne et s'était installé au troisième étage du n° 6 de la Piazza del Ponterosso, maison qu'habitera en 1848 Giulio Grassi, l'aïeul italien de Paul Valéry (2). On a vu que la promptitude de Louis XVIII avait rendu caduc le projet de l'ancienne dame d'honneur dont on peut se demander aussi bien comment elle eût pu le réaliser.

Le 3 avril 1820, Sa Majesté Très Chrétienne conférera à Lellis la Légion d'Honneur. Il eut souhaité que la gratitude des Bourbons de France s'exprimât sous une forme plus substantielle (3).

d'émigration » passées « par la duchesse auprès de Mesdames à Rome, à Trieste, sans toucher son traitement de dame d'honneur, sans rentrer dans ses avances, sans même recevoir le legs que lui avait fait Madame Adelaïde de tous ses effets réclamés ensuite par Louis XVIII, — et je demandai si tout cela ne constituait pas une dette princière — il obtint 180.000 francs en remboursement, et 9.000 francs de rentes sur le Grand Livre » —. V. pour les dernières années de la duchesse de Narbonne, Welvert, *l. c.*, p. 362 et s.

(1) Incontrera, *Giuseppe Labrosse*, II, p. 35, et la note 41 de la p. 40.

(2) Par une curieuse rencontre cette maison, aujourd'hui la Casa Brunner, est habitée depuis un demi-siècle par le dévoué médecin du Consulat de France, le Dr Alfred Brunner.

(3) On le voit fatiguer de ses sollicitations Montmorency et Chateaubriand ; elles ne cesseront qu'avec la fin de non recevoir que lui opposera catégoriquement dans une réponse exécédée, le 28 mai 1826, le duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi, au nom de Charles X : « Si

II

Trieste est redevenue assez semblable à ce qu'elle était lorsque Pontgibaud vint lui demander un gagne-pain. Le Habsbourg règne toujours à Vienne et Metternich impose à Cosmopolis comme à tout l'Empire l'ordre monarchique. Déclinant les invitations de rentrer en France qui lui sont adressées de façon pressante, le vieil émigré a décidé d'achever sa vie dans la ville où il a reconstitué sa fortune. La Restauration a comblé ses vœux, ceux aussi de son compagnon de tant d'heures difficiles, Maurice Séguier, loyal serviteur de la France impériale, mais dans son cœur demeuré fidèle à la dynastie des Bourbons.

Voici ce que lui écrit l'ancien consul à Trieste au lendemain de l'abdication de Napoléon :

« Vous connaissez les grands événements qui viennent de changer la face de la France. Tout le monde ici est dans l'ivresse, et le bonheur est d'autant mieux senti qu'il était inespéré. Nous possédons déjà le frère du roi et dans quelques jours nous posséderons le roi lui-même (1). Le roi de France rétabli, et rétabli par un roi d'Angleterre, c'est là un autre prodige au milieu des prodiges. Heureux ceux qui ont cru ! Heureuse Madame La Brosse qui croyait d'avance à un événement qu'à peine aujourd'hui les témoins peuvent croire en le voyant ! J'étais parmi les Thomas, aussi je n'aurai que le second ciel quand Mme La Brosse aura le troisième ; n'importe, aux secondes loges je n'en jouirai pas moins bien du spectacle. » (2)

M. de Lellis a secouru ces Augustes Proscrites, ce n'est pas de ses propres fonds, mais bien des sommes que, comme consul d'Espagne, il recevait pour Elles de son Gouvernement. Je suis informé en outre, qu'au moyen de ces sommes M. de Lellis avait monté sa maison sur un grand pied ». — Don Carlos Alejandro de Lellis devait terminer sa vie dans une extrême misère, le 4 janvier 1832. — Pour tout ceci, v. Incontrera, *Le Origine del Consolato di Spagna*, notamment pp. 27 et 51.

Une dépêche du 23 août 1816 (Cor. Trieste, t. XIV, N. 2, fgl. 291) signale qu'on s'était attendu à ce que la famille de Burlo reçût de Louis XVIII un témoignage de gratitude pour l'hospitalité offerte dans leur tombe aux deux princesses. Elle laisse entendre que, la vieille chaire de Saint-Juste étant en mauvais état, le don d'une chaire neuve serait bien accueilli.

(1) L'abdication de Napoléon est du 6 avril 1814. La lettre de Séguier a donc été écrite entre l'arrivée du Comte d'Artois (12 avril) et l'entrée officielle de Louis XVIII (3 mai).

(2) *Histoire de Cent Ans*, p. 195.

Dirons-nous ici adieu à Séguier ? Pas encore. Empruntons-lui une dernière fois quelques lignes écrites au lendemain de Waterloo (1) :

« Je n'ai plus le courage de courir le monde ; je me déciderais même tout à fait au repos, si notre tranquillité publique était assurée ; mais le séjour des armées étrangères chez nous et le temps indéfini auquel nous craignons qu'elles ne le prolongent nous entretiennent dans un état critique dont nous ne savons pas quand nous sortirons (2). Toutes nos espérances sont dans les vertus du Roi, qui peut seul apaiser les haines étrangères et nos propres divisions. » (3)

Nous le quitterons sur ces nobles paroles.

A son loyalisme monarchique s'oppose, à la même heure et presque dans les mêmes termes, le loyalisme bonapartiste de Bertrand. Voici en effet comment s'exprimait, le 9 mai 1814, dans une lettre au comte de Pontgibaud, l'ancien gouverneur général de l'Illyrie :

« Vous aurez appris les derniers événements survenus en France ; je suis venu à l'île d'Elbe à la suite de l'Empereur Napoléon. Par son abdication l'Empereur nous a dégagés de nos serments ; mais il est des obligations que l'honneur indique et j'ai voulu partager les chances que pourrait encore courir l'Empereur dans sa retraite. » (4)

Le 5 juin, Fany Bertrand annonce de Châteauroux son départ pour l'île d'Elbe avec ses trois enfants et, le 24 juin, son mari écrit de Porto-Ferrajo « pour demander une caisse de marasquin et prier Joseph La Brosse de faire vendre les voitures qu'il a laissées à Trieste ».

(1) Entre temps, il a été nommé Consul à Zante le 12 septembre 1814.

(2) On voit que tous les légitimistes ne partageaient pas les sentiments des héros d'Henri Troyat dans *Les compagnons du coquelicot*.

(3) *Histoire de Cent Ans*, p. 196. Le 16 janvier 1816, le roi l'envoya à Londres avec les provisions de Consul Général ; il conserva ses fonctions jusqu'au 1er février 1831. Sa carrière commencée sous Napoléon s'acheva donc sous Louis-Philippe. Mis en congé, il mourut vers le 15 mai 1831. Nommé Chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon en 1809, la Restauration l'avait fait Officier en 1821 puis, commandeur, le 10 novembre 1826. Nous trouvons sous sa plume un témoignage du peu de prestige dont les consuls ont longtemps pâti en Angleterre, qu'il nous paraît intéressant de citer. Il écrit en effet le 8 octobre 1817 que s'il était possible « de le nommer Maître des requêtes, ce titre ajouterait à sa considération dans un pays où les consuls en ont peu par eux-mêmes ».

(4) *Histoire de Cent Ans*, pp. 187-188.

Hôtes d'hier ! Et voici qu'à l'heure où vient de s'effacer l'Empire, d'autres proscrits vont assurer la relève des émigrés de l'Ancien Régime. Devenu le banquier des rois en exil, Pontgibaud recevra d'abord Gustave IV Adolphe, roi de Suède, fils de Gustave III, dont Prosper Mérimée a évoqué l'assassinat de façon saisissante dans la *Vision de Charles XI* (1). Détrôné en 1809, il erre à travers l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche. Napoléon était pour lui l'Antéchrist. Victor Hugo dans sa période royaliste devait lui consacrer quelques vers, mais on estimera sans doute avec nous que s'il n'avait écrit que l'*Ode au colonel Gustaffson*, il ne serait pas le plus grand poète français :

« Gustave, jeune encore, quitta le diadème.
Pour que rien ne manquât à sa grandeur suprême,
Et tant que de l'Europe, en proie aux longs revers,
Sous les pas du géant vacilla l'équilibre,
Plus haut que tous les rois il leva son front libre
Echappé du trône et des fers ! (2)

Gustave IV fera trois séjours à Trieste (3). Le dernier s'achèvera le 11 octobre 1815 lorsque, presque dix ans après Châteaubriand, il s'embarquera pour la Terre Sainte, mais à la différence de René ne dépassera pas la Grèce. Pontgibaud lui avait fait porter à bord par son fils quelques douceurs pour le voyage: « des caisses de liqueur, de thé et de chocolat, comme adieu d'hospitalité et en hommage ».

Si l'on en croit le comte de Moré, dont il est prudent de n'accepter qu'avec réserve les assertions, Gustave IV, après avoir déjà été en relations avec Pontgibaud à Schaffhouse, aurait été accueilli par lui à la Dogana Vecchia. Il s'y serait trouvé un matin, surprenant son hôte au travail, alors que

« Un jeune homme, en redingote boutonnée jusqu'au menton, entra demandant si cette maison était celle du banquier Joseph La Brosse : mon frère salua froidement de la tête l'inconnu en le re-

(1) Cette nouvelle figure dans le recueil intitulé *Mosaïque*.
(2) Septembre 1825. Paris, Bossange, 1828, t. I, pp. 255-266. Livre III des *Odes* (1824-1828).
(3) Le premier du 27 juin au 10 ou 12 août 1814 ; le second, quelques semaines plus tard ; le dernier à l'automne de 1815. Pour tout ce qui concerne le roi de Suède, v. Oscar de Incontrera, *Gustavo IV di Svezia a Trieste (1814-1815)*, Da documenti inediti. Estratto del *Archeografo Triestino*, série IV, vol. V-VI, 38 p., 1944.

gardant avec le flegme d'un Allemand. Le jeune homme tira de sa poche une très forte traite à son ordre tirée sur Joseph La Brosse. »

« Mon frère ne tarda pas à voir que l'inconnu avait des traites plein ses poches, car ce dernier, qui pour lui ne tenait pas à l'incognito, déboutonna son enveloppe, et, déclarant être le Roi de Westphalie, manifesta sur un uniforme bleu une traînée de plaques, signes indubitables des prévenances forcées qu'avaient eu les monarques de l'Europe pour tous ceux qui portaient le nom de Bonaparte. Joseph La Brosse n'en alla ni plus ni moins vite, n'en dit pas une parole de plus, malgré l'aspect éclatant de cet assortiment complet d'étoiles, d'aigles, de lions, d'éléphants. »

Le croquis est charmant. Nul doute aussi bien qu'il n'ait été pris sur le vif. Il correspond à merveille à tout ce qui nous a été rapporté de Jérôme.

« Mais, poursuit le comte de Moré, il (Joseph Labrosse) fit avertir Sa Majesté le Roi de Suède que Sa Majesté le Roi de Westphalie se trouvait dans la maison, lui demandant en même temps ses intentions. « Le Roi du second étage, répondit le premier, ne se soucie pas du tout d'envisager le Roi du rez-de-chaussée, mais la Reine est ma cousine, et si elle habite Trieste, je serai fort aise de la voir. » (1)

Gustave IV aurait donc occupé dans la maison de Joseph La Brosse un appartement au second étage. Il « descendait fréquemment chez ses voisins et venait causer sans cérémonie. Des trois plats qu'on lui servait pour son dîner, il en renfermait toujours un dans son secrétaire pour le souper et il faisait faire l'exercice aux quelques domestiques qu'il avait chez lui. Cela se passait dans sa chambre. Charles XII, d'après Voltaire, en avait usé de même à Zender.

L'équilibre mental n'était pas la qualité maîtresse de la Maison de Holstein Gottorp.

III

Nous venons d'entrevoir le cadet des frères de Napoléon. C'est qu'en effet à l'émigration royaliste de la Révolution et de l'Empire va succéder à Trieste, sous la Restauration, l'émigration bonapartiste.

(1) *Mémoires*, pp. 210-211.

La chute de l'Empereur avait trouvé Jérôme en France où il s'était réfugié après la bataille de Leipzig (14, 18 et 19 octobre 1813). Chassé du trône de Westphalie, créé pour lui à Tilsitt le 18 août 1807, il avait gagné Compiègne, puis Paris, avec la reine Catherine. Tous deux y demeurèrent jusqu'au 29 mars 1814, jour de leur départ pour Blois avec l'Impératrice Marie-Louise et le Roi de Rome. Le 5 avril, à l'instigation de son mari, Catherine écrivait à l'Empereur Alexandre : « en invoquant les liens de parenté qui les unissaient — elle était sa cousine germaine — et l'intérêt qu'il lui avait témoigné à Erfurt » (1).

C'est qu'aussi bien, désarçonné par la chute de Napoléon, Jérôme va tenter de se remettre en selle comme gendre de Frédéric de Wurtemberg. Tandis que ses frères et sœurs sont des usurpateurs, n'est-il pas, lui, un roi légitime ? Ce n'est pas l'avis du souverain qui règne à Stuttgart. Il refuse de le recevoir et invite sa fille à faire prononcer son divorce. On connaît la réplique indignée de la reine Catherine, qui renferme implicitement la plus sévère condamnation de Marie-Louise :

« Mariée au roi sans le connaître, je me suis attachée à lui, je porte aujourd'hui son enfant dans mon sein, il a fait mon bonheur pendant sept ans par des procédés aimables et doux, mais eut-il été pour moi le plus mauvais des maris, m'eut-il rendue malheureuse, je ne l'abandonnerais pas dans le malheur, et je ne mériterais ni votre estime ni la sienne si j'étais capable d'un tel procédé. » (2)

L'asile wurtembergeois écarté et la Russie trop loin, le couple royal obtient enfin l'agrément de l'Autriche à son établissement en Styrie. Il s'installe le 16 juin à Eggenberg (3) où il est reçu le 28 par Elisa Baciocchi, autre exilée. Apprenant que l'Autriche a séquestré ses biens de Lucques et de Piombino, la Grande-Duchesse de Toscane s'est rendue à Vienne avec un passeport qui lui a été délivré sous le nom de comtesse de Compignano, mais François I[er] lui ayant interdit l'accès de sa capitale, elle n'a d'autre ressource que d'aller retrouver son

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille,* t. X, p. 13.
(2) *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme,* t. VI, p. 382, également cité par Frédéric Masson, *l. c.,* t. X, p. 20.
(3) Propriété des comtes de Herberstein, située dans les faubourgs de Graz.

mari. Jérôme, qui s'ennuie, l'accompagne, se proposant de gagner l'Italie.

Dans la nuit du 6 au 7 août, le frère et la sœur arrivent à Trieste et descendent à la Locanda Grande. Au matin suivant Jérôme, en uniforme de général, fit une promenade sur les quais, très entouré, le bruit de son arrivée s'étant répandu. Dans la journée, il reçut la visite de Joseph Labrosse et de sa famille et se rendit ensuite à son magasin pour y effectuer quelques achats de marchandises anglaises. On le vit le soir au théâtre, accompagné du directeur de la police Cattanei, et le 8, à 5 heures du soir, il prit la route de la péninsule.

Mais voici qu'à l'aube du jour suivant, alors que les voyageurs se trouvaient, sur la route d'Udine, à quatre heures de Palmanova, la Grande-Duchesse de Toscane éprouve les premières douleurs de l'enfantement. « Qu'on se figure l'embarras de mon mari », écrit dans son journal Catherine, le 11 août, au reçu de la nouvelle. « Enfin, comme par enchantement, un château se présente ; le Roi prend son parti, il s'y fait annoncer, on l'y reçoit très bien et l'y voilà installé ». Ce château, c'est celui de Passeriano où Bonaparte a logé pendant la négociation du traité de Campo-Formio. Le voyage interrompu ne sera pas poursuivi par Jérôme, car entre temps Metternich a notifié son refus de le laisser continuer vers l'Italie. Le 15 août, le Roi détrôné est de retour à la Locanda Grande. Le 20, il y est rejoint par Catherine : l'exil triestin des Napoléonides est commencé.

Jérôme s'est installé au Palais Romano, bel immeuble aujourd'hui démoli, situé à l'extrémité de la ville, au bord de la mer, près de la colline de Saint-André. Joseph Labrosse, alerté de Passeriano, le lui a procuré en un tournemain et, à l'arrivée de la reine, sa nouvelle demeure est prête à la recevoir. Elle n'est plus maintenant que la comtesse de Harz. C'est sous ce nom qui symbolise sa revendication du royaume de Westphalie que l'ex-roi s'est fait délivrer un passeport à Gratz. Son beau-père ne s'y est pas trompé et s'en est indigné. L'Autriche plus indulgente s'en accommode, à condition qu'il ne devienne pas un drapeau.

Et voici que, dix jours après la naissance de son fils, le 21 août 1814, Elisa, « une vaillante à la Corse », comme l'a si bien définie Frédéric Masson, accourt à Trieste pour seconder sa belle-sœur dont les couches sont proches et qui a peur de mourir. Le 24, vient au monde Jean-Napoléon-Charles qui mourra prématurément. Jérôme a choisi l'Empereur pour parrain. Mais comment l'avertir, comment aviser toute la parenté de l'heureux événement ? La police se montre accomodante sur la question des courriers, sauf pour le message destiné à Napoléon, qui semble cependant être parvenu à l'île d'Elbe par des voies détournées.

En dépit de tant de complaisances et de facilités, le couple royal ne se satisfait pas d'un séjour prolongé à Trieste ; il multiplie sans succès les instances auprès de Metternich pour gagner l'Italie, sollicite son installation à Rome. Une vie simple dans la péninsule est tout ce qu'il ambitionne. « Je m'estimerais heureux », écrit Jérôme à Lucien, le 26 septembre, « si en vendant mes diamants et autres objets, je puis m'assurer deux cent cinquante mille francs de revenu ». Voilà ce qu'il appelle être modeste et pratiquer l'économie ! Aussi bien, tandis que Catherine vit dans l'émerveillement de l'enfant nouveau-né, son volage époux dont le beau-père n'ignore pas les frasques et voudrait toujours le séparer de sa fille, se distrait avec une cantatrice, caracole dans les campagnes voisines, la poitrine chamarrée de décorations enchâssées de brillants. Ces courses sont un des soucis de la police, comme ses promenades en mer. D'où des incidents perpétuels.

Est-ce à dire que Jérôme soit exclusivement occupé de frivolités ? Par l'entremise de Joseph Labrosse, il s'efforce de réaliser des placements avantageux, tente sans succès l'achat d'une propriété de cinq millions en Frioul et paie comptant onze cent mille francs une maison à Trieste. Il a été aidé dans cette opération par le consul de Naples Abbatucci, un Corse, fils d'un adversaire de Paoli, que nous retrouverons bientôt (1).

(1) Son fils sera le ministre de la justice qui succèdera à Rouher au début du règne de Napoléon III.

Beaucoup pensaient en effet que Napoléon ne resterait pas éternellement à l'île d'Elbe et le directeur de la police triestine avait signalé dans un rapport de l'automne 1814 ce quatrain prophétique :

Sinche fa fresco
Comanda Francesco,
Quando cambiara la stagione
Comandara Napoléone. (1)

Or, le 12 mars 1815, la nouvelle du débarquement au golfe Juan parvenait à Trieste — il avait eu lieu le 1er mars — et le cabinet de Vienne envisageait aussitôt le transfert de Jérôme à l'intérieur de l'Autriche, sa résidence adriatique étant trop rapprochée de l'Italie. C'était compter sans son hôte. L'ancien roi de Westphalie comprenant que l'heure de tenter la fortune ne pouvait plus être différée, avait trouvé dans Abbatucci un complice efficace et irresponsable. Les *Mémoires* de Moré nous ont raconté le tour de Scapin qui permit l'évasion. Le bruit fut répandu que Jérôme venait d'être pris d'une de ces douleurs d'entrailles — ici nous rejoignons Molière — auxquelles il était sujet. On court à la pharmacie. Une consultation se prépare. Quand le médecin se présente, Catherine l'écarte. Son mari repose, il ne faut pas troubler son sommeil. Jérôme reposait si bien que, la veille, dans la soirée du 24 mars 1815, il avait pris la mer sur une balancelle mise à sa disposition par le consul de Naples et soustraite à la visite. Quelques marins ayant pénétré au Palais Romano en étaient ressortis peu après ; les mêmes marins, non point, les mêmes uniformes sous lesquels se dissimulaient les fugitifs et leurs compagnons. Le directeur de la police ne fit point d'éclat, mais ses services manifestèrent leur mauvaise humeur par quelques brimades dont Catherine fut l'objet. Rebelle aux sollicitations du gouvernement autrichien, elle n'en quitta pas moins la ville qu'à l'heure qu'elle avait choisie (3 avril 1815). Quand à Jérôme, après une navigation semée d'incidents, il gagna la côte orientale de l'Adria-

(1) Tant qu'il fait frais, François commande, mais quand changera la saison, commandera Napoléon.

tique et le hasard voulut qu'il rencontrât Murat, son beau-frère, qui d'Ancône remontait vers Pesaro.

Je ne rappellerai pas ici comment le Roi de Naples, perdant le sens de ce qu'il se devait à lui-même, à Napoléon et à la France, rêvait, l'esprit pénétré de vertige, d'une Italie unifiée sous son sceptre. Le 3 mai, ses espérances s'évanouissaient à Tolentino. Vaincu, désespéré, il regagnait le 18 sa capitale, qu'il abandonnait clandestinement la nuit suivante.

Rachetant par son courage les défaillances orgueilleuses de son patriotisme français et de son loyalisme envers l'Empereur, Caroline Murat, régente, tint vainement tête à l'orage. Pour elle aussi l'heure de l'exil avait sonné. La convention qu'elle avait signée avec le commodore Campbell, qui commandait l'escadre anglaise dans le golfe de Naples, ne lui permit pas de gagner sa patrie, dont ses ennemis lui refusaient l'accès ; « croyant pouvoir se fier à la loyauté de l'Empereur d'Autriche plus qu'à celle de tous autres souverains, elle demanda à être conduite à Trieste » (1). Moins de vingt ans après que la *Reine de Portugal* avait déposé les filles de Louis XV sur les bords de l'Adriatique, c'était une sœur de Napoléon qu'y transportait le *Tremendous*. Mais son voyage ne devait pas être empreint de ce tragique désespoir qu'avaient connu les princesses et leur petite cour d'émigrés. Accompagnée de ses jeunes enfants pour lesquels la traversée est une fête, environnée d'égards sur le navire anglais, reçue en Autriche avec les honneurs souverains, Caroline pouvait espérer que Metternich, dont la passion lui demeurait fidèle, adoucirait pour elle les rigueurs du destin.

Le Palais Romano, qui n'attendait plus Jérôme, ouvrit ses portes à la reine de Naples, et la police autrichienne se vit avec déplaisir menacée de reprendre auprès de cette demeure, dont la surveillance lui avait causé de si cruels déboires, une garde difficile et peut-être infructueuse. Refusant l'installation d'un poste qui l'eût contrôlée sous prétexte de l'honorer, dédaignant les stratagèmes de Jérôme, Caroline se cabre aux premiers mots qui l'invitent à gagner Laybach. Elle s'est placée sous la pro-

(1) Comtesse Rasponi, *Souvenirs*, pp. 73-74.

tection souveraine ; elle attendra la décision de l'Empereur sur le choix de sa résidence. Si l'on veut passer outre, elle ne cédera qu'à la force.

Comme les autorités locales auxquelles elle cause d'ailleurs d'autres soucis — n'a-t-elle pas emporté les bijoux de la couronne, l'argenterie, des antiquités, en tout une soixantaine de caisses que Naples réclame ? — n'ont pas envie de recommencer les luttes si pénibles soutenues contre Catherine, qu'elles sont sans doute trop avisées pour ignorer les liens qui l'unissent à Metternich, que la reine ne voyageant, ni incognito, ni comme prisonnière, s'est mise librement sous la protection autrichienne, elles adoptent une politique de conciliation. Aussi bien quand la chancellerie impériale, sans d'ailleurs y insister, lui aura fait connaître ses exigences, elle refuse même de renoncer à son titre, bien qu'en fait elle l'eût déjà abandonné ayant voyagé sur le *Tremendous* comme comtesse de Lipona, anagramme de Napoli.

Sursauts d'un orgueil blessé, nervosité, déséquilibre psychologique, un peu de tout cela sans doute. Dans ces journées de la mi-juin 1815, Caroline ne songe guère à une évasion. Troublée, anxieuse, incertaine, elle vient de perdre son trône, elle est inquiète pour la santé de ses enfants, elle ignore ce qu'est devenu Murat à qui « elle adresse une lettre très affectueuse où elle lui parle de sa tristesse, et tendrement lui demande de ses nouvelles » (1). Elle écrit aussi à Napoléon qui, pas plus que son mari, ne recevra sa lettre.

Son fils aîné Napoléon-Achille étant tombé gravement malade, nous la voyons abandonner le Palais Romano pour la ville haute, plus saine. Elle y apprendra, le 7 juillet, l'abdication de l'Empereur qui l'affecte beaucoup plus que la défaite de Waterloo. La secousse fut si violente qu'elle dut garder le lit pendant plusieurs jours. Ce n'est pas que l'événement la surprenne. Elle s'était montrée sans illusions sur les conséquences du retour de l'île d'Elbe. Mais que va-t-elle devenir maintenant ? Précisément à ce moment arrivent les réponses

(1) Frédéric Masson, *l. c.*, t. X, pp. 269-270.

de l'Empereur et de Metternich à ses lettres. Ils reconnaissent à la seule des Bonaparte qui ne fut pas prisonnière la liberté de disposer d'elle-même et de ses enfants. Elle obtient donc gain de cause ; cependant l'air de la mer ne convenant pas à ceux-ci, elle n'usera pas de la faculté qui lui est laissée de demeurer à Trieste et, puisque la France lui est désormais interdite, elle partira le 14 août. Voyageant sous le nom de comtesse de Lipona, elle gagnera Hainbourg, sur la route de Vienne à Presbourg, où lui parviendra la nouvelle de la mort de Murat fusillé le 13 octobre 1815 au Pizzo (1),

Pour Jérôme, Elisa, Caroline, Trieste au temps des Cent Jours n'a été que la brève étape d'une existence agitée. Comment eussent-ils pu prévoir que le destin les y ramènerait ? Les temps approchaient pourtant où les Habsbourg qui avaient accueilli deux princesses exilées de la plus vieille monarchie d'Europe à laquelle ils avaient donné sa dernière reine, allaient offrir l'hospitalité aux proscrits de la dynastie usurpatrice dont une de leurs filles était hier encore la seconde impératrice des Français. Aux fleurs de lys s'apprête à succéder l'abeille.

René DOLLOT.

(1) On sait qu'il n'eût tenu qu'à Murat de s'établir dans une ville autrichienne pour y finir ses jours. Metternich lui avait envoyé un passeport. Lorsque le 26 septembre 1815, s'étant rendu compte de la vanité de son projet de reconquête du royaume de Naples, la tempête ne lui permettant pas de gagner les côtes d'Italie qu'il s'efforçait d'atteindre depuis la Corse, il voulut mettre le cap sur Trieste, il lui fut répondu qu'il aurait fallu disposer d'un véritable bateau au lieu d'une barque non pontée.

VARIÉTÉS

STENDHAL ET L'HISTOIRE

Pour l'immense majorité de ses lecteurs, Stendhal est un romancier pur. On ne sait pas assez que cet écrivain, qui n'a jamais atteint la soixantaine, a écrit son premier roman à quarante-trois ans, et que, pour cinq romans, il a laissé une vingtaine d'œuvres de tout genre. Depuis longtemps toutefois, l'intérêt s'est porté sur les écrits personnels, qui ont révélé un maître de l'introspection. De nouvelles éditions des récits de voyage ont, d'autre part, appris à ceux qui ont découvert l'Italie du Risorgimento ou la France de Louis-Philippe à travers les pages de la *Chartreuse de Parme,* du *Rouge et le Noir,* ou de *Lucien Leuwen,* que l'auteur savait de quoi il parlait et qu'il avait peint d'après nature les paysages de ses romans.

Il reste cependant un massif stendhalien parfaitement ignoré, malgré de bons travaux déjà anciens (en particulier ceux de Paul Arbelet) ; c'est celui des œuvres de jeunesse — jeunesse toute relative, puisque Stendhal publia son premier volume en 1814, à plus de trente ans — qui ont précédé la veine romanesque ouverte en 1827 par *Armance.* Jean Prévost et Henri Martineau ont dit l'importance de cette production, qui permit à Stendhal de faire ses gammes d'écrivain. Il était réservé à M. del Litto de nous en découvrir les sources et de nous l'expliquer par la formation livresque du jeune Henri Beyle.

Le gros ouvrage qu'il vient de consacrer à *La vie intellectuelle de Stendhal. Genèse et évolution de ses idées* (*1802-1821*) (1) a valu à M. del Litto le titre de docteur ès-lettres de l'Université de Paris. Il lui méritera aussi la reconnaissance des fervents de Stendhal, et l'on ne pourra plus écrire sur la jeunesse de l'écrivain sans se référer à cette véritable somme. Toutes ses lectures entre vingt et quarante ans y sont non seulement signalées avec les réflexions qu'elles lui inspirèrent, mais encore analysées afin d'y découvrir ce qu'il a pu en retenir pour la formation de ses idées. Au terme de cette enquête exhaustive, il peut sembler que le romancier doive tout, ou presque, à ses devanciers. « Il n'a y pas », écrit M. del Litto, « un seul élément de l'esthétique stendhalienne dont on ne puisse retrouver l'origine ». Il reste que Stendhal a choisi ses idées, que « de toutes ses lectures il n'a retenu que ce qui était conforme à sa nature, à sa propre manière de sentir », en somme qu'il n'a trouvé dans les livres que ce qu'il y mettait lui-même. Sur un exemplaire d'un opuscule révolutionnaire de Siéyès, il écrivait, en marge d'un passage qui lui avait plu, cette réflexion caractéristique : « Ce Siéyès nous vole d'avance ». C'était sa manière, très sincère, d'exprimer qu'il avait volé les autres.

Je ne ferai qu'une légère critique à M. del Litto. Au plan strictement chronologique qu'il a adopté, j'aurais préféré une division théorique, selon les diverses formes de l'art ou du savoir qui ont tenté le jeune Beyle. Son ouvrage y aurait, me semble-t-il, gagné en clarté et en force de synthèse ce qu'il aurait dû sacrifier de sa diversité et richesse d'analyse. En particulier ses lecteurs auraient été plus frappés de l'importance primordiale qu'eut dans la formation du grand écrivain, avec l'amour du théâtre et le sentiment esthétique, un goût très vif pour l'Histoire.

Cette passion historique, Stendhal l'éprouva dès son adolescence, peut-être même dès l'enfance, puisqu'il prétend, dans *Henri Brulard* s'être nourri l'imagination, à treize ans, des *Mémoires* de Saint-Simon. L'Histoire qu'il aima était celle qui

(1) Paris, Presses Universitaires de France, 1959, in-8°, 730 pages.

convenait à sa vocation secrète de romancier, celle des Mémoires et des recueils d'anecdotes, qui permet à un être jeune de découvrir la vie à travers les mirages du passé, et non pas celle des considérations philosophiques. « Les histoires particulières sont aussi amusantes que les histoires générales le sont peu », écrivait-il à dix-huit ans. Et, trois ans plus tard, à propos d'un ouvrage pourtant très sérieux : « Il n'y a point de sensibilité sans détails », constatation qui sera, beaucoup plus tard, un des principes du romancier : « Il n'y a d'originalité et de vérité que dans les détails » (*Lucien Leuwen*).

Originalité et vérité, voilà ce qu'il cherchait encore, les années suivantes, dans les pages passionnées des *Mémoires* du cardinal de Retz. Car la vérité pour lui n'est pas neutre ; il approuve le médiocre historien Soulavie lorsque celui-ci déclare que le but de l'Histoire est de servir la cause de la liberté, et s'enthousiasme à la lecture du *Tableau des révolutions de l'Europe* dont l'auteur, un certain Ancillon, s'était efforcé « d'organiser les chaos d'événements que présente l'histoire moderne » pour faire apparaître dans leur déroulement « une unité d'intentions ». Cet ouvrage l'aurait même, à ce qu'il prétend, réconcilié avec l'Histoire (entendons ici l'Histoire à système) dont l'avaient éloigné les auteurs courtisans et sentencieux, « les nigauds, Rollin, Velly et autres ». En fait lui avaient plu la langue alerte d'Ancillon et la clarté de son exposé : « Les morceaux sur Mahomet et sur la conquête de l'Empire romain par les barbares sont charmants », écrivait-il. « Charmants » ! l'adjectif est révélateur. Henri Beyle, à vingt-trois ans, si avide de lectures fut-il, n'était pas un doctrinaire mais un amateur ; il ne demandait pas tant aux livres des enseignements que des jouissances de l'esprit.

S'il serait abusif de voir dans ces lectures sérieuses (Soulavie, Ancillon) l'origine du goût déjà ancien de Stendhal pour l'Histoire, on peut penser que c'est alors seulement qu'il sentit confirmée sa vocation d'historien. Il s'y prépara par de nouvelles et diverses lectures. Sismondi développant le thème de l'énergie italienne (une idée chère au futur Stendhal) l'intéressa, mais il le trouva trop sévère et peu anecdotier. Typique est

aussi sa réaction devant les récits de voyage de Volney : « Je suis très passionné par les voyages en ce moment ; quand on sait voyager, cela doit bien faire connaître les hommes ». Connaître les hommes, pourquoi cela ne serait-il pas une ambition d'historien ? Nous ne pouvons nous empêcher d'y reconnaître à l'avance un souci de romancier.

Beyle pourtant ne pensait pas alors au roman. En 1808 (il a vingt-cinq ans), ayant quelque loisir dans sa résidence d'intendant à Brunswick, il entreprend une *Histoire de la guerre de succession d'Espagne,* qui est son premier ouvrage suivi, si on excepte de juvéniles essais de comédies. Il faut savoir gré à M. del Litto d'avoir attiré l'attention sur ce travail d'apprenti-écrivain, d'en avoir étudié avec soin la composition et les sources. « On y voit », écrit-il, « Stendhal mettre au point sa manière pillarde de composer des livres », transposer avec adresse les auteurs qui l'ont inspiré, souvent même les recopier purement et simplement, sans les citer bien entendu. De telles méthodes doivent-elles nous indigner et faut-il en conclure que « de l'historien, Stendhal ne possède pas les qualités essentielles », ne cherchant ni à critiquer ni à comparer ses sources ? Rappelons-nous qu'il n'était qu'un débutant et qu'au reste ses procédés cavaliers restent monnaie courante dans la classe encombrée des historiens qui se recopient inlassablement les uns les autres. « Ce qui lui tient à cœur », comme le dit très justement M. del Litto, « c'est l'intérêt, c'est-à-dire le *récit* ; et c'est pour l'étoffer qu'il puise à pleines mains dans les livres, trie, mêle, fond les détails qui lui paraissent le plus frappants ». En somme le style lui importait autant, sinon plus, que le sujet; le métier d'historien fut pour lui une préparation à celui de littérateur, d'essayiste, de romancier.

Son œuvre personnelle s'est ainsi dégagée peu à peu de travaux historiques de plus en plus originaux jusqu'à n'avoir plus rien (ou presque) d'historique. Longtemps il n'a voulu marcher qu'avec de sûrs tuteurs, façonnant son propre style en corrigeant celui des autres, et mêlant avec une audace progressive au récit des compilateurs ses propres impressions, ses souvenirs,

ses jugements. De cette discipline à laquelle il s'astreignit jusqu'à près de quarante ans, son esprit garda toujours la marque. A l'école de l'Histoire, il acquit le don du détail vrai, l'art d'éclairer la psychologie par les influences extérieures, de situer chacun dans son climat, sa classe, son entourage, son type particulier. Il décrivit ses personnages avec la minutie et la vérité du mémorialiste, heureux de retrouver la moindre parcelle de son passé, le scrupule de l'historien, désireux de ressusciter une époque dans son intégrité. Cette exigence de vérité, il la devait en partie à sa formation historique, comme il devait sa culture d'autodidacte à ses innombrables lectures qui, en affinant son goût, ont eu sur lui une influence considérable. Nous devons être reconnaissants à M. del Litto de nous avoir fait, avec tant de science et de passion contenue, toucher du doigt le noble souci de connaissance qui animait le jeune Henri Beyle, et de nous avoir ainsi fourni de nouveaux éléments de réponse à la question : comment devient-on romancier ?

Georges DETHAN.

LA VILLE ET LES CHAMPS

Une page inédite de l'histoire des Narbonne et des d'Ormesson

Le rôle de notre *Revue* n'est pas seulement d'évoquer les fastes de la diplomatie ou de faire surgir de l'ombre des négociations ignorées ; il est aussi de rendre hommage à ceux qui furent les meilleurs interprètes de notre politique étrangère. *La Ville et les Champs* nous en offre précisément l'occasion (1). Il s'agit en effet ici d'une promenade à travers le temps dans les résidences champêtres ou citadines des d'Ormesson au cours de laquelle leur descendant feuillette avec une juste fierté l'album de sa lignée.

Or je ne sache pas qu'une famille ait de notre temps servi avec plus de distinction que celle dont le comte Wladimir représente la génération qui touche à son crépuscule. Elle a dans son passé lointain compté trois ambassadeurs et, hier encore, le marquis d'Ormesson et l'auteur de *La Ville et les Champs* assuraient la relève de leur père en poste au début du siècle : le premier à Rio de Janeiro ; le second, deux fois auprès du Saint-Siège, entre temps à Buenos-Ayres.

Mais qu'il nous soit permis d'ouvrir ici une parenthèse puisque c'est la première fois depuis qu'André d'Ormesson nous a quittés que s'offre à nous l'occasion de prononcer son nom et de rappeler la haute distinction morale, l'exquise urbanité de celui qui fut à maintes reprises le collaborateur de la *Revue*

(1) Wladimir d'Ormesson, de l'Académie Française, *La Ville et les Champs,* Collection les Quarante, Librairie Arthème Fayard, 1958.

d'Histoire Diplomatique (1). L'ancienne carrière trouvait en lui sa parfaite expression.

Il eût goûté *La Ville et les Champs,* livre charmant que, dans la collection des *Quarante* où règne entre les Immortels une noble émulation destinée à rehausser le prestige de l'Académie, le comte Wladimir d'Ormesson a consacré à ses ancêtres et à la belle demeure dont, gardien fidèle, il assure la résurrection. L'ouvrage comporte trois essais dictés par la même inspiration : *Notre vieille maison, Voyage dans Paris, Lézignan et les Carrion-Nizas.* Notre vieille maison, c'est « Ormesson et l'Ile de France, au milieu des eaux et des bois ; Lézignan et la Cèbe en Languedoc, au milieu des vignes et des pins ». Lézignan, proche de ce Pézenas qui fait penser à Molière, n'est entré qu'à la fin du XIXe siècle dans la famille d'Ormesson. Nous contant son histoire, le comte Wladimir y évoque la pittoresque figure d'un compagnon de l'Empereur, Henri de Carrion-Nizas, d'espagnole origine qui, condisciple de Bonaparte à l'Ecole militaire, futur tribun, vaillant soldat, sut faire preuve de caractère, ayant refusé malgré les injonctions de l'état-major de s'emparer d'un parlementaire prussien d'une activité gênante. Il n'accepta pas de l'arrêter, « estimant que les lois de la guerre interdisent ce genre de capture et que son honneur était en jeu ». Carrion-Nizas fut déféré au conseil de guerre. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr qui le présidait ne voulut pas reconnaître un grief aussi contraire à la tradition militaire. On regrette qu'au contraire Napoléon l'ait destitué de son grade.

L'itinéraire parisien du comte d'Ormesson — heureux temps où l'on pouvait à loisir choisir ses logis — nous vaut la présentation des demeures successives de l'Ambassadeur depuis son enfance, le rappel de leur passé, des rencontres auxquelles

(1) V. *R.H.D.*, 1943-45 : *Deux grandes figures de diplomates français : Paul et Jules Cambon* (pp. 33-71, 1948) ; *Devant la tombe de deux amis de la France : Nicolas Politis, Nicolas Titulesco* (pp. 120-124, 1950) ; *Le Vicomte Eugène-Melchior de Vogué diplomate et écrivain* (pp. 196-219, 1955) ; *La première rencontre dans l'histoire des noms de Louis XVI et de Napoléon Ier : l'admission d'Elisa Bonaparte à la Maison de Saint-Cyr* (pp. 130-134) ; *A propos de la démolition de l'Hôtel de Philippe Berthelot* (pp. 252-253).

elles sont liées dans ses souvenirs. Pages d'histoire anecdotique sur le Paris du XX[e] siècle.

Si *Notre vieille maison* y ramène, elle doit nous guider d'abord vers des temps plus lointains. Un château proche d'Enghien, aujourd'hui disparu, donnera son nom à la famille, mais c'est celui d'Amboile, apporté en dot par la femme d'André d'Ormesson au XVII[e] siècle, que nous admirons encore aujourd'hui (1). A cette époque la notoriété de la famille était déjà séculaire. Elle le devait à Olivier Le Fèvre d'Ormesson, né en 1525 que le Chancelier de l'Hôpital avait fait entrer au Conseil du roi et que Charles IX voulait mettre à la tête des Finances. Mais il refusa, ce qui fit dire au roi : « J'ai mauvaise opinion de mes affaires puisque les honnêtes gens ne veulent pas s'en mêler ». Avec la même indépendance, André d'Ormesson décline les sceaux que lui offre Richelieu parce que « dangereux sous un ministre aussi despotique ». Une de ses filles deviendra par un mariage avec un Coulanges la cousine germaine de Madame de Sévigné.

On sait que le souvenir de l'illustre épistolière est indissolublement lié au nom d'Ormesson. Olivier II, le premier qui fit d'Amboile sa résidence ordinaire, n'avait pas été étranger au mariage de Marie de Chantal. Il devait lui appartenir, à une heure historique, de porter très haut le nom de sa dynastie. On sait le courage dont il fit preuve dans le procès de Fouquet trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler les péripéties (2). Disons seulement avec le comte Wladimir : « Fouquet fut sauf. Colbert quinaud. Le Roi furieux. Olivier d'Ormesson célèbre et disgrâcié ».

En 1750, il ne tint qu'à Henri François de succéder à la chancellerie au célèbre d'Aguesseau, son beau-frère. Mais :

« pas plus que son père n'avait voulu du Contrôle général des finances ; pas plus que son grand-père n'avait été tenté par l'éclat de la Chancellerie ; pas plus que son arrière-grand-père n'avait accepté les Sceaux sous Richelieu, Henri-François ne se laissa pas

(1) La terre d'Amboile sera érigée en marquisat par Louis XV sous le nom d'Ormesson.

(2) Le Comte Wladimir d'Ormesson les a rappelées lui-même dans *Portraits d'aujourd'hui : Olivier d'Ormesson et le procès Fouquet*, Paris, Champion, in-12, 1945.

éblouir par la première dignité de la monarchie. Il n'était plus jeune. Il avait beaucoup travaillé. Il voulait se recueillir en paix, hors de la cour et du monde, pour mieux affronter le noir passage. C'était une habitude très fortement ancrée dans ces familles parlementaires que de rompre avec les honneurs périssables à l'heure où les approches de la mort se faisaient sentir. Pontchartrain, d'Aguesseau abandonnèrent leur pourpre volontairement. Henri-François d'Ormesson fit comme eux. » (1)

Nous retrouverons un d'Ormesson au déclin de la monarchie. Il ne devait occuper le contrôle que six mois (août-septembre 1783) — durée normale pour un ministre de notre temps. Au début de la Révolution, Louis XVI lui offrira vainement encore le pouvoir, mais il sera un de ceux qui, le 10 août, protégeront de leur corps la famille royale. S'il échappa lui-même à la guillotine, un autre d'Ormesson monta sur l'échaufaud.

Etudiant les relations de la France avec Trieste sous le Premier Empire, j'ai rencontré le nom du fils du ministre : Henri d'Ormesson d'Amboile. L'épisode que nous allons rapporter aurait pu trouver sa place dans *La Ville et les Champs*.

On sait qu'après la mort de Mesdames Adelaïde et Victoire, la duchesse de Narbonne, leur dame d'honneur, s'était refusée à quitter Trieste où étaient décédées, au terme de leur exil, les tantes de Marie-Antoinette. Elle y vivait très retirée avec sa belle-fille, la femme de l'ancien ministre de la guerre de Louis XVI, et dans l'intimité du ménage d'un émigré, le comte de Pontgibaud qui, sous le nom de Joseph Labrosse, avait fondé une maison de commerce jouissant du plus grand crédit.

D'heureuses investigations de M. Oscar de Incontrera, historien triestin singulièrement averti des vicissitudes de l'émigration française dans sa ville natale, lui ont permis de découvrir dans les Archives de l'Etat la mention d'un document malheureusement disparu, mais ne laissant aucun doute sur une présence plus ou moins prolongée d'Henri d'Ormesson d'Amboile (2). Or une correspondance entre la comtesse de Pont-

(1) *L. c.*, p. 50.

(2) Index der geh(einem) Pol(izey) Acten vom Jahre 1807 : « N. 358. Umfassender Bericht s/erlaubte Lustreisen der Fam. La Brosse und eizelne Angehörigen ihres Hauses mit öftere Anschliessung von Fremden, zumeist Franzosen u.hier ansässige franz. Emigranten (Gr. u. Gfin. V. Saint-Genys, junger d'Ormesson, etc.) ». N. 358. Rapport circonstancié sur les voyages

gibaud momentanément à Paris et l'épouse délaissée de Louis de Narbonne fixée à Agen à la suite de la mort de son beau-père qui était survenue le 12 août 1806, nous laisse entendre qu'un projet de mariage fut envisagé par celle-ci entre sa fille et l'héritier des grands parlementaires.

« Je devrais, écrit-elle à Mme La Brosse le 18 avril 1807, après toute l'indiscrétion de mes demandes, Madame, vous remercier d'y avoir répondu de la manière la plus aimable, mais, encouragée par les témoignages d'intérêt et d'amitié que vous m'avez donnés, j'ose encore vous demander une nouvelle preuve, en vous priant de me rendre le plus important de tous les services. J'aurais besoin de renseignements sur Mr d'Ormesson, fils de l'ancien contrôleur général. Vous devinez aisément le motif, que me les fait désirer les plus amples et les plus certains. Veuillez donc, Madame, me laisser espérer que vous aurez la bonté de me les procurer. Les bontés de mon beau-père (1) pour mon *Adèle* me donnent le droit de ne pas compromettre son bonheur ; sa fortune nous mettant dans le cas de choisir sans nous presser, je suis bien aise d'être éclairée sur le personnel et l'entourage de celui qu'on me propose (2). Si mes vœux et ceux de mon Adèle étaient exaucés, je préférerais un établissement dans le pays que nous habitons à tout le brillant de la capitale ; le climat en est superbe, les individus les meilleurs gens du monde, mais les fortunes sont très médiocres et deux cent mille francs qu'aura ma fille seroient insuffisants pour se procurer une existence agréable avec quelqu'un qui n'en aurait pas davantage. Il ne faut donc rien rejetter, mais tout examiner. Ma belle-mère (3) s'afflige infiniment que votre santé vous retienne si longtemps loin de Trieste. » (4)

Sans doute ignorerons-nous toujours pourquoi Henri d'Ormesson ne devint pas le gendre de Narbonne. Il épousera Ernestine de Grouchy, fille du futur maréchal ; Adèle deviendra la femme du comte de Rambuteau, préfet de la Seine sous la Monarchie de Juillet.

d'agrément de la famille La Brosse et de ses employés, accompagné de la mention des hôtes étrangers ou visiteurs de passage le plus souvent français en résidence à Trieste (Comte et Comtesse de Saint-Genys, le jeune d'Ormesson, etc.).

(1) Le duc de Narbonne-Lara.

(2) ON. le Comte Louis de Narbonne dont elle vivait séparée.

(3) La duchesse de Narbonne-Lara qui, nous l'avons vu, habitait Trieste.

(4) Lettre inédite de la Comtesse Louis de Narbonne, née Adelaïde de Montholon, à Mme de la Brosse, rue Blanche de Castille, n °45, Isle St-Louis à Paris. Archives de Pontgibaud.

L'expéditrice et la destinaire de la lettre du 18 avril 1807 appartenant encore ou ayant appartenu récemment à la petite colonie d'émigrés installée sur les bords de l'Adriatique, il n'est guère douteux que le projet d'union auquel elle fait allusion n'y ait aussi pris naissance. A Trieste, où Henri d'Ormesson d'Amboile évoqua peut-être un jour avec le consul de France, Maurice Séguier, issu lui aussi d'une vieille famille de robe, la mémoire d'André d'Ormesson qui, en 1663, remplaça le chancelier Séguier à la cérémonie du renouvellement du traité d'alliance avec les Suisses.

Nous nous arrêterons sur ces souvenirs. Depuis un siècle et demi, l'histoire de la famille et du domaine d'Ormesson a tourné de nouvelles pages. D'autres viennent s'y ajouter chaque jour qui mériteront à leur tour l'attention des mémorialistes.

René DOLLOT.

COMPTES RENDUS

Histoire des Relations internationales, publiée sous la direction de Pierre RENOUVIN, professeur à la Sorbonne, Membre de l'Institut. T. VIII. *Les crises du XXe siècle*. II. De 1929 à 1945, par Pierre RENOUVIN, 1 v. in-8°, 422 p., Paris, Librairie Hachette, 1958.

L'éminente carrière de M. Pierre Renouvin a très légitimement bénéficié d'une triple consécration : ses élections à l'Académie des Sciences Morales et Politiques et au décanat de la Faculté des Lettres, enfin à la présidence de la Fondation des Sciences Politiques où il a recueilli la succession d'André Siegfried. Je ne sais pourtant si, à ces honneurs, il ne préfère pas encore la satisfaction que lui a causé l'achèvement de l'*Histoire des Relations internationales* à laquelle il a consacré sa vie et dont les quatre derniers volumes sont son œuvre personnelle (1).

A l'histoire diplomatique traditionnelle qui s'attachait surtout à l'exposé des négociations, il substitue une œuvre d'interprétation. Ses quatre volumes qui embrassent la période allant de 1815 à 1945 sont avant tout une explication de notre temps. Laissant à d'autres le soin de présenter le détail des faits, il les commente plus qu'il ne les analyse, dégageant leur conclusion dans de vastes synthèses. Etudiant la période la plus récente de l'histoire moderne jusqu'au point où elle rejoint l'histoire contemporaine, et ne disposant désormais que d'une documentation de plus en plus fragmentaire, il s'efforce de ne négliger aucune source, utilisant de multiples publications étrangères d'accès doublement malaisé par la langue et les difficultés de se les procurer.

Il nous a paru qu'au seuil de ce dernier compte rendu de l'*Histoire des Relations internationales*, il n'était pas sans intérêt de rappeler l'esprit dont s'est inspiré non seulement l'œuvre personnelle de M. Renouvin mais l'ensemble de l'ouvrage dont il a été l'animateur.

(1) V. nos comptes rendus des volumes précédents : t. V, *R.H.D.*, 1953, pp. 363-367 ; t. VI, *R.H.D.*, 1955, pp. 273-275 ; t. VII, *R.H.D.*, 1957, pp. 186-187.

Le t. VIII consacré à la seconde partie des crises du XXe siècle, 1929-1945, se subdivise lui-même en deux livres : le premier, réservé à l'étude des origines de la dernière guerre mondiale ; l'autre, à celle-ci. Or, on peut dire qu'à l'heure où s'était arrêté M. Renouvin au terme du tome précédent, les données essentielles de la politique nouvelle sont désormais acquises : l'année 1917, année cruciale, a vu la révolution russe et la première intervention américaine dans les affaires de l'ancien continent mettre en évidence le glissement des Etats de l'Europe au rang de puissances secondaires ; d'autre part, le conflit entre les occidentaux a accéléré le réveil de l'Asie.

Reconnaissant que la seconde guerre mondiale a été déterminée par les actes du gouvernement hitlérien et que jusqu'au dernier moment cette guerre « aurait pu être évitée si le gouvernement allemand l'avait voulu », M. Renouvin met en évidence « la volonté du chef du gouvernement et d'un groupe d'hommes, servie par un mouvement d'idées et par un élan de passion dont ils ont été les promoteurs ». Il leur oppose la passivité des masses et note que « les agents diplomatiques, dont le rôle n'avait pas cessé de décliner depuis trente ans, sont relégués à l'arrière-plan depuis que l'usage de l'aviation facilite les contacts personnels entre les chefs de gouvernement. « On n'est pas sûr que les avantages qu'on en peut retirer soient compensés par la réduction croissante des délais de réflexion. Curieuse contradiction qu'il faut relever également. Dans une Europe de moins en moins analphabète ou, si l'on veut, plus cultivée, des personnalités primitives s'imposent avec une facilité surprenante, phénomène ignoré au temps de vieilles monarchies et qui paraît trouver sa source dans l'esprit grégaire né de la substitution du nombre aux élites. On assiste à une évolution comparable à celle de l'Empire Romain.

En face de volontés dynamiques, la France, hésitant entre une politique de rapprochement avec l'Allemagne et une politique destinée à la contenir, ne trouve pour la soutenir que des alliés réticents. Le cabinet de Saint-James a peine à se libérer des anciennes formules et, « à l'exception du petit groupe qui suivait Winston Churchill », tend à se désolidariser d'une Europe à laquelle il ne comprend pas — en est-il aujourd'hui plus persuadé ? — que sa position géographique le lie inexorablement. L'Amérique qui pourrait l'inciter à modifier son attitude demeure isolationniste.

Au début de la période correspondant à la seconde guerre mondiale, M. Renouvin analyse les forces en présence. Résumant les causes de la défaillance de la France, il l'explique fort justement « par l'état d'épuisement démographique et économique, de fatigue morale où la guerre de 1914-1918 a laissé le pays, qui ne se sent plus capable de renouveler, à peine plus de vingt ans après, le même effort, et de supporter le poids des mêmes sacrifices » (p. 220).

Je ne le suivrai pas dans la suite de sa savante dialectique. Mais je voudrais citer une note (1 - p. 204) qui précise très exactement son objet : « Je n'ai pas cru possible, écrit-il, dans le cadre de cette esquisse générale, d'aborder l'histoire diplomatique du débarquement

anglo-américain en Afrique du Nord, ou celle des relations entre le Comité de Libération nationale, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Ces questions étaient importantes pour les intérêts français ; mais dans le tumulte mondial, elles n'ont été que des épisodes ».

L'ouvrage se clôt par une vue d'ensemble sur la situation en 1945. Sa connaissance est indispensable à qui veut connaître l'époque actuelle. On y trouve la clef de tous les problèmes encore soumis à notre attention. « La grande transformation, et la plus apparente qui se manifeste dans les relations internationales au moment où s'achève la deuxième guerre mondiale, écrit M. Renouvin, c'est le « reclassement » qui s'est établi, au cours de cette crise, non seulement entre les forces respectives des grands Etats, mais aussi entre le rayonnement des grandes civilisations » (p. 394).

Parlant des pertes subies, il les évalue pour l'Europe a plus de vingt-cinq millions d'hommes ; pour la France, à 500.000 au lieu de 1.300.000 en 1914-1918, un peu plus du tiers, ce qui n'est pas indifférent au point de vue de notre relèvement. Quinze pages d'une conclusion magistrale couronnent l'ensemble de l'*Histoire des Relations internationales*. En voici la suprême leçon : « La politique extérieure est liée à toute la vie des peuples, à toutes les conditions matérielles et spirituelles de cette vie, en même temps qu'à l'action personnelle des hommes d'Etat. Dans la recherche des explications, qui reste le but essentiel de l'œuvre historique, l'erreur majeure serait d'isoler un de ces facteurs et de lui accorder une primauté, ou même de vouloir établir entre eux une hiérarchie. Les forces économiques et démographiques ,les courants de la psychologie collective et du sentiment national, les initiatives gouvernementales se complètent et se pénètrent ; leur part d'influence respective varie selon les époques et selon les Etats. La recherche historique doit essayer de déterminer quelle a été cette part. Elle offre ainsi l'occasion de réflexions nécessaires ; mais elle ne prétend pas donner des recettes, encore moins dicter des leçons ».

René DOLLOT.

Jacques CHASTENET, de l'Académie Française : *Quand le bœuf montait sur le toit*, Collection Les Quarante, 1 v. 222 p., Paris, Librairie Arthème Fayard, 1958.

Le bœuf sur le toit, dont le nom symbolise un temps de déséquilibre, fut au lendemain de la première guerre mondiale le restaurant à la mode. M. Jacques Chastenet à qui nous devions déjà une résurrection de la *Belle Epoque* s'est attaché, pour son divertissement et pour le nôtre, mais aussi pour notre instruction, à nous rendre présentes les années de sa vogue passagère : 1919 à 1927. Ce petit livre s'inscrit en marge du t. IV de sa grande *Histoire de la Troisième République* que, sous un titre volontairement frivole, il complète fort heureusement.

De l'époque 1925, nous dit-il, « on se remémore surtout la séduction, le chatoiement, les excentricités et la gaieté un peu folle ». Pour l'évoquer avec justesse, il faut « replacer les pittoresques instantanés qu'elle a laissés dans tout un contexte politique, diplomatique, social, intellectuel, technique et artistique. Il faut aussi se garder de négliger la toile de fond devant laquelle se déroulait la parade : une toile éclaboussée de ce meilleur sang français répandu à flots au cours de la première guerre mondiale ».

C'est bien là le fait capital. Sur la France pèsent de tout leur poids les cadavres des treize cent cinquante mille jeunes hommes dont beaucoup représentaient l'élément le plus dynamique de l'élite nationale. D'autre part, et c'est un facteur qui tend à échapper aux générations actuelles en pleine ascension démographique, cette saignée correspond à une période où le déclin de la natalité française semble encore obéir à un mouvement irréversible. D'où, même dans l'euphorie de la victoire, la subsistance d'une certaine inquiétude à l'égard de l'avenir, que l'entre-deux-guerres ne fera que confirmer. Peut-être l'histoire dira-t-elle un jour qu'aux alentours de 1960, quarante ans après la première guerre mondiale seulement, la France a enfin retrouvé l'équilibre démographique susceptible de lui permettre de se retrouver elle-même.

Souhaitons que ces vues optimistes apportent un démenti à la boutade désabusée de Clemenceau, ulcéré de son échec à la Présidence de la République, que nous rapporte M. Chastenet au terme de son premier chapitre sur *La paix illusoire* : « Il y a les peuples qui commencent ; il y a les peuples qui finissent ».

La France manque sa chance et *Tempête et Bonace* complètent la partie de l'ouvrage relative à la politique étrangère. L'affaire de la Ruhr, à laquelle l'auteur vient de consacrer dans la *Revue de Paris* (1) une étude exhaustive, se situe au centre de ces pages évocatrices. En dépit des apparences, elle ne laisse pas de demeurer dans une certaine mesure énigmatique. On s'explique mal que Raymond Poincaré qui a pris en France les deux initiatives les plus audacieuses et les plus spectaculaires de l'entre-deux-guerres, l'une de caractère financier, l'autre, d'ordre diplomatique, semble avoir reculé à tirer toutes les conséquences de la seconde comme il l'a si heureusement fait lorsqu'il s'est agi de la première.

Le temps du *Bœuf sur le toit* n'est pas seulement celui de grandes heures diplomatiques, il est marqué par une évolution des mœurs que souligne M. Chastenet, les variations de la mode, une floraison artistique et littéraire, dont il était intéressant de délimiter les contours. Dans un petit nombre de pages, l'auteur a réussi une œuvre difficile offrant à la nouvelle génération l'introduction la plus sûre et la plus agréable à la connaissance de celle qui l'a précédée.

René DOLLOT.

---

(1) Juillet 1959.

Joseph VALYNSEELE, Philippe BEVILLARD : *Carnet des familles nobles ou d'apparence en 1958*. L'intermédiaire des chercheurs et curieux, 16, rue Montpensier, Paris (1er).

Notre revue a récemment rendu compte de deux volumes de M. Valynseele qui intéressent l'histoire du Premier Empire (1). Il nous suffira de mentionner le 19e fascicule du *Carnet des Familles nobles ou d'apparence en 1958* que le même auteur, avec la collaboration de Philippe Devillard, vient de publier. A l'heure où l'usage des faire-parts tend à disparaître, un ouvrage de ce genre dont il faut louer l'étonnante érudition et qui eût certainement intéressé Balzac peut permettre de compléter une biographie. C'est le cas notamment lorsqu'il s'agit d'anciens agents du Quai d'Orsay dont les dossiers individuels — nous en avons fait l'expérience — s'achèvent par la mise à la retraite et ne se rouvrent pas à l'heure du décès.

René DOLLOT.

Duc DE LA FORCE, de l'Académie française. — *Amours et usages de jadis*, 1 v. de la Collection Les Quarante, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1959, 265 p.

Voici un livre délicieux. On sera reconnaissant au duc de La Force de nous avoir permis de feuilleter avec lui ses archives familiales. Aussi bien déjà nous en avait-il déjà donné l'occasion dans de vivantes biographies où la sûreté de l'information s'alliait à une connaissance intime de l'homme.

Amours et usages de jadis qu'il vient de publier dans la charmante collection des *Quarante* s'inspire des mêmes méthodes, si le mot méthode ne contredit pas la liberté du récit. L'auteur y évoque au XVIIe siècle — le siècle auquel il est le plus attaché — un certain nombre de personnages, Anne d'Autriche, Mlle de La Fayette, une romancière, Mlle de La Force, au XIXe, Mme de Genlis. Mais avant de revenir sur certains d'entre ceux-ci, je voudrais le louer d'avoir accompagné son texte de notes susceptibles de pallier à notre ignorance et d'un index qui nous permet de nous retrouver parmi les quelques centaines de noms qu'il a eu l'occasion de citer.

Voici Anne d'Autriche, une des plus jolies femmes de son temps qu'un mariage concerté va unir le 24 août 1615 à Louis XIII, — ils ont tous deux le même âge, quinze ans — espagnole explosive et charmante si différente de l'ingrat adolescent que la raison d'Etat lui a donné pour époux. Le Duc de La Force nous conduit d'abord à Madrid où en 1812 se célèbre le mariage par procuration des en-

(1) *Les Maréchaux du Premier Empire, R.H.D.*, 1958, p. 286 ; *Princes et Ducs du Premier Empire, id.*, 1959, p. 92.

fants royaux. Somptuosité et magnificence. « Derriée les espagnols venaient cent cinquante gentilshommes français, tous éclatants de pierreries, de clinquant et de broderies, tous avec des habits différents de couleur et de façon ; surtout « avec la mine française qui est un avantage qu'ils ont sur les étrangers », avec tant de plumes, d'aigrettes et de masses de héron que « cela était capable de les faire voler et de les emporter dans l'air si la pesanteur de leurs pierreries ne leur avait servi de contrepoids ». Déjà s'annoncent les petits marquis de Molière et les prestiges parisiens de la mode qui se sont maintenus jusqu'à nous.

C'est encore à des mariages où l'inclination des parties n'entre pas en jeu que nous fait assister le Duc de La Force à la fin de l'étude qu'il a consacrée à Mme de Genlis, la plus importante du volume. Laissant de côté la romancière oubliée, il ne nous entretient que de l'auteur des *Mémoires*, « dont la lecture est, dit-il, captivante », et du *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la Cour et des usages du monde*. De cette résurrection d'un passé encore si proche de nous, nos préférences vont aux confidences des filles de Louis-Philippe aux arrières-petites-filles de l'ancienne gouvernante du duc d'Orléans, « l'une des femmes les plus passionnées et les plus jolies de son temps », écrivait d'elle Stendhal dans le *Courrier anglais* en 1822. Lettres intimes, pleines de spontanéité et de franchise, volontiers mutines, mais d'une malice sans venin, de la princesse Louise qui s'éteindra jeune encore sur le trône de Belgique où ses vertus n'étaient pas — j'en recueillis le témoignage — oubliées au début du siècle ; de la princesse Marie qui épouse un lointain cadet du roi de Wurtemberg et précédera sa sœur dans la tombe. Mariages dynastiques de deux petites filles modèles qui furent l'honneur de la famille de Louis-Philippe. Il faut remercier le duc de La Force de nous les avoir si joliment présentées.

René Dollot.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris*, ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades*, par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.

Ed.-P. LUCE

CONSEILLER AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX
DÉLÉGUÉ ASSISTANT AU RÉFÉRENDUM DU TOGO

L'ACTE DE NAISSANCE D'UNE RÉPUBLIQUE AFRICAINE AUTONOME

LE REFERENDUM DU TOGO

(28 OCTOBRE 1956)

PRÉFACE DE M. GUY PÉRIER DE FÉRAL

CONSEILLER D'ÉTAT
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AU RÉFÉRENDUM DU TOGO

Un vol. in-8° raisin de x-152 pages + 1 carte et tableaux .. **2.000 fr.**

René DOLLOT

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE
DIRECTEUR DE LA REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

ROMAIN ROLLAND AU PALAIS FARNÈSE

(1889-1891)

SCÈNES DE LA VIE DIPLOMATIQUE

Une br. in-8° de 64 p. .... **500 fr.**

M. BEDJAOUI

DOCTEUR EN DROIT

FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE
ET
INFLUENCES NATIONALES

Publié sous les auspices de
LA DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE
CENTRE EUROPEEN

Un vol. in-8° c. relié toile de XVIII-674 pages .... **4.200 fr.**